Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

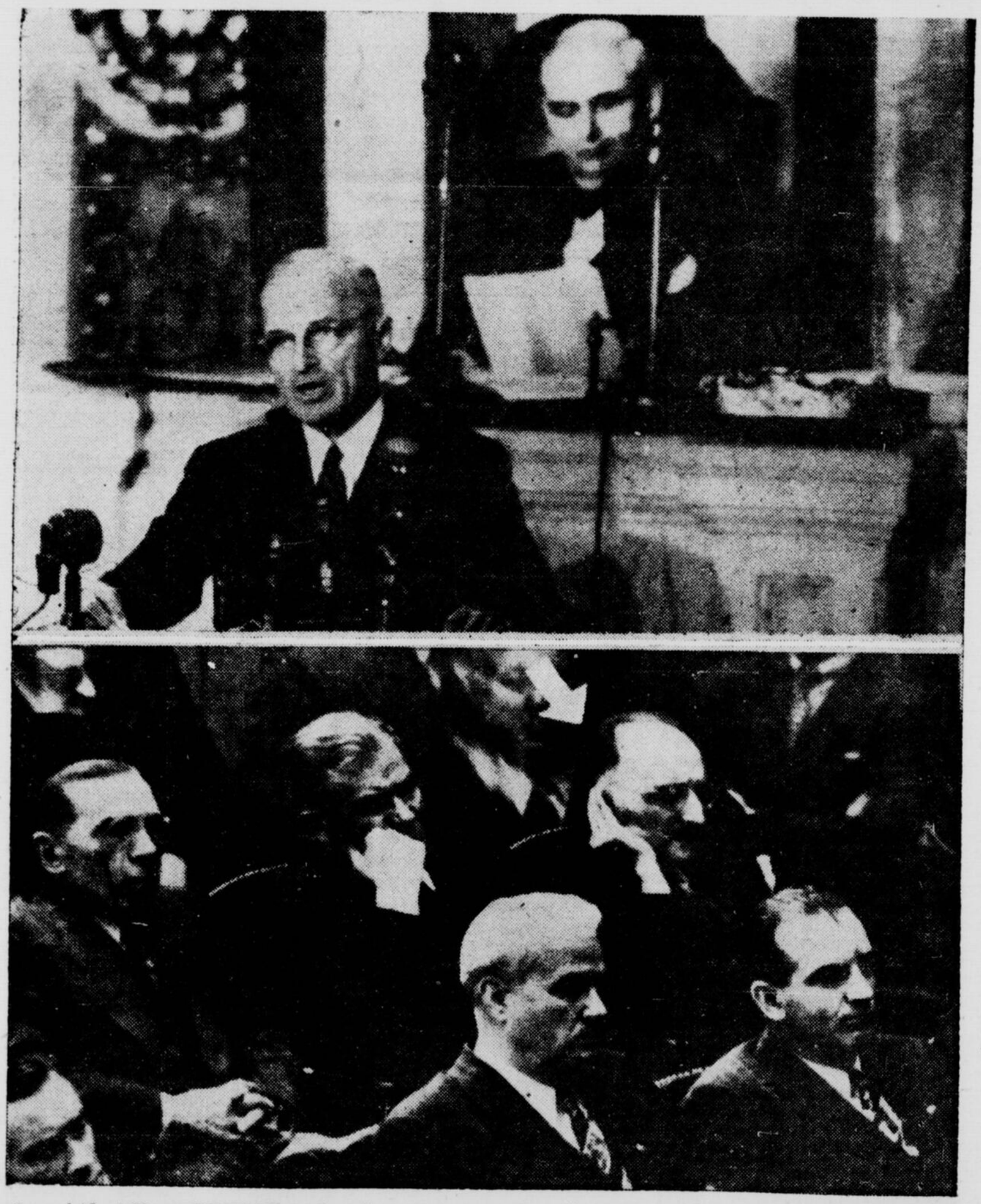
69e ANNEE — Pronostics: Pluie soutenue, puis intermittente, température inchangée. Demain, plus froid. (Détails page 2). — MONTREAL, VENDREDI 14 MARS 1947 — Le soleil et se — No 15

SENATES READING ROO.
20289 31 D 47
OTTAWA, ONT.

MOSCOU BLÂME

LA POLITIQUE AMÉRICAINE

Truman "s'en va-t-en . . ." Grèce !



Le président Harry TRUMAN a adressé un message au Congrès et au peuple américain, demandant un prêt militaire et financier de $400 millions destinés à la Grèce et à la Turquie, menacées par la Russie communiste. (Haut) M. TRUMAN lisant son discours au micro du Congrès; derrière lui le sénateur Arthur VANDENBERG, républicain, et le représentant Joseph MARTIN, président de la Chambre des Représentants. (Bas) L'émissaire grec, Paul ECONOMOUGORAS, entouré de ses aviseurs, écoute le discours présidentiel, qui va sauver son pays du communisme et de la guerilla ennemie en territoire grec.

★ ★ ★ ★

"Izvestia" compare Truman à Hitler et aux Nazis !

★ ★ ★ ★

MOSCOU, 14. (B.U.P.)—Le monde possède aujourd'hui le fond de la pensée russe à l'égard de la nouvelle politique américaine d'aide militaire et financière à la Grèce alliée et à la Turquie neutre. Dans un grand éditorial, les "Izvestia" (journal officiel du gouvernement soviétique), attaquent avec violence l'orientation générale de la politique américaine, et comparent audacieusement Truman à Hitler, et les Américains partisans de la "manière forte", à la tentative d'expansion nazie qui provoqua la guerre de 1939.

Le journal soviétique officiel dénonce avec violence les propositions soumises au Congrès américain par le président Truman. Il accuse les Etats-Unis de "tenter de subjuguer la Grèce et la Turquie" et admet que "la politique anticommuniste de M. Truman n'est pas chose nouvelle".

(On sait que les Etats-Unis projettent d'aider financièrement et militairement la Turquie et la Grèce, après y avoir été invités par l'Angleterre, et en avoir été priés par les gouvernements réguliers de ces deux états, dont le plus faible, la Grèce, est en butte à une terrible guerilla communiste qui attaque son indépendance à main armée).

Mais Moscou ne voit pas les choses de cet oeil et rappelle qu'Hitler aussi invoquait l'anti communisme, lorsqu'il partait en guerre contre la Russie.

Par contre le journal turc officieux d'Angora félicite les Etats-Unis de venir en aide à la République turque, et précise que ce geste de la grande démocratie américaine "est un avertissement à la Russie contre toute tentative d'arracher à la Turquie des bases dans les Dardenelles", célèbre détroit dont la Russie tente depuis longtemps d'enlever le contrôle à la Turquie, bien qu'il soit en eaux territoriales turques.

Le journal turc officieux va jusqu'à dire que "l'avenir du monde dépend de la résistance à l'agression qu'opposeront la Grèce et la Turquie". Il rappelle que la Russie, sous prétexte de "défense mutuelle" a exercé depuis deux ans une pression excessive sur la Turquie pour lui arracher le contrôle des Détroits, et que la Turquie a refusé par deux fois de céder aux menaces soviétiques.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Molotov insiste pour qu'on parle de la Chine

(Lire en page 6)

"800 municipalités rurales sans médecins" (L'hon. Baribeau)

QUEBEC, 14. (Par Jos LaVergne, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — Le Conseil Législatif, sous la présidence de l'hon. Alphonse Raymond, a abattu beaucoup de besogne, hier après-midi. La Chambre a voté en deuxième lecture exactement quatorze bills du gouvernement et un nombre considérable de bills privés qui ont été référés aux comités des bills privés et publics pour pouvoir entendre les intéressés.

Sur les bills du gouvernement, il y eut plusieurs discours, notamment sur le bill pour favoriser l'établissement de médecins dans les campagnes et sur le bill accordant cinq autres millions au prêt agricole.

LES MEDECINS

L'hon. M. Edouard Asselin, leader du gouvernement, en présentant le bill pour favoriser l'établissement de médecins dans les campagnes déclara entre autres choses: "La pénurie de médecins se fait de plus en plus sentir dans les campagnes et surtout dans les centres éloignés. Le but de la loi est de venir en aide aux étudiants qui voudront bien, une fois reçus médecins, aller pratiquer leur profession dans les centres ruraux et devenir également en aide aux médecins actuels qui voudraient bien se rendre immédiatement dans les campagnes."

L'hon. M. Laferté: "Ce bill en principe est excellent. J'espère cependant que le gouvernement ne s'en servira pas pour faire du favoritisme politique. Il est incontestable qu'il existe un besoin urgent de médecins dans les centres ruraux, en Gaspésie, par exemple. Les médecins ont une tendance à vouloir pratiquer dans les villes. Mais j'aimerais savoir quelles sanctions on pourra imposer à un médecin qui après cinq ou six mois de pratique en campagne reviendrait en ville ?"

L'hon. M. Asselin: "Le bill prévoit que des contrats seront passés. Il faut compter beaucoup sur la garantie morale des médecins. Il faut leur faire confiance. Et il restera la garantie légale du remboursement."

L'hon. M. Simard: "Je comprends que le montant accordé aux étudiants est limité. On devrait faire de même quant aux sommes à être octroyées aux médecins pratiquants qui se rendront dans les campagnes."

L'hon. M. Asselin: "Dans ce dernier cas, il est assez difficile de fixer une limite, parce que l'on pourrait ainsi priver de médecins certaines régions. On ne pourra évidemment accorder le même montant au médecin qui ira s'établir dans une vieille paroisse qu'à celui qui se rendra sur la Côte Nord.

Je crois qu'il est bon qu'on laisse à ce sujet la discrétion au ministre de la santé".

L'hon. M. Baribeau: "La présente loi rendra des services inestimables à la population. Sait-on qu'il existe actuellement dans la province près de 800 municipalités rurales sans médecins. Cette situation est très alarmante. Le fait que les jeunes médecins semblent ne pas vouloir s'établir dans les campagnes a des conséquences très sérieuses et très graves. Ce manque de médecins est de nature à encourager les gens à quitter la campagne. Un jeune médecin qui veut s'établir en campagne a devant lui un brillant avenir. Dès son arrivée, il devient le premier citoyen de la paroisse. Il y est aussi utile que le prêtre. Les campagnards paient très bien leurs médecins. Le gouvernement doit être félicité pour avoir décidé de passer le présent bill".

L'hon. M. Thériault: "Il me fait plaisir, de mon côté, de féliciter le gouvernement d'avoir songé à remédier à une situation intolérable. Il ne faut pas oublier que les médecins n'ont pas augmenté dans la proportion de la population.

"Actuellement les universités dans la province de Québec ne peuvent recevoir convenablement les jeunes gens qui se disposent à l'étude de la médecine à cause du manque d'espace. Le gouvernement devrait donc intervenir en aidant les universités pour obvier à cette objection. Il y a, dit-il, actuellement dans la province 150 gardes-malades qui exercent la profession de médecins et avec grand succès.

"Il existe au Nouveau-Brunswick un fonds de pension pour les étudiants. On devrait faire la même chose dans la province de Québec. Ceci serait de nature à aider le père d'une grande famille qui ne peut évidemment, règle générale, donner un cours complet à chacun de ses enfants. Nous aurions ainsi plus d'hommes instruits dans la province. C'est là le capital d'un pays".

LE CREDIT AGRICOLE

La Chambre vota en deuxième lecture le bill pour autoriser l'Office du crédit agricole du Québec à prêter une autre somme de cinq millions de dollars aux cultivateurs. L'hon. M. Asselin dit qu'à la fin de décembre dernier, sur les 55 millions votés du prêt agricole, il avait été prêté $54,911,000. Depuis 1936, dit-il, il n'a été perdu que $600.00. De plus au-delà de huit millions ont été remboursés à date par anticipation. Ceci est tout à l'honneur des cultivateurs de la province.

Explosions en Terre Sainte

JERUSALEM, 14. (B.U.P.) — Les terroristes juifs ont fait encore des leurs hier et de violentes explosions ont retenti à travers toute la Palestine. La plus récente attaque de l'underground s'est produite à Haïfa dans la section du port qui a été secoué de violentes explosions suivi d'incendies qui ont projeté d'épaisses colonnes de fumée dans les airs.

Les bombes explosives ont été placées le long de pipelines en dépit d'une surveillance étroite des lieux. On ne rapporte cependant pas de victimes.

Un train de fret britannique portant de l'huile a été attaqué et a fait explosion entre Haïfa et Tel-Aviv. Le bruit de l'explosion a été entendu à dix milles de distance. La locomotive et des wagons furent renversés, mais le train ne prit pas feu.

Bien qu'on compte 7,083 îles dans l'archipel des Philippines, on n'en trouve que onze ayant une superficie de plus de mille milles carrés.

Les cadavres des victimes



LOS ANGELES, Cal. — Des policiers retirent ici des débris d'une auto le cadavre de l'un des quatre hommes tués lorsque le véhicule dans lequel ils voyageaient fut heurté par un train électrique, à Los Angeles. Des témoins de l'accident ont affirmé que l'auto fut traînée sur une distance de plus de 400 pieds.

"Le Canada n'est pas impérialiste" (Elph. Marier)

Le ministre des Affaires extérieures, le très hon. St-Laurent, a fait, lors du récent débat aux Communes sur notre politique extérieure, une déclaration historique, parce qu'elle est la proclamation, dans le domaine international, de notre indépendance complète.

C'est ce qu'affirmait hier soir, M. Elphège Marier, au cours d'une causerie sur les ondes du poste CKAC. M. Marier consacra celle-ci à la discussion de la politique extérieure du Canada.

"C'est en réponse à ce discours que M. St-Laurent a déclaré: "Je ne suis pas disposé à proposer à la Chambre l'adoption d'une politique impériale commune. La question a fait l'objet de maints débats à la Chambre et nous avons toujours décidé — du moins nous qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre— d'élaborer notre propre politique extérieure au lieu de nous borner à suivre la voie que d'autres pourraient nous tracer". En affirmant ainsi notre complète indépendance dans le domaine international, a continué M. Marier, "M. St-Laurent a tenu à souligner que ceci était bien la politique du parti libéral."

M. Marier reprend: "Certains ultra-nationalistes de notre province, pour avancer leurs petites ambitions, aimaient à répéter que la Canada était à la remorque de Londres que nous y puisions, non seulement nos inspirations, mais que nous nous soumettions à ses ordres. J'espère que les déclarations faites par le très hon. M. St-Laurent vont leur faire comprendre une fois pour toutes que le parti libéral, loin d'être impérialiste, a toujours travaillé pour les intérêts du Canada, pour son développement et sa grandeur future.

"Les Canadiens de toutes les races et de toutes religions sont fiers de s'appeler maintenant citoyens canadiens comme viennent de le prouver les nombreuses démonstrations qui ont eu lieu au mois de janvier pour célébrer cette nouvelle citoyenneté canadienne qui nous a été donnée par le parti libéral."

"Un Canada uni, vigoureux et fort, jouissant à l'intérieur d'une paix profonde, peut exercer une influence considérable dans l'établissement de la paix mondiale définitive que nous espérons tous. Cette influence, il l'exercera, non pas en se mettant à la remorque d'une autre puissance ou d'un empire, mais en coopérant, comme l'a déclaré le très honorable Louis St-Laurent, avec les hommes de bonne volonté de tous les pays et de toutes les races."

Mgr Henri Routhier au Bon Parler

On nous annonce que Son Excellence Mgr Henri Routhier, évêque-auxiliaire de Grouard, en Alberta, sera l'hôte d'honneur au programme dominical du "Bon Parler", dimanche après-midi, 4 h. 30, à CKAC. Son Excellence parlera du projet de collège classique, pour les Franco-Albertains de la Rivière-la-Paix.

Bills privés en troisième lecture

QUEBEC, 14. (Par Jos. LaVergne) —L'Assemblée législative, hier soir, a voté en troisième lecture les bills privés suivants: loi autorisant la Chambre des Notaires de la province de Québec à admettre Arthur Patrick Wickman à l'étude de la profession de notaire et à régulariser sa clériçature; loi modifiant la Charte de la ville de La Tuque; loi autorisant la Chambre des Notaires de la province de Québec à admettre Mercier Brosseau à l'étude de la profession de notaire et à régulariser son brevet de clériçature; loi conférant certains pouvoirs à la corporation municipale de la paroisse de Saint-Bruno et à la corporation municipale du village de Saint-Bruno et ratifiant et validant certains règlements faits par les dites corporations et votés par leurs contribuables; loi pour autoriser la Chambre des Notaires de la province de Québec à admettre Marcel Laurin à l'étude et à l'exercice de la profession de notaire, après examen et à régulariser son brevet de clériçature.

Une industrie exempte de taxes

QUEBEC, 14, (Par Jos. LaVergne). — "Dix ans d'exemption de taxes, ce n'est pas trop pour aider les nôtres à prendre la place qui leur revient dans l'industrie".

C'est ce que déclarait, hier, au comité des bills privés, l'hon. Maurice Duplessis, lors de l'étude d'un bill de la municipalité de St-Martin, dans le comté de Beauce.

On accorda en effet une exemption de taxes à deux personnes de cette municipalité qui sont à y établir une industrie nouvelle pour la fabrication d'objets en aluminium.

L'hon. Léon Casgrain accusa M. Duplessis de mettre de côté les principes qu'il avait prêchés à ce sujet dans le passé.

Et M. Duplessis de dire: "Les libéraux, eux, ont gavé les étrangers de commutations de taxes. Et, aujourd'hui, ils s'opposent parce que l'on veut venir en aide à deux des nôtres".

Le bill fut adopté par un vote de 18 à 7.

Abolition des plafonds sur le transport fluvial

OTTAWA, 14, (DNC) — La Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre annonce aujourd'hui l'abolition des prix plafonds sur le transport des cargaisons en vrac à bord des navires sur les grands lacs, le fleuve et le golfe St-Laurent et leurs eaux tributaires.

On a pris cette décision après avoir étudié les représentations que l'on a faites au nom des armateurs qui font le transport des cargaisons en vrac sur les grands lacs, déclarent les fonctionnaires.

Le concours de zoologie s'achève

M. Louis-Philippe Audet, directeur du Concours de Zoologie, nous signalait récemment que le concours commencé le 12 janvier se terminera le 23 mars prochain. Le tirage des grands prix ($75.00) offerts par M. R.-W. Snyder, de Louisville, Ky., aura lieu à la prochaine soirée Zoologique, le 11 avril, à la Salle de l'Institut Canarien, rue Dauphine.

La série des questions sur l'Eperlan et La Carpe a remporté un vif succès; 250 concurrents environ ont adressé leurs réponses aux 10 questions proposées. Voici la liste des gagnants: 1. Marcelle Roussel, Ecole No 5, St-Joseph de Lepage, Co. Matane; 2. Françoise Soucy, Pensionnat de Lachine, 1250, rue St-Joseph, Lachine; 3. Aida Gilbert, Ecole Esther Blondin, 151, rue Beaudoin, Montréal; 4. Michel Sirois, Académie de Québec, Ave. Chauveau, Québec; 5. Georgette Mercier, Couvent Ste-Marie, 60, rue St-Augustin, Québec; 6. Jeanne d'Arc Doyon, Notre-Dame des Pins, Cté de Beauce; 7. Raymond Julien, Senneterre, Abitibi; 8. Laurette Lessard, St-Odilon Cté de Dorchester; 9. Hélène Cormier, Cercle de la Belle Françoise, Académie du Boulevard, 150, Boulevard St-Joseph Est, Montréal; 10. Edith Jodoin, Pensionnat de Boucherville, Boucherville, P.Q.; 11. Thérèse Chevalier, Cap Tourmente, Cté de Montmorency, P.Q.; 12. Louisette Gamache, Couvent de Montmagny, Montmagny.

Ces concurrents recevront leur prix d'ici quelques jours.

Voici la dernière série de questions sur l'Anguille:

SERIE IV No 5

L'ANGUILLE

1.—A quel savant devons-nous des renseignements précieux sur la vie de l'Anguille? 2.—Où les anguilles fraient-elles? 3.—Quelle est la nourriture habituelle de l'anguille? 4.—Décrivez brièvement les transformations de l'anguille? 5.—L'anguille peut-elle vivre hors de l'eau? 6.—Le sang de l'anguille est-il toxique? 7.—L'anguille peut-elle vivre longtemps? 8.—Que font les anguilles durant l'hiver? 9.—Combien d'oeufs environ pond chaque anguille femelle? 10.—Les sauvages et les premiers habitants de la Nouvelle-France connaissaient-ils l'anguille?

N.B. — Les candidats sont priés d'écrire lisiblement, de bien indiquer leur adresse et d'envoyer leurs réponses avant le 23 mars 1947, à Louis-Philippe Audet, Concours de Zoologie, 25a, rue Lachevrotière, Québec. On suggère également aux concurrents d'illustrer leurs réponses par des dessins originaux.

L'hon. Drew en appelle

TORONTO, 14. — (P.C.) — L'hon. Drew, premier ministre de l'Ontario, a inscrit sa cause en appel contre le "Toronto Daily Star" et l'éditeur Joseph Atkinson. La cour avait décidé que les défendeurs n'étaient pas coupables de libelle.

Dans son avis d'appel, le demandeur Drew prétend que le juge D. P. J. Kelly s'était trompé dans sa façon de diriger la cause et que, de plus, le verdict "allait à l'encontre de la preuve et du poids de la preuve".

PRONOSTICS



Une tempête croissante, centrée actuellement vers le Michigan, progresse vers le nord-est et influence déjà la température à Montréal. L'axe de la tempête passera par le lac St-Jean la nuit prochaine. Il pleut en Ontario et dans la partie ouest du Québec; la pluie durera toute la journée, avec hausse de température, suivie d'une chute de temps froid samedi. Sommaire: Pluie soutenue, puis intermittente, température inchangée.

Le "Prix Dow" décerné à M. Fernand Larose

M. Fernand Larose, conducteur à l'emploi de la Compagnie des Tramways de Montréal, a été le héros d'une fête qui se déroulait aux remises Hochelaga, hier soir, quand le "Prix Dow" décerné à celui ou à celle qui se signale par un acte d'héroïsme lui a été remis par M. E. Letellier de St-Just, président du comité du Prix "Dow", en présence de plus de 400 de ses confrères. L'assemblée à laquelle assistaient les officiers de la Confraternité, était présidée par M. R. N. Watt, président de la Compagnie des Tramways.

CITATION

"M. Fernand Larose, conducteur à l'emploi de la Compagnie des Tramways, a posé un geste héroïque en sauvant une femme et un homme qui allaient périr dans les flammes, le 31 décembre dernier; c'est pourquoi nous lui décernons le Prix "Dow", a dit M. de St-Just en remettant à M. Larose un certificat d'épargne de $100.

M. Watt a tenu à féliciter son employé et, de la part de la compagnie dont il est le président, il lui a offert un cadeau de $100.

M. Cadot, représentant de l'union, a aussi félicité son confrère et lui a remis un cadeau de la part de l'union.

M. Valiquette, président de l'union des employés des tramways a aussi dit quelques mots et a offert à M. Murray, le garde-moteur du tramways dans lequel se trouvait M. Larose, un cadeau.

Voici l'exploit qui a mérité à M. Larose la décoration Dow.

Dans la nuit du 30 et 31 décembre dernier, un tramway du circuit Ste-Catherine, conduit par le garde-moteur Murray et dont le conducteur était M. Larose, filait vers 3 h. du matin, vers l'est. Soudainement M. Larose aperçut la fumée qui sortait du magasin sis à 3535 est, Ste-Catherine. Murray stoppa le tramway immédiatement et l'on courut donner l'alerte.

Entre-temps, M. Larose, n'écoutant que son courage, s'élança dans l'escalier qui conduisait aux 4 logis et il réveilla les occupants. C'est alors que Mlle Legault, une des locataires du 2e étage, affolée par le danger qui menaçait sa soeur invalide âgée de 87 ans, demenda à M. Larose de lui venir en aide. A ce moment-là, la maison était remplie de fumée et l'on pouvait à peine voir devant soi.

M. Larose se dirigea dans la chambre de la malade, l'enveloppa et le transporta dans le tramway arrêté en face de l'édifice en flammes. Il retourna ensuite prêter main-forte à un frère de Mlle Legault qui était à demi-asphyxié.

De plus, M. Larose porta secours à un enfant qui s'était jeté par la fenêtre et il le ramena dans le tramway où la plupart des sinistrés avaient trouvé refuge.

Par sa bravoure, M. Larose avait sauvé d'une mort certaine deux personnes.

Heurté par une auto

A 1 h. 35 la nuit dernière, M. John Ross, 240, ouest, rue St-Jacques, traversait la chaussée à l'angle des rues Craig et Bleury, quand il fut heurté par une automobile que conduisait M. Lionel Guilbauli, 5545, IIe avenue, à Rosemont. Ce dernier se porta au secours de la victime qui fut transportée à l'hôpital St-Luc, souffrant d'une fracture de la jambe gauche. Les agents Gaston Veillette et Roger Marquis, du poste no 1, ont fait les consatations d'usage.



M. Fernand LAROSE, garde-moteur de la Compagnie des Tramways, reçoit des mains de M. E. Letellier de SAINT-JUST, président du comité du Prix Dow, la récompense que lui a valu son acte de bravoure lorsqu'il sauva plusieurs personnes de la mort, il y a quelques semaines, dans un incendie. La cérémonie eut lieu hier soir, aux remises de la Compagnie des Tramways, à Hochelaga, et fut présidée par M. R.-N. WATT, président de la Compagnie, que l'on voit ici assis dans le fauteuil présidentiel.

La PATRIE

Les deux victimes se rétablissent

On nous rapporte, ce matin, de l'hôpital St-Luc que l'abbé Jacques Brossard, vicaire de St-Louis-de-France et le Frère Vincent-Arthur, du collège Laval, blessés par un maniaque dimanche, ont passé une très bonne nuit à l'hôpital.

Les autorités de l'hôpital disent que l'état des deux grands blessés continue de s'améliorer lentement depuis 48 heures après que tous deux aient eu des heures de grande faiblesse mardi et mercredi.

On croit que maintenant, à moins de complications extraordinaires et absolument imprévues, les deux victimes verront leur état s'améliorer lentement, mais graduellement et que sous peu on pourra les déclarer définitivement hors de danger.

Pendant ce temps leur assaillant, Marcel Julien, 37 ans, accusé de tentative de meurtre sur la personne des deux membres du clergé, attend à la prison de Bordeaux de comparaître en Cour pour son examen volontaire.

Taxes d'éducation sur les compagnies de téléphone et les raffineries

QUEBEC, 14. (Par Jos. LaVergne, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — L'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, va présenter une loi fort importante à l'effet de faire modifier la Loi pour assurer le progrès de l'éducation, passée, l'an dernier, concernant le paiement des dettes scolaires au montant de $90 millions.

Le Bell Telephone et les compagnies de raffinage de pétrole sont affectées. En effet elles seront taxées comme les compagnies de bois et d'électricité.

De plus le bill abroge l'article de la Loi de l'an dernier, qui avait pour effet, au point de vue scolaire, d'annexer Montréal-Est à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Montréal-Est conservera donc son autonomie.

On ajoutera au fonds d'éducation une contribution annuelle payable par les compagnies de raffinage de pétrole ainsi que par les compagnies de téléphone dont le capital versé excède un million de dollars; cette contribution sera de un tiers de un pour cent de leur capital versé, réduit en proportion du chiffre de leurs revenus bruts perçus hors de la province par rapport au montant total de leurs revenus bruts.

Enquête sur les grills et cafés

Les conseillers municipaux ont appris ,au cours de la séance du conseil de ville, hier que les autorités policières sont actuellement à dresser un dossier sur chaque café, grill ou autre lieu de rendez-vous semblable, afin de déterminer ceux qui doivent conserver leurs permis et ceux qui doivent les perdre.

C'est le directeur intérimaire de la police, M. Charles Barnes, qui a fait cette révélation au conseil en réponse à une question du conseiller W.-R. Bulloch, qui se plaignait du peu de cas que l'on fait du bon ordre dans bien des endroits précités.

Cambrioleurs mis en fuite

Mardi des cambrioleurs s'introduisaient dans la bijouterie de M. Henry Ginsberg, 5322, chemin de la Reine-Marie et s'y emparaient de bijoux divers valant $1,500. Un constable ayant découvert l'effraction prévint le propriétaire du magasin et mit les bandits en fuite.

Hier d'autres cambrioleurs brisaient la vitrine du même magasin et étaient de nouveau mis en fuite par un constable, mais cette fois sans pouvoir rien voler. La police enquête sur ces deux vols.

Dommages de $3,000 causés par un incendie

QUEBEC, 14.—Quelque $3,000 de dommages sont le résultat d'un incendie qui s'est déclaré dans un vaste édifice domiciliaire de trois étages, subdivisé en 25 chambres réparties en 6 logements. La maison affectée est située aux Nos 136-138-140, rue Christophe-Colomb.

Les résidants aux six logements sont MM. Georges, Roger, Georges-Albert, Raymond et Fernand Morin, ainsi que M. Gérard Lamontagne.

Les flammes ont pris naissance autour d'un établi, au sous-sol de l'édifice.

Mort du doyen de la faculté des Sciences

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Arthur Léveillé, survenue hier après-midi en sa demeure, 28 avenue Kelvin.

M. Léveillé était docteur en mathématiques de l'université de Londres, doyen de la faculté des sciences de l'université de Montréal, ancien professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et secrétaire-trésorier de l'Institut du radium.

La dépouille mortelle est exposée en sa résidence, 28 rue Kelvin, et les funérailles auront lieu lundi prochain en l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera chanté à 9 heures.

Outre son épouse, née Ernestine Pineault, le défunt laisse dans le deuil, ses frères, Arsène et Clodomir Léveillé, respectivement de Portneuf et de Montréal; sa soeur, Mlle Rosalba Léveillé; ses beaux-frères, les abbés Lucien et Albert Pineault; ses belles-soeurs, Mlle Georgette Pineault et Soeur Ste-Marie Lucien, de la congrégation de Notre-Dame, et plusieurs neveux et nièces.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Pied écrasé sous un piano

Adrien Bériau, 20 ans, 409, est, rue de Fleurimont, un employé de la compagnie J. B. Baillargeon Ltée, aidait à descendre un piano d'un 2ème étage, hier après-midi lorsqu'il perdit soudain l'équilibre et eut un pied écrasé par le piano. L'accident survint en face du no 10840, rue St-Hubert. La victime fut transportée à l'hôpital St-Luc, souffrant d'une fracture du pied.

Grand succès d'un invalide



L'acteur Arold Russells (ci-dessus) qui vient de gagner deux "Oscar" de l'Académie des arts et sciences cinématographiques pour son rôle (le premier de sa vie) dans "The Best Years of Our Lives", le film primé. Cet acteur n'a point de mains et cependant il arrive du premier coup. Bel exemple pour ceux que la vie à mutilés de quelque façon!

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directement de notre serre-chaude PL. 1786-1787
Le jeudi 12 h. 15 12 h. 30

Aidez La Croix Rouge
THÉ "SALADA"

Le conseil siège une partie de la nuit

Les estimés budgétaires ont été adoptés à 3 h. 50 ce matin; aucune augmentation des impôts; les augmentations projetées n'ont pas eu l'approbation suffisante

Aucune augmentation de taxes;

Abolition de l'escompte de 3 pour cent sur les factures de taxes d'eau et d'affaires payées avant le 1er septembre;

Budget de $58,761,759;

Abandon du projet d'augmenter les taux de certains permis et privilèges et d'imposer de nouveaux permis, ce qui aura pour effet de faire économiser aux contribuables une somme de $455,785.

Voilà les principaux points des estimés budgétaires pour le prochain exercice financier de la ville de Montréal, commençant le 1er mai prochain, que les conseillers municipaux ont adoptés exactement à 3 h. 50, ce matin, 21 h. 10 avant la limite de temps allouée par la charte pour l'adoption du budget.

LA LUTTE A ETE DURE

Dans le budget que les membres du comité exécutif ont soumis au conseil de ville, et que les conseillers étaient à scruter depuis près de deux semaines, on prévoyait des amendements aux permis et privilèges et l'imposition de nouveaux permis, dont les principaux portaient sur les placards, les panneaux-réclames et les affiches.

Les revenus anticipé de ces amendements et des nouveaux permis étaient estimés à $455,785, mais dès le début de l'étude des estimés budgétaires, il fut évident que bien des conseillers municipaux ne favorisaient pas le projet, et quand le vote fut pris, ce matin, sur la mesure, quarante conseillers se sont prononcés contre le projet soumis par le comité exécutif, tandis que trente-six ont approuvé l'idée d'augmenter certains permis et privilèges et d'imposer de nouveaux permis.

L'EXECUTIF RETIRE LE DOCUMENT

Le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, avait demandé au conseil de ville de se prononcer sur la mesure, et avait promis de le retirer si les deux-tiers des conseillers présents — proportion requise pour l'adoption d'une telle mesure — ne votaient pas pour le projet.

Le vote pris, M. Asselin proposa de retirer la mesure, et de prier le directeur des finances, M. Lactance Roberge, d'amender le budget de façon à réduire les dépenses d'un montant équivalent à la somme prévue par l'augmentation des permis et privilèges et l'imposition de nouveaux permis.

Le président Asselin se rendit au bureau du directeur des finances, puis revint une vingtaine de minutes plus tard, avec une nouvelle proposition qu'il soumit au conseil, et qui fut adoptée. La nouvelle proposition consistait à faire retirer la mesure destinée à augmenter les permis et privilèges et à imposer de nouveaux permis, et à réduire des dépenses de façon à ne pas déséquilibrer le budget et à permettre aux autorités municipales d'assurer un montant égal de dépenses et de revenus, pour le prochain exercice financier.

LES COUPURES AUX DEPENSES

Une somme de $448,948 fut enlevée de la somme de $2,238,619 prévue pour les dépenses de conversion de la dette, et une autre somme de $6,837 fut réduite de la somme prévue pour les dépenses contingentes, de sorte que les dépenses prévues se trouvaient diminuées d'un montant équivalent à la perte subie par le rejet des nouveaux impôts.

Les estimés budgétaires avaient d'abord été fixés à $59,217,544, et par suite de la diminution imposée à l'item revenu, par la perte de la somme de $455,785, les estimés budgétaires se sont trouvés réduits à $58,761,759, somme que les autorités municipales auront à leur disposition pour faire face aux dépenses du prochain exercice financier.

IL FAUDRA PAYER PLUS

Cependant, si les impôts ne sont pas augmentés et s'il n'y a pas de nouveaux impôts de créés dans le nouveau budget, les contribuables seront appelés à verser à la ville de Montréal une somme de quelque $400,000 de plus que l'an dernier, par suite de la disparition de l'escompte de 3 pour cent que la ville accordait à ceux qui payaient avant le premier septembre, leurs factures de taxes d'eau et d'affaires. Plusieurs conseillers ont voulu maintenir cet escompte, mais les dirigeants de l'administration municipale ont prétendu qu'il leur fallait cette nouvelle source de revenus pour boucler le budget du prochain exercice financier.

Finalement, les adversaires de la disparition de cet escompte, qui étaient à peu près les mêmes que ceux qui combattaient les augmentations aux permis et privilèges et l'imposition de nouveaux permis, ont consenti à laisser enlever l'escompte sur les taxes d'eau et d'affaires, après avoir gagné la bataille sur l'autre terrain.

ON SIEGE UNE PARTIE DE LA NUIT

Afin de terminer l'étude des estimés budgétaires à temps pour que le budget ne soit pas adopté automatiquement, ce qui serait arrivé ce soir, à minuit, en vertu d'un article de la charte, si le conseil n'avait pas bouclé le budget, les conseillers municipaux ont siégé une partie de la nuit. Il était 3 heures 50 quand les conseillers municipaux ont adopté, à l'unanimité, les estimés budgétaires, après qu'ils eurent été amendés dans le sens relaté plus haut.

Les conseillers ont ensuite continué l'étude des autres item sur le feuilleton de l'assemblée, et lorsqu'ils ont épuisé le feuilleton, il était près de 4 heures 30, ce matin. Depuis le 11 septembre 1945, les conseillers municipaux n'avaient pas siégé après minuit. A minuit, hier soir, on a fait venir des sandwiches, du café et des liqueurs, et à tour de rôle, les conseillers se rendaient dans l'antichambre pour prendre une consommation, puis allaient relever leurs collègues qui étaient restés pour prendre part au débat et maintenir le quorum nécessaire pour la poursuite des délibérations, afin que ces derniers puissent, à leur tour, aller refaire leurs forces.

LE VOTE SUR LES NOUVEAUX IMPOTS

Les conseillers qui se sont prononcés contre les nouveaux permis et l'augmentation de certains services et privilèges, sont: MM. Seigler, Lalancette, Savignac, Moreau, McKenna, Healy, Rochon, Jeannotte, Ratelle, Mathieu (Alfred), Morin (Israël), O'Flaherty, Burrows, Bass, Gagnon, Carrière, Simard, Desmarais, Farly, Guévremont, Gauthier, Brien, Kolber, Buhay, Smith, Dubuc, Lamarre, Lafaille, Fewkes, Morin (Jean), Lyall, Charpentier, Godin, Dubeau (Achille), Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin et Dozois.

Ceux qui se sont prononcés pour la mesure sont: MM. Goyette, Filion, Dubeau (Eudore), Lévesque, Quinn, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Parent, Asselin, Quintin, Fisher (Mlle), Delisle, Trudeau, Gaudry, Mathieu (Armand), Drolet, Girard, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Lanoue, Leblanc, Lauriault, Reford, Murphy, Osborne, Lortie, Prud'homme, Desrochers, Allan (Edmond), Laframboise, Laverdure et Bogert, soit 36 en faveur et 40 contre.

Les principaux adversaires des nouveaux impôts furent MM. Guévremont, Jeannotte, Croteau, Savignac et Smith. Au cours de la séance d'hier soir, le conseiller J.-B. Delisle, un représentant des syndicats nationaux au conseil de ville, fit un plaidoyer en faveur des nouveaux impôts projetés, prétendant que la ville avait besoin de nouveaux revenus pour répondre aux demandes nombreuses d'améliorations de toutes sortes des conseillers municipaux et des simples citoyens.

CRISE EN BULGARIE?

ISTAMBOUL(14 .(P.A.) Les allées et venues du personnel diplomatique ont fait naître, en Turquie, la rumeur d'une crise en Bulgarie.

Des rapports, non confirmés cependant, veulent que la mission diplomatique française à Sofia ait laissé cette capitale et qu'elle atteigne Istamboul aujourd'hui.

Malgré son visa, on aura refusé au courrier américain son entrée en Bulgarie. On prétend aussi qu'on aurait laissé entrer un Polonais, sa femme et son enfant qui se trouvaient sur le même train, après qu'on eut téléphoné à Sofia.

La Bulgarie a fermé ses frontières du côté de la Turquie jeudi dernier pour une période de dix jours, dans l'espoir de mettre fin à la contrebande de l'argent.

La vente de navires

La Corporation des biens de guerre a annoncé aujourd'hui qu'elle a vendu durant le mois de février plus de 90 bateaux déclarés en surplus, dont la dimension variait depuis les doris jusqu'aux cargos océaniques, pour une somme dépassant $1,500,000. En outre, La Park Steamship Co. Ltd., agissant au nom de la Corporation, a vendu 4 cargos pour un montant additionnel de $1,800,000.

Le plus gros navire était le cargo "Canadian Constructor", vendu à la Canadian Constructor Ltd., (Canadian National Steamships). Les autres gros navires comprenaient le vapeur "Charny" de 556 tonneaux vendu à W. N. MacDonald, Sydney, N.S.; le navire à moteur "MacKenzie" vendu au Capitaine Jules Lamarre, Québec et un bateau gardien de barrage, acheté par Gilley Bros. Ltd., New Westminster, C.-B.

Des 58 péniches à rampe vendues pendant le mois, 43 allèrent à l'UNRRA, deux à la Saskatchewan Reconstruction Corporation et une à la Commission d'achat de la Colombie canadienne. La "Traverse du St-Laurent", Sorel, Qué., a acheté 2 péniches ouvertes et 8 péniches couvertes.

SOUS LES AILES BLEUES

Jean Demais a écrit durant la guerre plusieurs oeuvres très attachantes, touchantes au possible; mais il n'a rien fait de plus simplement prenant que ce roman qu'il a intitulé "*Sous les ailes bleues*", et que la "Patrie" quotidienne offrira bientôt à ses lecteurs. Sylvie Brunois, jeune fille de 22 ans qui en paraît à peine 18, l'allure garçonnière moderne, est l'héritière des époux Perrin-Rodier, entrepreneurs en camionnage-déménagements. Dans le patelin où s'exploitait l'entreprise, elle se trouve en face d'un concurrent sérieux. Mais la guerre éclate, le concurrent est appelé sous les drapeaux. Les affaires baissent rapidement et Sylvie Brunois se voit bientôt en présence de difficultés sérieuses. Elle s'engage pour servir dans la Croix Rouge. Comme le "bleu" à la caserne, elle trime ardument et finit par se faire accepter par tous ceux qui jusque là s'éloignaient d'elle à cause de ses habitudes garçonnières. La guerre envoie dans le secteur d'Assigny-sur-Bresle des blessés de toutes les armes. C'est donc dans ce secteur que se décidera le sort de Sylvie Brunois. Histoire sério-comique, "*Sous les ailes bleues*" vous fera tour à tour rire ou pleurer. La "Patrie" quotidienne vous en réserve l'exclusivité et la première tranche de l'ouvrage paraîtra dès le *15 mars prochain*

Le Congrès marial d'Ottawa en juin atteindra une splendeur digne des plus grandes fêtes

Ottawa, siège du gouvernement canadien, sera le théâtre de grandioses manifestations religieuses lorsque, durant la troisième semaine de juin, des milliers de catholiques, venus des quatre coins du pays, des Etats-Unis et d'ailleurs, se réuniront dans des prières collectives pour l'établissement d'une paix durable dans le monde.

Ce sera l'occasion d'un grand congrès Marial, reprise des congrès eucharistiques internationaux dont la série fut interrompue par la dernière grande guerre, qui marquera le centenaire de fondation du diocès d'Ottawa lequel, de si humbles débuts à l'époque de Bytown, est devenu l'une des plus belles provinces ecclésiastiques du Canada qui renferme dans ses limites, l'un des grands centres diplomatiques et politiques de l'univers.

EXPLICATIONS

Le terme marial, on le comprend bien, est tiré de "Marie" au culte de laquelle sont dédiées un grand nombre de paroisses du diocèse. De fait, le diocèse lui-même est né de la dévotion à la Sainte-Vierge et, l'un après l'autre, les titulaires qui se sont succédé, n'ont cessé d'encourager la dévotion a la Mère de Dieu. Il est bon de rappeler aussi que les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée ont joué dans le développement du diocèse un rôle de premier plan. Il était donc approprié de donner à ces grandes assises religieuses le caractère marial car elles prendront la forme de prières collectives à l'adresse de la grande Médiatrice du Ciel à qui l'on demandera d'assurer la paix parmi les nations.

CARDINAL-LEGAT

Congrès par un cardinal-légat qui n'a pas encore été désigné. Par le truchement de la radio l'on y entendra un message particulier du Souverain Pontife. Les cardinaux, archevêques et évêques de quelque 75 pays ainsi qu'à peu près tout l'épiscopat du Canada et des Etats-Unis, y ont été invités et, déjà, plusieurs d'entre eux ont exprimé l'intention d'y participer. Quelques cardinaux, notamment L. E. NN. SS. McGuigan, de Toronto, et Spellman, de New-York seront au nombre des prédicateurs à certaines solennités.

EN JUIN

C'est au mois de juin que la Capitale canadienne jouit de sa plus belle température estivale. Située dans un décors des plus pittoresques, elle offre comme attraits aux touristes ses magnifiques parcs, autostrades, monuments historiques et édifices parlementaires et administratifs. L'hospitalité de ses citoyens est proverbiale.

75,000 PERSONNES

Les principales cérémonies religieuses se dérouleront au Parc Lansdowne où un reposoir géant d'une architecture moderne, simple et gracieuse, sera érigé. Des sièges y seront aménagés pour environ 75,000 personnes, y compris l'épiscopat et les représentants du corps diplomatique et de l'autorité civile. Le reposoir occupera une superficie de 515 pieds de long par 80 pieds de profondeur. Une tour centrale surmontée d'une colossale statue de la Ste-Vierge s'élèvera à une hauteur de 155 pieds.

PROCESSIONS

Le thème des processions, représentations théâtrales et autres cérémonies, entremêlées d'événement strictement liturgiques, portera sur la vie de la Ste-Vierge. L'objet capital du Congrès est d'offrir au Tout-Puissant, par l'intercession de notre Mère du Ciel, des prières pour une paix juste et durable. Il y aura aussi une exposition religieuse au cours de laquelle l'on fera ressortir le travail missionnaire; près d'une centaine de communautés d'hommes et de femmes participeront à cette exposition. Un appel aux vocations y sera lancé.

Les autorités religieuses et municipales ont organisé de forts comités en vue de mobiliser pour la semaine du Congrès tout le logement disponible à Ottawa, Hull, Eastview et des environs. Des groupes organisés de New-York, Boston, Chicago et Ogdensburg, pour ne pas parler des principaux grands centres canadiens, ont annoncé leur intention de visiter Ottawa pour la circonstance. La coopération offerte de tous côtés par les représentants de l'autorité civile assure à l'avance le succès de ces grandes assises mariales.

Granby fera fête à Mgr J. Cabana

Granby veut fêter dignement ses deux évêques. Mgr Ls. Joseph Cabana qui doit être sacré à St-Hyacinthe le 19 mars, est le frère de Mgr Georges, archevêque de St-Boniface. Tous 2 natifs de Granby, cette ville les recevra au lendemain du sacre de l'évêque de l'Ouganda. Ils seront d'abord reçus chez Mgr Pelletier où ils célébreront la messe samedi le 22. Dimanche le 23 le nouvel évêque célébrera sa première messe pontificale à l'église Sainte-Famille. Un grand banquet offert par cette paroisse réunira ensuite un grand nombre d'invités.

M. Leduc agite le fantôme de la province de Montréal

QUEBEC, 14. (Par Jos. LaVergne, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — "Si jamais un gouvernement a consacré les droits des parents dans les lois, c'est bien le gouvernement actuel. Mais, avec nous, ce droit n'a jamais servi de paravent pour cacher le patronage politique. Sous les libéraux, un patronage effréné s'est perpétué pendant 45 ans. Les écoles, à Montréal, ont coûté trois fois ce qu'elles auraient dû coûter. Quand il s'agit de principes nos adversaires ne sont pas enthousiastes. Mais quand ils perdent leur suçon, ils se mettent à pleurer tous ensemble".

C'est ce que déclarait, hier, a l'Assemblée législative, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, lors de l'étude, en troisième lecture du bill de la commission des écoles catholiques de Montréal. On passa de nouveau les deux séances de la journée sur ce bill. De nombreux discours furent prononcés, tous du côté de la gauche, à l'exception de celui de M. Duplessis. Ce dernier donna la réplique à l'hon. Adélard Godbout.

Le député libéral de Laval, l'hon. François-J. Leduc, à un moment donné, a déclaré que si le gouvernement continuait à se moquer de la métropole du Canada, il pourrait bien arriver, un bon jour, que Montréal se sépare du reste de la province.

L'HON. M. GODBOUT

Le chef de l'opposition exprime l'espoir que le gouvernement rayera du feuilleton un pareil projet de loi. Autrement, dit-il, nous nous verrons forcés de placer dans les statuts une des lois les plus odieuse, parce qu'elle consacre le principe de la centralisation, qu'elle nie aux pères de famille le droit de regard dans l'éducation de leurs enfants et qu'elle comporte un accroc sérieux au principe de la taxation sans représentaton.

Il déclare que le gouvernement tente d'empêcher les parents d'exercer leurs droits et que c'est un principe pernicieux. Le premier ministre, dit-il, reconnaît lui-même que c'est un principe pernicieux en déclarant qu'il n'y a aucun danger pour les municipalités autres que Montréal et Québec.

Dans la deuxième partie de son discours, M. Godbout répond aux arguments apportés par le secrétaire provincial. M. Côté avait dit que depuis 1846 les commissaires d'écoles étaient nommés non élus. M. Godbout réplique que constamment la ville de Montréal a eu la voie prépondérante.

Invité par la droite à parler de la loi de 1940, M. Godbout dit qu'il n'a aucune hésitation à le faire. Il déclare qu'il existait alors une situation pénible qui ne dépendait pas des citoyens de Montréal, ni des individus en particulier, mais dans une très large mesure de l'Assemblée législative. Le gouvernement s'est alors fait autoriser à nommer une commission de cinq membres, demandant à l'archevêché d'en désigner un, et déclarant qu'il s'agissait d'une situation temporaire. Dès l'année suivante, dit M. Godbout, nous avons formé une commission de neuf membres, comprenant trois représentants de l'archevêché, trois représentants du conseil de ville et trois représentants du gouvernement. C'était une représentation vraiment convenable.

Parlant de la dette de la commission scolaire, M. Godbout dit que le gouvernement a fait un cadeau de grec à la métropole. Le service de la dette de $47,000,000 représente moins de $3,000,000 par année. Ce montant est couvert par le montant de $2,800,000 qu'en vertu d'une législation spéciale, on fait payer par l'hydro.

M. Godbout dit encore que d'après le chef du gouvernement la loi vise à faire sortir les mauvais rouges de la commission scolaire. Or, poursuit-il, les trois membres nommés par le gouvernement pouvaient être des rouges. Mais les trois membres nommés par le conseil, MM. Lambert, Barrière et O'Donnell étaient des conservateurs.

En terminant, le chef de l'opposition déclare que si le gouvernement ne veut pas accepter le principe d'une commission de trois groupes, il devrait au moins donner la prédominance au groupe de l'archevêque de Montréal.

L'HON. M. DUPLESSIS

Ceux qui ne connaissaient pas le chef de l'opposition auparavant, dit le premier ministre, ont dû être surpris de tant d'illogismes, de contradictions, de paradoxes et d'inexactitudes.

"Il s'agit dans ce bill de donner à la commission scolaire catholique de Montréal un système administratif.

"Depuis au delà de 102 ans, jamais les commissaires d'écoles de Montréal n'ont été élu par le peuple. Ils ont été nommés par le gouvernement. Ce n'est donc rien de nouveau. C'est un principe séculaire qui a été appliqué comme exception à la règle qui consiste à faire élire les commissaires par les électeurs scolaires. Cette exception existe à Québec et à Montréal.

"Et ce sont les libéraux, ces pharisiens, ces diables déguisés en ermites qui parlent aujourd'hui de l'intervention du gouvernement. Ce sont ces gens-là qui jettent aujourd'hui les hauts cris et parlent du droit des parents.

"Les commissaires d'écoles de Montréal n'ont été édus par le peules conditions actuelles.C'est une fonction administrative purement et simplement. Il ne s'agit pas du droit des parents, il ne s'agit pas d'enseignement, il s'agit de finances. Il s'agit de bâtir des écoles, de donner des contrats, des polices d'assurances, d'engager des employés. La commission scolaire a un comité pédagogique pour voir à l'enseignement et aux programmes. Et sous l'Union Nationale plus que jamais, le conseil de l'instruction publique est la seule autorité en matière de programme.

"Que viennent faire les tirades hypocrites sur les droits des parents ? Si jamais un gouvernement a consacré les droits des parents dans des lois, c'est bien le gouvernement actuel. Mais avec nous, ce droit n'a jamais servi de paravent pour cacher le patronage politique.

"Sous nos honorables amis, un patronage effréné s'est perpétué pendant 45 ans. Les écoles ont coûté trois fois ce qu'elles auraient dû coûter. Le député de Mercier (M. J.-A. Francoeur) avait des contrats pour le chauffage et la plomberie. Quand il s'agit de principes, ces gens-là ne sont pas enthousiastes. Mais quand ils perdent leur suçon, ils se mettent à pleurer tous ensemble.

M. Francoeur : "Je défie le premier ministre de porter des accusations contre le député de Mercier. Je le mets au défi de prouver quoi que ce soit. Qu'il mette son siège en jeu et qu'il prouve, s'il est capable, que j'ai obtenu des contrats injustement".

M. Duplessis : "Je répète que le député de Mercier fut l'un des contracteurs de la commission scolaire sous les régimes soi-disant libéraux.

"Le conseil municipal représentait les parents ? Depuis quand ? Les électeurs propriétaires ne représentent qu'une petite proportion des parents.

"Nous avons assumé une dette de $46 millions qui pesait sur les propriétaires de Montréal et sur la corporation municipale. Le conseil municipal et le comité exécutif, qui avaient une responsabilité dans cette dette, devraient nous remercier. Au lieu de remerciements, nous n'entendons que des gémissements.

"Des dettes ont été accumulées à Montréal à cause du patronage politique. Non content de laisser la métropole croupir sous ses dettes, l'ancien gouvernement l'a interdite. Et aujourd'hui, on se fait un paravent du droit des parents pour cacher la voracité et la rapacité d'un parti qui s'est engraissé de patronage politique".

M. Duplessis termine en disant qu'il ne sera jamais question d'établir, ailleurs qu'à Québec et Montréal, un autre système que celui qui existe actuellement.

M. ANDRE LAURENDEAU

Le chef du Bloc dit que le projet de loi constitue une aggravation des erreurs passées et un très dangereux précédent.

"Les arguments qu'on invoque en faveur du bill pourraient être les mêmes exactement, dit-il, si l'on voulait étendre aux autres commissions scolaires le principe de centralisation que l'on consacre ici. Le conseil de l'instruction publique voit aux programmes dans toute la province. Quant au conseil pédagogique de Montréal, il est nommé par la commission scolaire. En prenant le contrôle de la commission, le gouvernement se donne en même temps une main-mise sur le comité pédagogique".

L'HON. J.-F. LEDUC

Le député libéral de Laval, l'honorable F.-J. Leduc, soutient qu'il s'agit là tout simplement d'une ingérence politique nouvelle. Le bill n'améliore rien. On va finir par forcer Montréal à se séparer du reste de la province.

L'HON. BIENVENUE

Le député de Bellechasse, l'hon. Valmore Bienvenue, affirme que l'on veut chasser tout ce qu'il y a de rouge et que c'est probablement pour y mettre du bleu à la place.

Le dernier orateur de la soirée fut M. David Côté, de Rouyn-Noranda, qui est également contre le bill. Et la Chambre s'ajourna à onze heures ce matin.

Ceux qui survolent Montréal



Ces deux jeunes pilotes de l'escadrille de chasse 438 de la Force Auxiliaire du C.A.R.C. se préparent à décoller de la base de l'escadrille "La Ville de Montréal", à l'aérodrome du C.A.R.C., à St-Hubert. De gauche à droite, le chef d'escadrille Roland Laporte, D.F.C. (avec agrafe) et le sous-lieutenant d'aviation Lucien Marcotte, D.F.C., tous deux de Montréal, anciens pilotes de la fameuse escadrille canadienne-française des Alouettes. Le public montréalais peut les voir survoler Montréal, en fin de semaine, dans les petits avions Harvard.

On fermera des postes de police à Montréal

Au cours de la séance du conseil de ville, hier après-midi, M. Charles Barnes, directeur intérimaire du service de la police, a déclaré qu'on avait l'intention de fermer un certain nombre des vingt postes qu'il y a à travers la ville, vu la tendance à réduire le nombre des postes de police et à augmenter celui des voitures de la radio-police.

M. Barnes a révélé que son service comptait actuellement 1,454 hommes, et qu'on avait prévu, dans les estimés budgétaires, des deniers pour l'engagement de 325 hommes nouveaux, au cours du prochain exercice financier. M. Barnes a dit qu'à son avis, ce ne sera pas encore suffisant, vu qu'on considère ordinairement qu'il faut un agent de la paix par 500 personnes, ce qui donnerait plus de 2,000 hommes de police pour la ville de Montréal. Il a toutefois admis qu'avec 1,800 hommes, il pourrait assurer une surveillance convenable.

LES CIRCONSTANCES CHANGENT

M. Barnes a expliqué au conseil qu'en 1942, la force constabulaire comptait 1,521 hommes, et qu'il n'y avait alors que deux équipes, tandis qu'actuellement, la force constabulaire est divisée en trois équipes, et que les congés sont plus nombreux, de sorte que les hommes en service, en tout temps, sont beaucoup moins nombreux qu'en 1942.

LE CHOIX DES AGENTS

Le conseiller Albert Charpentier a prétendu qu'on accordait trop d'importance à la "graisse" et trop peu à la "tête", lorsqu'il s'agit de choisir les agents de la paix. Il a critiqué la méthode de choisir les agents, mais M. Barnes a expliqué que les autorités municipales avaient établi des règles pour le choix des agents, et que l'on ne pouvait ignorer ces règlements.

En terminant l'étude des estimés du service d'incendie, le conseiller Fewkes a déclaré que la ville n'accordait pas assez d'argent pour la prévention des incendies, et qu'on devrait accorder une plus forte proportion des deniers du service d'incendie à cet item.

Guam est la plus grande des îles Marianne.

Pincé après 14 ans

QUEBEC, 14. (D. N. C.) La mémoire de la Sûreté provinciale, après 14 ans bien comptés, est toujours vive, c'est ce qui ressort d'une arrestation opérée aux petites heures, hier matin. Deux envoyés de la Sûreté, division de Québec, ont appréhendé, à Shawinigan, Joseph Lavallée alias Richard, 42 ans, accusé d'être l'un des auteurs du vol à main armée perpétré le 25 février 1933, à la résidence de M. J.-E. Bourret, alors secrétaire trésorier de la municipalité de Charlesbourg.

DOULEURS
MIGRAINES
NEVRALGIES
MAUX de DENTS
MAUX de TETE
LUMBAGO
Sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Rapidité d'action
Effet persistant
Économique
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
DISTRIBUTEUR: J. ALF. OUIMET. • MONTREAL

Le pain fut le premier aliment de l'homme. Il était destiné à satisfaire

Vous serez satisfait de votre pain quotidien si vous mangez le pain Canada Bread. Vous pouvez vraiment en goûter la saveur, car il excite et satisfait l'appétit.

CANADA BREAD

Goûtez-en la saveur

Votre épicier se fera un plaisir de vous le fournir

Molotov insiste pour qu'on parle de la Chine

MOSCOU, 14. (P.A.) — Le Commissaire soviétique aux affaires étrangères, Vyacheslav, Molotov, a insisté auprès de ses Trois collègues à la Conférence de Moscou, pour que l'on s'occupe de la Chine. Le gouvernement chinois, l'un des cinq grands alliés de la guerre, avait déjà refusé d'aller soumettre sa politique intérieure aux Quatre, parce que leurs pouvoirs se limitent, et aux ennemis de la coalition alliée, et aux pays d'Europe.

Les délégués français Georges Bidault, et anglais, Ernest Bevin, ne se sont pas encore prononcés, bien que les délégué anglais ait jusqu'à présent adopté une ligne de conduite assez proche de la thèse américaine.

Le général Marshall, secrétaire d'Etat américain ,en tient pour sa part à la limitation des conversations des Quatre, à leur objet propre, qui est la pacification de l'Allemagne, et l'établissement d'une paix pratique avec l'Autriche. Sans accepter qu'on parle de Chine ou d'Asie, le général Marshall a indiqué comme condition préalable éventuelle à cette altération importante de l'agenda de la Conférence, qu'un représentant de la Chine, accrédité par le gouvernement régulier de ce pays allié, soit présent à Moscou si l'on veut absolument s'occuper de son pays.

Mais la Chine refuse de laisser ses Alliés intervenir dans sa politique intérieure, même en-dehors de la Conférence des Quatre, et même avec une représentation chinoise à désigner.

En attendant que se dissipe cette situation imprévue et encore incertaine, les Quatre poursuivent la routine de leur procédure. Le général Marshall doit présenter aujourd'hui le chiffre des prisonniers allemands que détiennent les Etats-Unis (en territoire occupés.)

Le général Marshall ne semble pas disposé à se laisser entraîner jusqu'en Chine par son collègue russe. Des observateurs voient en Chine, le point faible de la diplomatie américaine, depuis surtout l'échec de la tentative de pacification américaine poursuivie sans succès durant près d'un an, précisément par le général Marshall, entre le gouvernement régulier et les communistes.

Il y aurait aussi dans ces tentatives russes d'amener la Chine sur le tapis, l'objectif de gêner les Etats-Unis en les forçant à admettre qu'il reste encore des troupes américaines en Chine, et que ces troupes soutiennent le gouvernement Tchiang Kai Chek, que le général Marshall a reconnu affligé d'une aile droite réactionnaire.

Aux dernière nouvelles, on conviendrait d'un échange d'informations sur la Chine, sans s'engager à rien, et toujours à condition qu'un représentant chinois soit présent, ce que la Chine a déjà officiellement refusé d'accepter.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le décès survenu hier après-midi, à l'âge de 36 ans, de M. Jean Girouard, employé de United Auto Parts Ltd et autrefois de la Dufresne Engineering Co. M. Girouard avait été souffrant depuis plusieurs mois.

Né à Montréal, le 8 octobre 1911, le défunt avait fait ses études au Montreal Catholic High School et au Collège Mont-St-Louis.

Lui survivent, outre sa femme, née Beaudry (Françoise), demeurant à 723 avenue Outremont, Outremont, et un fils Jean, son père et sa mère, M. et Mme J.-L. Girouard; une soeur, Mme Lucien Grégoire (Monique); ses beaux-parents, M. et Mme N.-A. Beaudry; deux belles-soeurs, Mmes Jacques Girouard et Mlle Lucile Beaudry; quatre beaux-frères MM. Lucien Grégoire, Jean-Jacques, Guy et Louis-Paul Beaudry; un neveu: Jacques Girouard.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J.-S. Vallée, Ltée, 5310, avenue du Parc, d'où le cortège funèbre partira pour se rendre à l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, où le service sera chanté lundi matin, à 8 h. 30. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LA CULTURE CLASSIQUE

Mme Benoit Brouillette, directrice du Collège Marie-de-France, parla de l'influence de la culture classique sur l'œuvre d'un de nos écrivains français modernes: H. Bosco, au cours d'une causerie radiophonique.

La conférencière souligna qu'avant de devenir auteur célèbre, lauréat du Prix Renaudot, en 1945, M. Bosco était professeur d'humanités. Elle dit qu'on retrouve dans son grand roman "Mas Théotime", une architecture latine bien définie, qui trouve sa source dans les Georgiques de Virgile. Mme Brouillette fit alors une étude comparative de l'œuvre de l'écrivain moderne et de celle du poète ancien. Elle cita alors de nombreux passages du livre de Bosco.

En terminant, elle déclare que "l'ensemble de l'oeuvre, de M. Bosco est singulière, pénétrée d'une poésie vivante, classique mais spiritualiste, qui a profondément touché tous ceux qui estiment qu'avec des descriptions réalistes, on ne cerne pas tout l'univers d'un homme, mais que si l'on ose aller plus loin, on peut donner "le sens de l'inexprimable".

Mme Brouillette fut présentée par M. l'abbé Paul Lachapelle, aumônier du Collège Marie-de-France et remercié par le R. P. Bernardin Verville, o.f.m., l'un des directeurs de l'exécutif du Bon Parler français. Mme Brouillette avait été invitée à parler par M. Jules Massé, président de cette société.

LES ÉTUDIANTS EN ÉBULLITION

QUEBEC, 14. — L'A.G.E.L., qui est l'Association Générale des Etudiants de l'Université Laval, doit loger auprès du Conseil de l'A.G.E.U.M. et de la Ligue des Débats interuniversitaires une protestation officielle au nom des étudiants de Laval à la suite du dernier débat interuniversitaire, le 10 mars dernier, apprend-on de sources fiables.

Le trophée Cardinal Villeneuve fut alors adjugé à Montréal mais la Commission des Débats de Laval, ayant fait enquête sur la façon dont fut mené le débat à Montréal, a logé mercredi soir une plainte officielle auprès du Grand Conseil de l'A.G.E.L. réuni en assemblée générale. Cette plainte énonce les griefs de Laval sur la conduite du débat à Montréal et suggère une refonte de la présente constitution de la Ligue des Débats Interuniversitaires.

Le grand conseil de l'A.G.E.L. doit délibérer de nouveau sur cette question bientôt.

Anciens de Plessis

Lundi soir, le 17 mars, assemblée régulière du comité de régie de l'Association des anciens de l'école Plessis. Tous les anciens sont convoqués d'urgence. Il y aura alors inscriptions des nouveaux membres. On est prié de se rappeler que les assemblées ont lieu à l'école, 2075 Plessis et non à la salle paroissiale, à 8.30 heures précises.

M. Trefflé Boulanger à la Chambre de Commerce



La PATRIE

A l'occasion de la "Semaine de l'éducation, la Chambre de Commerce de Montréal avait invité hier midi à son déjeuner-causerie hebdomadaire, M. Trefflé Boulanger, directeur du personnel enseignant à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Ci-dessus, une partie de la table d'honneur à laquelle avaient pris place les commissaires et plusieurs hauts personnages de la Commission. On remarque sur la photo: MM. L.-P. LUSSIER, assistant-directeur du personnel enseignant; M. le chanoine Eugène GAREAU, visiteur général des écoles de la Commission; M. René-B. PERREAULT, président du comité des déjeuners-causeries de la Chambre, qui présidait le déjeuner; M. BOULANGER; M. Alfred LAROSE, président de la Commission, et M. Raymond DUPUIS, président de la maison Dupuis Frères et trésorier honoraire de la Chambre.

* * * * * *

A la Chambre de Commerce

"Bien que bon, notre système d'éducation peut être amélioré"

"Croyez-en celui qui vous parle et qui a visité le Canada et les Etats-Unis et rencontré un grand nombre d'éducateurs de ces régions. Nos écoles sont loin d'avoir tous les défauts et toutes les faiblesses dont on les accuse en certains milieux, bien au contraire. Par la saine atmosphère qui y règne, par la compétence et le dévouement de nos maîtres, par le zèle des commissaires et de leurs collaborateurs, elles se classent honorablement parmi celles du pays et de l'étranger, malgré les lacunes que je vous ai signalées", disait hier après-midi à l'issue du déjeuner causerie hebdomadaire de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Trefflé Boulanger, directeur du personnel enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. Boulanger avait été invité à prononcer la conférence à l'occasion de la semaine de l'éducation organisée par la dite Chambre de Commerce. Il expliqua aux quelque 500 membres réunis dans le salon Rose de l'hôtel Windsor le fonctionnement du système d'éducation dans le Québec et plus particulièrement à Montréal.

PROGRES

M. Boulanger parle alors des progrès réalisés par la Commission depuis sa fondation il y a 101 ans: a) la fondation des classes primaires supérieures (10e, 11e et 12e années) dont les classes de 1928 à nos jours, sont passées de 31 classes avec 652 élèves à 121 classes avec 2,081 élèves; b) la création des cours de perfectionnement du samedi pour les maîtres; c) l'attribution de l'enseignement de certaines matières du programme à des spécialistes; d) la création de services auxiliaires, tels que la statistique, le contrôle des absences, les archives, la revue pédagogique, l'enseignement par le cinéma, la bibliothèque des instituteurs, le service médical et les bibliothèques scolaires.

A cet essor formidable donné par leurs prédécesseurs, a poursuivi le conférencier, les commissaires actuels ont bien voulu ajouter la création d'un poste de directrice d'enseignement ménager; la création d'un service de l'enseignement des langues secondes; l'adoption d'un nouveau barème pour la nomination des directeurs et des assistants-directeurs d'écoles; l'amélioration d'une partie du traitement des instituteurs; l'introduction de quelques manuels nouveaux; la concentration des classes primaires supérieures; la publication de la Circulaire générale; l'adoption de règlements nouveaux relatifs à la sélection et à la promotion du personne enseignant.

Cependant tout n'est pas parfait. Il y a encore des lacunes à combler. Il faudrait, a dit M. Boulanger, de nouvelles écoles dans les quartiers nouveaux, des bibliothèques dans 176 écoles, qui en sont privées, des écoles exclusivement primaires supérieures pour jeunes filles, 30 autres ateliers de travaux manuels pour les garçons de 7e et 8e années, 33 autres salles d'art culinaire pour les jeunes filles de la 5e à la 12e année, etc.

En plus, a ajouté le conférencier, nos classes primaires supérieures pour jeune filles manquent de laboratoires pour l'enseignement des sciences, la décoration intérieure laisse à désirer dans un grand nombre d'écoles, au point que les directeurs hésitent à parler de propreté aux élèves et plusieurs de nos cours de récréation ne sont pas encore pavées, devenant une cause de sérieux inconvénients aux points de vue d'hygiène et de propreté.

Les commissaires, dit M. Boulanger, voudraient bien corriger ces lacunes, mais la question est d'ordre pécuniaire. Le déficit annuel est de $1,000,000 en moyenne depuis 1931. "En principe seules deux solutions s'imposent: réduire les dépenses au niveau des revenus ou augmenter les revenus pour rencontrer les obligations. Je ne crois pas exagéré en disant que la première a été exploitée au maximum.

M. Boulanger dit que pour aller de l'avant, il faudra faire appel à des techniciens, à de véritables orienteurs à condition toujours d'en avoir les moyens.

M. Boulanger fut présenté par M. René-B. Perrault, président du comité des déjeuners-causeries. M. Gilbert-A. Latour, directeur général de la Chambre de Commerce, fit un appel pour que les membres viennent nombreux à Québec pour que la délégation soit la plus imposante possible. Il s'agit de demander au gouvernement une chose très importante pour le consommateur: l'uniformisation des contrats de vente à tempérament.

Débat oratoire

C'est ce soir qu'aura lieu le grand débat mixte intitulé: "Le plus grand privilégié: lui ou elle?" à l'Ecole supérieure St-Stanislas, 1200 est rue Laurier, sous le patronage d'honneur de l'hon. Ernest Bertrand et sous le patronage d'honneur de l'hon. Jos.-A. Francoeur.

Incendie dans le vieil édifice de l'Université

A 4 h. 56 la nuit dernière, les pompiers de la division centre ont été alertés pour combattre un commencement d'incendie qui venait d'être découvert dans le sous-sol de la nouvelle école des Arts et Métiers, dans l'ancien édifice de l'Université de Montréal, rue St-Denis, au sud de la rue Ste-Catherine. Les flammes avaient pris naissance dans une armoire, au département de la plomberie. Sous la direction du chef de division Louis Deloge et du chef-intérimaire J. Poirier, les membres de la brigade utilisèrent deux jets d'eau avant de se rendre maîtres des flammes. Ce n'est que plus d'une demi-heure plus tard que les pompiers retournèrent aux casernes.

x x x

Le service d'ordre, durant les manoeuvres de la brigade, fut assuré par les sergents Georges Dépatie, du poste No 4, et Lomer Malo, du poste No 1, et un cordon d'une dizaine de policiers expédiés hâtivement sur les lieux.

Matière de mérite, dit le tribunal

L'hon. juge Pierre-F. Casgrain, vient de rejeter une inscription en droit présentée par John-Manville Products Corporation, de New-York, défenderesse dans une action de $77,100 prise par la Canada Steamship Lines pour matériaux défectueux fournis à la demanderesse. Par son inscription en droit, la compagnie américaine disait n'avoir rien à voir avec le contrat de vente des matériaux en question et que, partant, elle n'avait point à paraître comme co-défenderesse à l'action intentée. La Cour rejette pour l'instant cette prétention, disant que la question ne pourra être débattue que lorsque la cause sera entendue au mérite car, dit le tribunal, il y a ici matière de mérite.

AVIS est par les présentes donné que le CLUB LAVAL-SUR-LE-LAC, ayant son siège social dans la Ville de Laval-sur-le-Lac, constitué en corporation par une loi spéciale de la Législature de la Province de Québec, demandera à la dite Législature, à sa présente Session, d'adopter une loi spéciale aux fins de valider les arrangements qu'il a faits avec des membres actionnaires dont les actions ont été reprises en paiement de leurs redevances et de décréter que ces actions sont sa propriété et qu'il pourra en disposer aux prix, termes et conditions que son conseil d'administration jugera convenables.

Montréal, 10 mars 1947.

CLUB LAVAL-SUR-LE-LAC.
Requérant.

L'UNIVERSITÉ RESTERA DE LANGUE FRANÇAISE

"Que l'Université de Montréal reste fidèle à la langue française et au peuple canadien-français pour qui, et par qui, avec les deniers de qui elle a été fondée; et que le gouvernement provincial conditionne ses subventions à l'Université de Montréal, à la conservation et au développement de son caractère vraiment français."

Tel est le sens du principal voeu adopté hier soir au Congrès administratif de la Société Saint-Jean-Baptiste, par les quelque 150 délégués présents, représentant les sections, les principales professions et métiers, tous genres de commerces et la plupart des paroisses de la métropole.

INITIATIVES ETRANGERES

Le congrès a appris avec un intérêt angoissé que des initiatives étrangères tentaient de pousser l'Université de Montréal, péniblement fondée avec les deniers du peuple canadien-français, dans la voie du bilinguisme, du professorat étranger et même du recrutement étudiant extérieur. La Société Saint-Jean-Baptiste, reconnaissant l'importance du rayonnement national et extérieur de la plus grande université française d'Amérique, rappelle que le premier objet de cette institution nationale est de servir les nôtres, et que cet objet et ce rayonnement ne seront atteints que par l'élévation du caractère absolument français de l'Université de Montréal, au rang d'un principe infrangible dont le respect est vital pour les quatre millions de Canadiens de langue française.

UNANIMITE FORMELLE

M. le notaire Louis-Athanase Fréchette, ancien président et directeur-général de la Société, s'est fait le porte-parole du Conseil général pour affirmer l'importance de ce voeu et exprimer l'extrême gravité que veut y mettre la Société Saint-Jean-Baptiste, gardienne du patrimoine national du peuple Canadien-français et tutrice de l'avenir de notre élite intellectuelle, en priant toutes les autorités engagées dans cette question vitale, de considérer que les Canadiens-français ont le devoir de défendre leurs institutions, surtout celles qui doivent assurer l'avenir de notre jeunesse, contre toute infiltration étrangère. Une unanimité éloquente a voté l'expression et l'envoi de ce voeu à toutes les autorités religieuses, éducationnelles et civiles de la Province.

LE "PRET D'HONNEUR"

M. Roger Duhamel, dans un appel particulièrement animé en faveur du Prêt d'Honneur, dont la campagne commence le 12 avril pour se terminer le 12 mai prochain, a souligné que les 60 bénéficiaires du Prêt de la Société, cette année, sont répartis dans plus de 20 écoles et facultés spécialisées, technique, polytechnique, Hautes Etudes, optométrie, Arts et Métiers, Meuble, Arts Graphiques, Lettres, spécialités médicales, radio-technique, etc.

L'objectif de la troisième campagne annuelle est de $50,000 et sera recueilli au cri de "50,000 talents !", devise adoptée par les organisateurs de la campagne. Le propagandiste en sera M. Emile Pigeon.

"ECOLE DE MILITANTS"

M. Jacques Sauriol, directeur-général a exposé les résultats acquis à l'Agence Duvernay, service publicitaire de la Société, sollicité le concours d'un propagandiste dans chaque section, et promis l'établissement d'une "Ecole des militants" pour la formation des cadres actifs de la Société.

M. le président Arthur Tremblay, dans son rapport général au Congrès, a souligné l'excellente gestion des affaires de la Société, dont le revenu atteint cette année $18,000, félicité le nouveau trésorier, M. J.-Emile Boucher, des résultats obtenus, et exposé le résultat heureux des négociations avec les filiales de la Société. Caisse nationale d'Economie, Société nationale de Fiducie et Caisse nationale d'assurance, négociations qui ont fait rétrocéder à la Société-mère, le titre clair de l'édifice de la rue St-Jacques, siège social des Filiales; actif de plus de $200,000 qui s'ajoute aux biens de la plus puissante de toutes les sociétés nationales canadiennes-françaises.

Le Dr Martel, directeur des Loisirs, et M. Paul Guertin, directeur de l'Action nationale, ont rapporté progrès dans leurs secteurs respectifs des activités croissantes de la Société St-Jean-Baptiste, qui compte cette année au-delà de 11,000 membres et 70 actions actives à Montréal.

Erables canadiens pour faire des violons

Des intérêts tchécoslovaques ont acheté en Ontario, quatre grands érables géants pour la fabrication des violons, apprenait-on hier à Montréal. On sait que le bois est très rare en Tchécoslovaquie. Aussi et les luthiers de ce pays ont dû s'adresser à l'Amérique pour obtenir du bois.

Les érables ontariens ont été coupés en billots et précieusement placés dans des caisses de façon à ce qu'aucun heurt ne leur arrive.

Ce bois sera séché dans des chaufferies et dans un an sera prêt pour la fabrication des violons.

Compensations aux fonctionnaires

OTTAWA, 14. (D.N.C.) — Le ministre des transports, M. Lionel Chevrier, a fait adopter, hier aux Communes, une résolution introductrice d'un projet de loi visant à octroyer des compensations financières aux employés fédéraux blessés dans l'exercice de leur travail, ou atteints de maladie occasionnée par leurs fonctions.

LE RALLIEMENT LIBÉRAL AU "65e"

C'est le Très Honorable Louis Saint-Laurent, ministre des Affaires extérieures, qui tiendra la vedette ce soir, aux côtés du candidat libéral officiel Maurice Hartt, dans l'élection complémentaire de Cartier. Le candidat, déjà député provincial, sera accompagné de son chef à Québec, l'hon. Adélard Godbout, et de MM. Brooke Claxton et Alphonse Fournier, ministres fédéraux.

L'assemblée, l'une des plus importantes manifestations politiques à Montréal ces dernières années, aura lieu à l'Arsenal des Fusiliers ("65e"), avenue des Pins, près Saint-Denis.

Parlant hier soir à CKAC, en faveur du candidat libéral, M. Elphège Marier, député fédéral, a exposé que la politique extérieure du Canada était demeurée libre d'influences impériales et que le pays avait fait librement la guerre, comme la paix.

MOI, j'ai sauvé une vie ?



Oui, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.



VOUS avez rendu la *vie* à une personne au moins, puisque vous avez donné du sang ou de l'argent à la Croix-Rouge.



VOUS avez aidé la Croix-Rouge à faire 2,225,000 transfusions pendant la guerre.



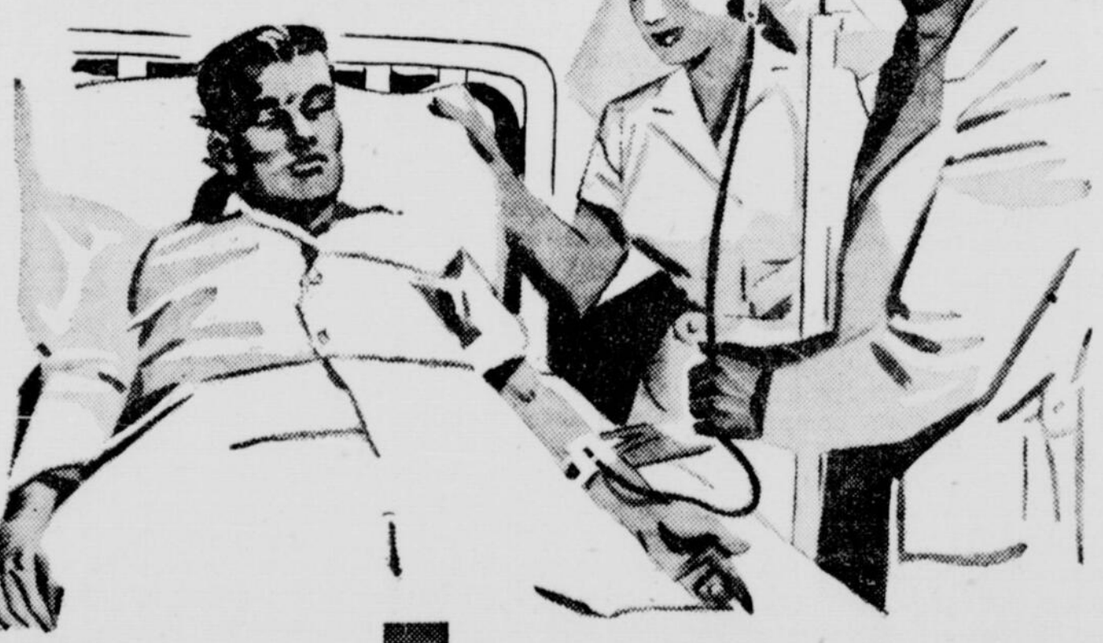
VOUS voudrez maintenant aider la Croix-Rouge à secourir tous les Canadiens auxquels elle rendra, à l'occasion, la santé ou conservera parfois la vie.

L'an dernier, au Canada, près de 7,000 personnes sont mortes de mort violente. Combien vivraient encore, si on avait pu leur donner du sang? Dans des cas de maternité, d'enfants victimes d'accidents ou de malades hospitalisés, il est souvent indispensable d'avoir recours aux transfusions de sang.

La Croix-Rouge se propose de fournir gratuitement du sang ou du plasma sanguin à tous les Canadiens qui en auront besoin.

Elle organise présentement, à cette fin, un service national de dons de sang. C'est la plus grande entreprise qu'ait encore tentée la Croix-Rouge canadienne. Nous devons tous seconder ses efforts au moyen d'oboles et de dons de sang. Souscrivons généreusement.

Campagne: du 10 au 31 mars
Objectif pour le Québec: $1,000,000
Objectif pour le Canada: $5,000,000
(Pour dépenser au Canada seulement)



En temps de guerre
EN TEMPS DE PAIX

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Quartiers généraux de la campagne dans le district de Montréal, 442 rue Sherbrooke Ouest, Tél.: PL. 7131.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulations)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Sainte-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée: O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an ...	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ..	3.50
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	3.50

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone: ELgin 1016.

Etats-Unis: Ralph-R. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 14 MARS 1947

L'abolition des péages

par Roger DUHAMEL

Une fois de plus, l'offensive est déclanchée contre le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. Elle est même fort bien engagée et l'on peut s'attendre à des résultats satisfaisants. Une imposante délégation, représentant les intéressés immédiats, s'est rendue chez le ministre des Transports, M. Chevrier, pour lui exposer leurs vues. A la Chambre des Communes, M. Roch Pinard, député de Chambly-Rouville, a inscrit une motion au feuilleton qui devrait être discutée sous peu. De tout côté, l'espoir est grand de voir disparaitre une survivance d'une autre époque.

A cet égard, le gouvernement provincial a donné un magnifique exemple: il a supprimé les frais de péage sur tous ses ponts. Le pont de Québec est gratuit. Pourquoi dès lors n'en serait-il pas de même pour les deux ponts qui relient l'île de Montréal à la terre ferme, en direction de la rive sud ?

On invoque l'argument que ces vastes structures métalliques ont été payées depuis longtemps, surtout pour le pont Victoria. C'est un point de vue très juste, mais qui ne suffirait pas à nous convaincre. Même quand ces ponts ne seraient pas acquittés, il y aurait lieu quand même d'abolir le péage. Il y a là, à notre avis, une question de principe en jeu.

Le péage est une forme de l'impôt, mais c'est une forme désuète et rétrograde. On ne voit pas très bien pourquoi, en effet, des gens qui habitent près d'un cours d'eau se verraient plus lourdement taxés que les résidents de régions éloignées du fleuve. On répondra que c'est aux usagers de payer pour le service qu'ils retirent. Et pourquoi donc ? Est-ce leur faute à eux s'il leur faut traverser un pont ? Prenons un exemple concret. L'automobiliste qui se rend de Montréal à Québec doit franchir quelque 160 milles ; par l'impôt sur l'essence, il paie sa quote-part au gouvernement pour l'entretien des routes et tout est bien ainsi. Par contre, le monsieur qui dans une journée doit traverser deux ou trois fois de Montréal à Longueuil se voit dans l'obligation de verser un tribut supplémentaire, même en franchissant une distance infiniment moindre. Pour notre part, nous nous refusons à reconnaître l'équité de cette différence de traitement.

Avant d'en arriver à l'abolition de ce péage, qui évoque beaucoup trop les anciennes barrières entre les différentes régions d'un pays — véritables entraves aux opérations commerciales et à la libre circulation —, nous comprenons qu'il est indispensable que les autorités fédérales, provinciales et municipales s'entendent, de même que les Chemins de fer nationaux et la régie des ports. Il n'y a rien là que de très possible. Les gouvernements ont réglé des problèmes autrement épineux. Il ne sera pas dit qu'ils ne parviendront pas à supprimer un vestige d'un autre âge, qui est une source de dépenses inutiles pour de nombreux citoyens, consentants à acquitter régulièrement leurs impôts, mais qui n'acceptent pas de bonne grâce de se trouver dans un état d'infériorité que rien ne justifie plus.

Crise en Grande-Bretagne

La situation économique continue d'être très grave en Grande-Bretagne ; il n'est pas exagéré d'écrire qu'elle est critique. Le pays n'avait pas eu le temps de se relever des ruines d'une guerre prolongée et coûteuse qu'il a eu à faire face à de nombreuses semaines d'une saison rigoureuse entre toutes qui a passablement désorganisé tous ses services et ralenti sa production, indispensable à la fois pour satisfaire aux exigences du marché domestique et pour assurer l'exportation à laquelle l'économie britannique est étroitement liée.

La politique du gouvernement y est peut-être pour quelque chose. C'est en tout cas la thèse des conservateurs, qui s'expriment par la motion de non-confiance proposée par M. Churchill. Même dans les rangs des travaillistes, il y a beaucoup de mécontentement, mais ce sentiment semble s'exprimer surtout à l'endroit des aspects militaires du gouvernement Attlee. Mais tout se tient dans l'administration d'un pays. Si certains travaillistes reprochent à leur gouvernement de maintenir trop d'hommes sous les armes en temps de paix, c'est qu'ils estiment que, ce faisant, on se prive d'une portion importante de main-d'œuvre dont l'inaction industrielle retarde et compromet le rétablissement économique de la Grande-Bretagne.

Il n'empêche que ces travaillistes dissidents n'ont pas l'intention, pour l'instant du moins, de mettre en péril la majorité ministérielle. A un conservateur qui leur demandait de voter contre le gouvernement, puisqu'ils n'approuvent pas des points capitaux de sa politique, le député gallois Callaghan a aussitôt répondu : *Nous soutiendrons le gouvernement par nos votes et le critiquerons dans nos discours.* Cette attitude ne satisfait pas la logique, mais elle s'explique aisément.

Pour parer aux difficultés de la situation, le gouvernement a manifesté le désir de reprendre ses pouvoirs spéciaux du temps de guerre. D'ici quelques jours, un chef de la production nationale sera nommé, qui sera en fait comme une espèce de premier ministre économique. C'est une mesure d'allure dictatoriale qui ne peut se justifier que par l'urgence qu'il y a de remettre le pays sur la voie de la prospérité. Cet effort sera-t-il couronné de succès ? On doit évidemment le souhaiter, mais ce serait se faire illusion que de croire que la seule nomination d'un tsar à la production suffira à trouver l'équilibre. En tous cas, espérons que ce soit un pas dans la bonne direction.

Craintes non fondées

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Au cours des longues négociations qui préparèrent le prêt américain à la Grande-Bretagne l'on entendit dénoncer aux Etats-Unis les accords de préférence impériale conclus à Ottawa en 1932 comme un instrument de domination économique préjudiciable aux intérêts américains. Les plus ardents adversaires des accords d'Ottawa allaient même jusqu'à dire que les Etats-Unis ne devraient accorder le crédit demandé par le Royaume-Uni que sur la promesse formelle de la Grande-Bretagne de mettre fin à la préférence tarifaire impériale. Le crédit de $4 milliards fut finalement accordé à des conditions moins radicales, mais le gouvernement américain, néanmoins, prit alors l'initiative de convoquer une conférence internationale sur le commerce dont le but serait d'amener un abaissement général des barrières tarifaires dans le monde.

Cette conférence s'ouvrira ces jours-ci à Londres et, à la veille de ces pourparlers, on voit le parlement australien s'inquiéter des suites qu'ils pourraient avoir pour la préférence impériale. Le chef d'un groupement politique australien semble craindre en particulier que le Canada, voisin des Etats-Unis, ne subisse l'influence américaine jusqu'à répudier les accords d'Ottawa sans exiger des Etats-Unis des compensations tarifaires adéquates, auquel cas, l'industrie américaine se trouverait en mesure d'inonder les marchés étrangers, particulièrement ceux du commonwealth.

Il n'est pas à craindre que le Canada se laisse circonvenir dans ce cas plus facilement que dans toutes les autres circonstances où le gouvernement canadien a démontré son indépendance d'action. Notre pays a traité jusqu'ici d'égal à égal avec les Etats-Unis et c'est nous faire injustice que de croire que nous pourrions abdiquer cette indépendance dans le cas présent. Il paraît de même injuste de prêter aux Etats-Unis l'intention de forcer la main de quelque façon aux nations britanniques. La conférence internationale sur le commerce se réunit dans un esprit de coopération qui est clairement exprimé dans la déclaration faite par le gouvernement de Washington il y a un an.

Les accords de préférence impériale sont trop avantageux pour que nous y renoncions sans être assurés d'avantages équivalents. Les Etats-Unis peuvent d'une seule façon, d'une seule, obtenir une modification des tarifs de préférence qui existent entre les nations du commonwealth : et c'est en abaissant proportionnellement les tarifs américains sur les importations britanniques, afin que les produits du commonwealth puissent pénétrer aux Etats-Unis aussi commodément que les industriels américains comptent avoir accès aux marchés du commonwealth. Ce n'est qu'après des calculs serrés que pourra s'établir ce nouveau régime d'échanges internationaux, et il n'y a pas lieu de croire que le Canada oublie en l'occurrence les données de la mathématique.

Grands hommes et pygmées

par Alonzo CINQ-MARS

L'histoire nous apprend que, de tout temps, les hommes d'Etat qui ont bien servi leur patrie en ont bien souvent été payés d'ingratitude par leurs concitoyens contemporains. Winston Churchill et le général Charles de Gaulle sont de ceux qui en font la triste expérience. Quelques mois à peine après avoir été porté aux nues comme le sauveur du peuple anglais, Churchill était chassé du pouvoir, et voici qu'il lui faut maintenant se défendre contre des calomnies inqualifiables. De son côté, le général de Gaulle, jadis acclamé comme le libérateur de la France, est aujourd'hui relégué dans l'oubli par le peuple français et en butte aux attaques les plus imméritées de la part de certains Français qui lui doivent la liberté et de certains étrangers qui ne veulent pas reconnaître en lui le grand Français qu'il est.

Les ennemis de Churchill ne se contentent pas de critiquer la politique qu'il a suivie durant la guerre quand il était à la tête du gouvernement anglais, ou de combattre celle qu'il préconise actuellement en faveur de l'établissement d'une Europe unie, ils vont jusqu'à s'attaquer à sa vie privée. Un écrivain anglais a publié un livre dans lequel il disait que Winston Churchill fut un jour sauvé de la banqueroute par des fonds que lui avancèrent des banquiers anglais qui avaient des intérêts en Grèce, et que ce geste influença sa politique à l'égard de la Grèce. Poursuivis devant les tribunaux pour libelle, l'auteur et l'éditeur de ce livre, qui n'avaient aucune preuve à offrir pour étayer cette accusation, n'ont pas osé affronter les risques d'un procès et ils ont reconnu que cette assertion était absolument sans aucun fondement. L'affaire a été réglée hors de cour, M. Churchill ne voulant pas, après cette rétractation publique, s'abaisser à réclamer autre chose que des dommages nominaux.

Le général de Gaulle n'est pas plus ménagé par ses détracteurs. On a publié contre lui toutes sortes d'inventions qui ne tiennent pas debout. Certaines anecdotes qu'on a racontées au sujet de ses entrevues avec feu le président Roosevelt, où il aurait prétendu posséder les qualités réunies d'un Napoléon, d'un Colbert et d'un Clemenceau, sont trop absurdes pour qu'elles vaillent la peine d'être relevées. Le sauveur de la France a jusqu'ici observé à l'égard de ses détracteurs le silence méprisant qu'ils méritent. Il est peu probable qu'il y réponde autrement. Avouons tout de même qu'il est assez étrange que les dénigreurs de ce grand Français se recrutent en France autant chez les amis de l'ancien régime de Vichy que chez les farouches de gauche qui n'étaient que trop heureux jadis de le voir se faire l'âme de la résistance contre l'ennemi exécré.

Winston Churchill et le général de Gaulle n'avaient pas besoin de ces attaques pour se rappeler que les Athéniens ostracisèrent jadis Aristide parce qu'ils étaient las de l'entendre nommer le Juste. Quoi que disent et fassent les pygmées qui les vilipendent aujourd'hui, l'histoire n'en honorera pas moins ces deux grands hommes. L'ingratitude de leurs contemporains ne saurait nuire à leur gloire.

Service d'hôpital à mi-temps

Une expérience intéressante dans le domaine du service d'infirmière à mi-temps vient d'être instituée en Grande-Bretagne. Après une interruption de six années du programme d'entraînement, par suite de la guerre, un grand besoin de 2,000 sages-femmes se fait sentir en Angleterre et au Pays de Galles et la plupart des grands hôpitaux ont un personnel insuffisant. Le directeur de la santé du ministère de la Santé publique fait remarquer que cette difficulté sera surmontée grâce à un plan préparé conjointement avec le ministère du Travail et du Service national. Sous ce nouveau plan, les infirmières et les sages-femmes retirées reprennent leur travail. Les ménagères qui ont une certaine expérience dans ce domaine ou qui s'intéressent à cette profession s'embauchent à mi-temps dans les hôpitaux. Les volontaires ne doivent faire que quatre heures de travail par semaine — de préférence, le même jour — mais plusieurs offrent de travailler plus longtemps.

Lettre à la PATRIE

L'accès aux terres neuves

Comment les autorités fédérale et provinciale favorisent les vétérans.

Monsieur le Directeur,

...Les autorités fédérales et le Ministère provincial de la colonisation viennent de conclure une entente en vertu de laquelle les vétérans auront désormais accès aux terres neuves. La Province s'engage à placer les anciens combattants-colons sur le même pied que les autres aspirants colons et leur accordera les octrois prévus, au total $3,225. De son côté le Ministère des anciens combattants versera à chacun de ses protégés-défricheurs des sommes jusqu'à concurrence de $2,320. D'inspiration fort généreuse, on a hâte de voir quels résultats donnera cette entente d'ici les prochaines années. On peut craindre cependant que même les initiatives les plus hardies auront peine à s'exercer en ce domaine tant qu'on n'aura pas rendu accessibles un plus grand nombre de lots neufs. C'est la préparation physique des territoires à peupler qui fera foi de tout. Souhaitons qu'on y procède cette année.

Marc MEUNIER

Montréal, 12 mars, 1947.

Les mots qui vivent

—Un acte de conformité à la volonté de Dieu nous unit plus à lui que cent actes d'autres vertus. — *Saint Alphonse de Liguori.*



*** Roger Duhamel

• LA VIE QUOTIDIENNE •

Une histoire d'amour manquée...

Les belles histoires d'amour doivent toujours bien finir. C'est la loi du genre. Du genre humain. Les femmes surtout l'exigent. Et à cet égard le bon La Fontaine avait raison de remarquer que beaucoup d'hommes sont femmes sur ce point. Eh! bien, au risque de transgresser sans remords toutes les lois nées de la sentimentalité, je veux vous conter ici une histoire d'amour qui finit mal ou qui plutôt ne finit pas du tout. Ce qui est à peu près la même chose.

Il s'agit de deux grands personnages du temps passé, du siècle dernier. Madame Récamier, la belle Juliette, qui compte autant d'admirateurs que de robes; et sa penderie est bien garnie! Benjamin Constant, homme politique d'une proverbiale inconstance, qui a écrit un petit roman ardent et inoubliable. *Adolphe*. Voilà les deux protagonistes. Aucun des deux n'en est à ses premières armes. On a accoutumé d'associer Juliette de Récamier à Châteaubriand, Benjamin Constant à Mme de Stael. C'est juste. Mais il faut savoir aussi qu'il arriva un jour que Benjamin s'enflamma pour Juliette et recourut à toutes les ruses, à toutes les astuces, à tous les trucs pour la conquérir. Et ce fut peine perdue.

Nous sommes en 1814 et Constant a quarante-sept ans. Il connaît Mme de Récamier depuis longtemps, mais jusqu'à maintenant son charme n'a pas opéré sur lui d'une manière dévastratrice. Elle vient de le désigner à la reine de Naples qui souhaite un écrivain politique pour rédiger le plaidoyer de Murat au Congrès de Vienne. C'est l'occasion qui les rapproche. Dans son *Journal intime*, Constant note: *Je sors de chez elle amoureux fou.* Mais la belle n'est guère disposée à céder.

Dans un récit historique qu'il vient de consacrer à cette idylle avortée, Jules Bertaut écrit: *Il l'a revue de nombreuses fois, toujours pour discuter du mémoire en question, en réalité pour le plaisir de la revoir, de la contempler, de lui parler. Elle l'a laissé s'enferrer, lui promettant sans rien lui donner. Et lui sort de chacune de ces scènes toujours plus abattu, plus enflammé, plus méprisant pour lui-même. Il l'accable de lettres, lui affirmant qu'il l'a toujours aimée. "Tout le passé, tout votre charme que j'ai toujours craint... Je me sentais sans cesse entraîné vers vous". Il étale ses qualités, se fait l'avocat de sa propre cause: "Cette passion n'est pas une passion ordinaire: elle en a toute l'ardeur, elle n'en a pas les formes. Elle met à votre disposition un homme spirituel, dévoué, courageux, désintéressé, sensible, dont jusqu'à ce jour les qualités ont été inutiles parce qu'il lui a manqué la raison nécessaire pour les diriger. Eh bien! soyez cette raison supérieure.* Benjamin Constant n'est pas avare des éloges qu'il se décerne gratuitement. Pardonnons-lui cette vanité, car il sait écrire...

Après avoir joué la corde de la passion déchaînée, il essaie du mysticisme. Il fait connaître à Mme de Récamier une folle du nom de Mme de Krudener, qui donne des dîners de quatre couverts: Alexandre Ier de Russie, Metternich et une place vide pour Jésus-Christ. A la faveur de cette exaltation religieuse, Constant s'imagine gagner Mme de Récamier. C'est encore peine perdue.

Peut-être s'il était un homme puissant dans l'Etat? C'est le retour de l'île d'Elbe, il est bonapartiste. Après les Cent-Jours, c'est la Restauration, il est monarchiste. Ces palinodies ne l'embarrassent guère. Il a ce mot profond et qui explique plusieurs destinées politiques: *Je fais de l'ambition par désœuvrement.* C'est bien l'avis d'Edouard Herriot, l'amant posthume de la belle Juliette, qui écrit: *Constant s'était conduit dans toute cette affaire, non pas en homme d'Etat, beaucoup moins encore en philosophe, mais en joueur habitué aux risques que tente un bel enjeu, qui veut le gagner et qui le gagne.* Oui, mais il ne gagne pas Juliette qui, comme à l'accoutumée, se dérobe.

Le danger est passé. Constant part pour Londres, ses lettres s'espacent, le beau feu s'est éteint. Longtemps après, Benjamin écrit à Juliette: *A présent que la blessure est guérie, je n'ai plus que de l'affection sans aucune rancune.* C'est le dénouement paisible. Ah! si toutes les histoires d'amour finissaient ainsi...

Défendre le stationnement

Le conseiller Pitts a prié le directeur intérimaire de la police, M. Charles Barnes, au cours de la séance du conseil de ville consacrée à l'étude des estimés budgétaires, hier après-midi, de faire une étude approfondie des conditions de la circulation et de voir s'il n'y aurait pas lieu de défendre le stationnement sur un bon nombre de rues dans lesquelles circulent des tramways et des autobus, afin d'accélérer la circulation.

M. Pitts a aussi prétendu qu'on devrait synchroniser les sémaphores, rue Sherbrooke, de Bleury à Guy, afin d'aider également à la circulation, soulignant que le mode de lumières de circulation qu'on a actuellement contribue à ralentir le flot de la circulation.

A ce sujet, M. Barnes a déclaré qu'un expert en circulation, de New-York, est venu faire une étude de la situation, à Montréal, il y a quelques semaines, et qu'on attendait son rapport, à ce sujet.

Au cours du débat sur le même sujet, le conseiller Jeannotte est revenu à la charge pour réclamer l'établissement de la circulation à sens unique dans toutes les rues nord-sud, entre Frontenac et Atwater, du fleuve à la rue Beaubien ou à la rue Bélanger.

M. Jeannotte a aussi protesté contre le fait que l'on tolère trop aisément que des autobus stationnent dans certaines rues, obstruant la circulation. Il a demandé aux autorités municipales de voir à éliminer cet obstacle.

La sève coule! Fini l'hiver et vive le sirop d'érable!

Les érables, étant sans doute d'avis que l'hiver est maintenant terminé, ont commencé à produire la sève dont on tire le sirop. Un peu partout, les érables s'entaillent, les chaudières s'accrochent, et les "cabanes à sucre" subissent leur "bardas" annuel.

Gourmets ou simples gourmands, réjouissez-vous, le délicieux sirop d'érable se prépare.

L'industrie du sirop d'érable n'est pas chose à dédaigner. Quand la température aide un peu, comme en 1944, par exemple, c'est une industrie qui rapporte $9,000,000 à ceux qui s'y adonnent. Et c'est dans la province de Québec que se produit la majeure partie du sirop d'érable. Le Nouveau-Brunswick vient en deuxième place, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse se disputent la troisième place.

MILLIONS DE GALLONS

Quelques chiffres nous feront mieux comprendre l'importance de l'industrie du sirop d'érable pour la province de Québec. Ainsi, en 1946, par exemple, la production du sirop dans les quatre provinces intéressées se répartit comme suit: Québec, 4,783,000 gallons; Nouveau-Brunswick, 740,000 gallons; Ontario, 38,000 gallons; Nouvelle-Ecosse, 21,000 gallons.

LA PRODUCTION

Chaque année, environ 85 pour cent de la production totale se vend sur le marché sous forme de sirop d'érable, et le reste sous forme de sucre d'érable. On calcule qu'il faut environ un gallon de sirop pour produire une livre sucre. L'an dernier, la production de sucre s'établit ainsi: Québec, 661,000 livres; Nouveau-Brunswick, 29,000 livres; Ontario, 2,000 livres; Nouvelle-Ecosse, 8,000 livres.

En tout, les produits de l'érable vendus l'an dernier rapportèrent la somme de $5,000,000 environ, ce qui est légèrement plus que le montant que rapporta cette industrie en 1945.

Les premiers rapports qui nous parviennent, cette année, laissent prévoir une récolte de sirop abondante. Toutefois, rien n'est plus malaisé ni incertain que de prévoir l'abondance de la production de sirop d'érable.

LE CLIMAT DECIDE

C'est la température qui décide de tout. Un changement brusque de température et les "sucres" sont compromis. Si, ainsi qu'on ne le souhaite pas, une vague de froid prolongée s'abattait sur les régions des érablières, tout serait changé, et au lieu de connaître une bonne année, les producteurs de sirop d'érable en connaîtraient, au contraire, une très mauvaise.

Les meilleures établières de la province de Québec sont situées dans les régions montagneuses, en bordure du Vermont, du New-Hampshire et du Maine. On prétend même que les experts véritables peuvent vous dire, rien qu'à goûter au sirop, s'il a été produit de ce côté-ci ou de l'autre côté de la frontière américaine, principalement dans la région du Vermont.

Les régions de Joliette, Labelle, Papineau et Montcalm, au nord de Montréal, sont aussi d'excellentes productrices de sirop d'érable. Les cantons de l'Est, également, soutiennent la réputation de fournir du bon sirop en abondance.

COMMERCE LIBRE

QUEBEC, 13. (D.N.C.)—Pour la première fois depuis 1940, le commerce des produits de l'érable sera libre cette année. La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a levé le rationnement du sucre et du sirop et a supprimé le plafond sur le prix de ces denrées.

Toutefois, les autorités du ministère provincial de l'Agriculture désirent rappeler aux producteurs que la classification du sucre et du sirop d'érable demeure obligatoire et que tous y sont astreints par une loi provinciale. Cette législation a été passée dans le but de protéger le producteur et le consommateur.

Afin de permettre au producteur de classer lui-même le sirop d'érable selon des standards de qualité établis, le ministère de l'Agriculture de Québec a préparé un appareil appelé colorimètre, au moyen duquel le fabricant peut facilement déterminer la qualité du sirop selon sa couleur. Le colorimètre est expédié sur réception de 25 sous. Cet appareil peut servir deux saisons consécutives, après cette durée les couleurs s'altèrent et s'éloignent par conséquent des standards établis. Sauf donc ceux qui se sont procuré de ces classeurs pour la saison 1946, tous les autres producteurs sont tenus de remplacer cette année les anciens colorimètres.

Panthéon canadien

Joseph Bouchette

Joseph Bouchette s'est créé une réputation de géographe et d'arpenteur. A ce dernier titre il fut chargé par Londres de déterminer la ligne frontière qui devait être adoptée par les Etats-Unis et le Canada entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, en 1842. Lord Ashburton ne se tint pas strictement au tracé de Bouchette et fit perdre au Canada des milliers d'acres de terre.

Bouchette naquit à Québec en 1774. Sans doute ce fut pour obéir à ses goûts personnels qu'il entra au bureau de son oncle Holland, arpenteur général. Il y travailla un an comme dessinateur et il en emporta une prédilection pour une carrière vers laquelle il reviendra malgré les efforts qu'on fera pour l'en détourner.

En effet, on le fit entrer dans la marine. Il y devint même lieutenant et on lui confia les croisières entre Québec et Montréal. Pour lui faire gagner plus facilement des commissions plus lucratives, il fut dirigé sur Halifax pour s'y faire à la discipline et à la tactique militaire. Le résultat de ces déplacements ne fut sans doute pas celui qu'on en attendait.

En 1803 Joseph Bouchette est nommé arpenteur général du Canada. Il se rend utile en 1812 en levant un corps de volontaires, mais la guerre est à peine terminée que ses hommes sont versés dans d'autres bataillons et il se rend à Londres où il écrit son premier livre topographique et historique. Le Régent lui décerna la médaille d'or d'Isis. On le crée membre correspondant de la Société d'Arts et Sciences et on le charge de la mission de déterminer les frontières entre le Canada et les Etats-Unis. En 1829 il offre son second ouvrage au roi Guillaume IV, à la duchesse de Kent et à sa fille Victoria. Bouchette mourut à Montréal, en 1841.

Eugène STUCKER

Pour être un bon chauffeur de taxi

Selon le conseiller W.-R. Bulloch, les chauffeurs de taxi, dans l'ensemble, comprennent que pour bien remplir leur rôle, il leur faut conduire leur voiture une main au volant et l'autre sur le klaxon.

M. Bulloch a demandé aux autorités municipales d'amender le règlement municipal destiné à prohiber le bruit, de façon à mettre un frein à cette malheureuse pratique de trop de chauffeurs de taxis. Il a dit que cette coutume a pour effet de déranger les paisibles citoyens, pendant la nuit.

En marge de l'actualité

Trop bêtes

(par Paul de MARTIGNY)



Que l'on soit heurté par une locomotive, un tramway, une automobile, le résultat est le même. Ce qui importe c'est le fait qu'il faut prévenir.

L'expérience enseigne que l'accident dû au hasard n'existe pas. Il remonte à une cause presque toujours la même: l'imprudence, qu'aggrave très souvent l'alcool. En 1945, selon un communiqué de la Ligue de Sécurité, 66 individus ont été tués et 2,792, blessés grièvement par des chauffards. Dans un accident de ce genre il y a, comme de bien entendu, l'écraseur et l'écrasé. Treize pour cent des chauffeurs avaient bu, mais quinze pour cent des victimes avaient bu encore plus qu'eux.

Le nombre des accidents de la chaussée augmente tandis que celui de la voie ferrée diminue.

Pourquoi?

Parce que sur la voie il y a un contrôle et que sur la chaussée il n'y en a pas. Un wattman qui conduirait son tramway étant ivre jouerait gros. Il ne le jouerait d'ailleurs pas longtemps et surtout pas une deuxième fois, car sur le circuit il y a l'inspecteur qui règlerait vite son cas. Il est sans exemple qu'un mécanicien de locomotive ayant bu soit monté dans le "cab". Mais il y a certains chauffeurs de taxi qui ont le gosier en pente et il y a surtout des chauffards qui ne dessaoulent pas. Et ces deux espèces font une autre paire de chaussettes.

Qui oserait dire qu'à l'heure trouble où la nuit qui blémit n'est pas encore le jour, il n'y a pas, disons rue Sainte-Catherine, un chauffeur ivre? Qui oserait dire que dans le quartier où l'on s'amuse et plus encore dans ceux où l'on s'abrutit, dans le quartier des boîtes de nuit où l'on mange bien, où l'on boit mieux, dans le quartier réservé des tripots et des bouges il n'y a pas des malheureux qui ont bu plus qu'il ne convient?

Qui oserait dire enfin que ces ivrognes dont la lueur de raison vacille conservent dans l'ivresse l'instinct de la prudence?

On ne peut évidemment demander à la police d'exercer un contrôle absolu sur la circulation d'une grande ville, alors qu'elle a déjà plein les mains de surveiller les malandrins dont l'audace est souvent déconcertante. Mais ne pourrait-elle prévenir l'accident qui sûrement va se produire en interrompant les embardées du chauffard pour qui la chaussée n'est pas assez large?

Ne pourrait-elle retirer de la circulation les malheureux que l'alcool rend trop bêtes pour se conduire?

Montreal Club of Printing House Craftsmen

La réunion mensuelle du "Montreal Club of Printing House Craftsmen" aura lieu lundi le 17 mars, à l'hôtel Mont-Royal, à six heures trente. Le conférencier invité sera M. Lee Augustine, vice-président de "The Printing Machinery Company, Cincinnati, Ohio. Il parlera de la grande efficacité et des bénéfices augmentés qui découlent de l'emploi de bases métalliques.

NOS ENTREVUES

Une étonnante personnalité crée une étonnante carrière

(De notre édition finale d'hier)

(Par Ernest Pallascio-Morin). — M. Bernard Laberge est actuellement à Montréal! L'imprésario de New-York doit passer quelques jours dans notre ville, y préparant la venue du grand pianiste-compositeur Nicolas Medtner.

Ces quelques mots pourraient se trouver confortablement installés entre deux notes mondaines nous annonçant quelque shower d'une jolie Montréalaise et le départ pour les Antilles d'une bonne dame de notre **smart set**. Mais cela est trop peu, beaucoup trop peu, pour saluer le passage ici d'un Canadien qui s'est taillé une formidable carrière dans le métier si difficile, si délicat, si sujet à la concurrence sans relâche de puissants consortium, une carrière enfin qui exige du tact, du dynamisme, une santé de fer, et surtout une étonnante personnalité.

Justement, notre hôte est doué de cette personnalité étonnante qui lui a permis de faire dans ce métier une étonnante carrière. M. Bernard Laberge est notaire, ayant étudié le droit à l'université Laval de Québec. Il est musicien et musicologue, car il se devait, pour faire face aux difficultés de cette carrière, de connaître la musique et surtout de l'aimer. Il a donc fait des études de piano et d'orgue et comme il avait aussi de la voix, il chantait. Il débuta comme beaucoup de nos artistes, en chantant des Messes de Requiem dans la vieille capitale et dans la métropole. Lorsqu'il devint imprésario (vous verrez tout à l'heure comment cela s'est produit), il eut quelques loisirs pour continuer ses études personnelles d'histoire universelle. M. Laberge a ouvert un bureau à New-York, en 1926. Il a connu les plus grands artistes du monde et aujourd'hui — tout en travaillant comme jamais — il peut regarder en arrière et piger dans ses souvenirs les meilleures heures de sa vie.

LE HASARD

Donc M. Bernard Laberge est né à Québec! Il fit ses études à Rimouski et à Québec. Il les termina à la faculté des Arts de l'université Laval. Il pratiqua le droit quelque temps, mais il se sentait surtout attiré par la musique et — comme on se retrouve! par le journalisme aussi.

Il se levait tôt chaque matin pour chanter des messes et faisait son entrée dans la salle de rédaction du journal le **"Canada"** après l'heure tardive des récitals. Il écrivait son papier et retournait chez lui pour "pratiquer" son piano. Le dimanche, il jouait de l'orgue lorsqu'un ami organiste lui prêtait les clefs du jubé. Tous ces souvenirs apportent sur le visage de notre hôte un sourire épanoui.

Un jour, il fit une critique d'un récital de Paul Dufault. A cette époque, feu l'honorable Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat, était le rédacteur en chef du journal. M. Laberge fit donc un compte rendu du concert et le grand artiste qu'était Paul Dufault, se rendit au journal afin d'app endre le nom de l'auteur de cet article. M. Laberge nous avoue qu'il avait écrit un article très enthousiaste.

Paul Dufault — qui était connu dans le monde entier — n'avait jamais chanté à travers tout le Canada. Il demanda donc à M. Laberge de lui organiser une tournée de concerts de Halifax à Vancouver.

— J'admirais beaucoup Paul Dufault, ajoute bien vite M. Laberge, mais de là à lui organiser une telle tournée de concerts — et remarquez que cela ne s'était jamais fait auparavant — il y avait tout un monde! D'ailleurs, j'étais un pauvre journaliste sans ressources autres que mon salaire. Néanmoins, les choses s'arrangèrent pour le mieux — grâce à la générosité et à la grande amitié de Dufault — et je devins son imprésario pour le Canada. C'est donc par hasard que je suis devenu imprésario!



M. BERNARD LABERGE

Cette tournée fut de 118 concerts à travers le pays. Après ce magnifique succès, M. Laberge entra en relations avec le grand organiste feu Joseph Bonnet pour qui il organisa quatre récitals d'orgue à l'église St-André et St-Paul (aujourd'hui la gare Centrale). On sait que cette église fut transportée, pierre par pierre, à Saint-Laurent. Elle est située maintenant à l'extrémité du collège et elle accueille les Festivals de Montréal, occasionnellement.

NOUVELLE CARRIERE

— Alors que vous dire? reprend tout à coup M. Laberge à ma question. Les gens sont venus à moi. J'étais imprésario, le fait était connu! Ma nouvelle carrière commençait... c'est-à-dire qu'elle continuait. Avant de partir pour l'Europe, j'organisai une tournée de concerts pour feu Joseph Saucier, un bel artiste bien connu de Montréal.

En Europe, M. Laberge se rendit tout d'abord en France. Il y rencontra le grand organiste Marcel Dupré. Ce fut le commencement d'une association amicale de vingt-cinq ans. Il organisa une première tournée en Amérique pour Marcel Dupré et depuis, le grand organiste a donné plus de 800 récitals d'orgue de ce côté-ci de l'Atlantique.

En une circonstance, il donna 200 oeuvres de Bach, entièrement de mémoire, en dix récitals. Ces récitals ont eu lieu à l'église Saint-André et Saint-Paul. On sait que cela comprend environ deux mille pages de musique. C'était la deuxième fois, dans le monde entier, que Dupré donnait de tels récitals. La première fois, il les avait donnés au Conservatoire de Paris. A l'issue du récital, Charles-Marie Widor, le grand compositeur, s'approcha de Dupré et le serrant dans ses bras lui dit avec émotion:

"Comme nous sommes heureux du succès d'une aussi héroïque entreprise, combien cordialement nous vous félicitons et vous remercions! Un regret toutefois, celui de ne pas voir ici celui de vos auditeurs qui eût été le plus intéressé en la question, le grand Sébastien lui-même. Ce fût à lui de vous remercier en vous serrant dans ses bras".

ET EN AVANT...

Et notre hôte nous dit qu'il continua ce qu'il avait commencé. Il rencontra les plus grands artistes du monde et il organisa des tournées de concerts pour eux. La plupart sont demeurés de ses amis personnels et quelques-uns lui écrivent encore des lettres chaleureuses.

M. Laberge fit connaître en Amérique le grand harpiste Marcel Grandjany, Edouard Reisler, Fernand Francell, Jean Riddez, (le père de Sita et Mia Riddez, l'un des maîtres du chant français), Marcel et Yvonne Hubert, Robert Imandt, Tansman. M. Laberge a amené en Amérique pour une tournée sensationnelle le grand compositeur français Maurice Ravel. Il a aussi fait connaître ici Honneger, Florent Schmitt, Darius Milhaud, Prokofeiff, Respighi et plusieurs autres dont la liste serait trop longue.

Il a organisé également un nombre incalculable de récitals d'orgue et de musique de chambre.

—On dit de moi, aux Etats-Unis, que je suis le "Roi de la musique de chambre". C'est un humble titre et j'en suis fier quand même.

En effet, M. Laberge a lancé le fameux quatour Pro Arte. Il a fait connaître aussi le Quatuor Belge à clavier; le Trio Pasquier; le Quatuor Pascal; le très fameux Quatuor Paganini, ainsi appelé parce que les instrumentistes se servent des quatre Stradivarii ayant appartenu à Paganini, le Quatuor Loewenguth; le Quatuor Kroll; le Trio Persinger-Britt.

Il se trouve à gérer également les tournées de concerts d'un grand nombre d'artistes de reputation internationale, plus de 37 pour la la saison courante. Voici quelques-uns de ces artistes: Mischa Elman, violoniste; Nicolas Medtner, pianiste-compositeur; Ross Pratt, pianiste; Yves Tinayre, baryton; Emmanuel List, basse; Artis de Volt, harpiste; Flor Peeters, organiste belge, pour l'automne de 1947. Il présentera en 1948, Jeanne Demessieux, organiste française, de même que Geraint Jones, organiste anglais. Seize organistes américains se font entendre en récital par ses soins également. De ce nombre se trouve son épouse, Claire Coci. Notre hôte est le père de deux splendides jumeaux, Bernard et Philippe Laberge. Ces deux enfants n'ont que quatre ans, mais il rêve pour eux une carrière artistique sans doute.

VOYAGES ET DISTRACTIONS

Notre hôte a parcouru le monde en tous sens depuis 1926. Il a parcouru également les Etats-Unis de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. La même chose pour le Canada. Il a fait à date plus de seize voyages doubles en Europe. Il doit y retourner prochainement, c'est-à-dire au cours du mois de mai.

On croirait aisément que M. Laberge n'a pas le temps de se distraire. Au contraire, il en trouve le temps. Il s'intéresse vivement à la littérature, à la musique, (le facteur fait bien sa marche à pied le soir, n'est-ce pas?) et surtout l'histoire universelle. M. Laberge a commencé, il y a huit ans, un résumé de l'histoire universelle qu'il a l'intention de publier un jour, "beaucoup plus tard, comme il dit lui-même, mais sûrement", une histoire universelle qui est un résumé avec tableaux synoptiques décrivant parallèlement les diverses civilisations de cinq siècles en cinq siècles, avec cartes et nombreux tableaux.

MEDTNER

On peut dire que M. Laberge vient de faire une véritable conquête en décidant Medtner à faire une nouvelle tournée en Amérique. Le maître donnera une série de récitals-causeries dans les universités américaines et plusieurs autres récitals à travers les villes les plus importantes du Canada et des Etats-Unis. Medtner se fera entendre à Vancouver, Victoria, Seattle, San Francisco, Salt Lake City et Montréal. Ces concerts sont déjà conclus. Le grand pianiste-compositeur jouera également son récent troisième concerto avec l'Orchestre Symphonique de Philadelphie. Nous croyons que Medtner se fera entendre plus d'une fois à Montréal. M. Laberge nous assure que Medtner est plus qu'un musicien. C'est un grand penseur, un philosophe, un théoricien. C'est un artiste dont l'oeuvre restera aussi sûrement que celle de Beethoven et Mozart.

Medtner donnera des récitals de ses oeuvres, mais il donnera aussi des oeuvres de Beethoven, Chopin et Scarlatti.

On sait que Medtner vient d'enregistrer à Londres, pour *"La Voix de son Maitre"*, la fameuse Sonate *"Appassionata"* de Beethoven. Il donnera également, au cours de sa tournée en Amérique et au Canada, quelques-unes de ses oeuvres pour deux pianos.

Nous avons quitté M. Laberge au téléphone. L'organisation de la tournée de Medtner est plus que commencée à l'heure actuelle. Notre hôte passait à Montréal quelques jours. Nous l'avons vu avec ses deux frères, l'abbé Léon Laberge et notre sympathique confrère, Dominique Laberge, entre deux rendez-vous d'affaires, à l'hôtel Windsor.

Deux futurs artistes ?



M. Bernard Laberge et son épouse, Claire Coci, rêvent sans doute d'une carrière artistique pour leurs enfants, les jumeaux **BERNARD** et **PHILIPPE**, quatre ans, que l'on voit ici dans une pose bien fraternelle. Bernard est à gauche et Philippe à droite.

Avec M. Prat, par un des plus beaux paysages au monde

Mercredi soir, le président de la Société canadienne d'Histoire naturelle, M. Henri Prat, professeur à l'université de Montréal, fut le conférencier de la réunion au Jardin Botanique.

M. Prat évoqua tout d'abord la mémoire du grand savant canadien de réputation mondiale, le Frère Marie-Victorin, fondateur et premier président de la Société canadienne d'Histoire naturelle et créateur du Jardin Botanique de Montréal. Il a annoncé qu'il vient de se fonder un Comité du Souvenir qui se propose entre autres d'élever au grand botaniste une statue qui sera placée dans le cadre somptueux du Jardin qu'il a créé. D'autres projets de la Société visent à continuer l'œuvre commencée par le distingué savant canadien qui a tant mérité de ses compatriotes.

Puis M. Prat conduisit ses auditeurs sur les rives enchanteresses du sud de la France, la Côte d'Azur, dont les splendeurs sont de renommée mondiale. Avec de belles projections lumineuses il fit passer devant l'auditoire ce petit paradis terrestre qui se nomme Monaco, avec ses jardins St-Martin, ses plantations exotiques et ses édifices somptueux. Devant le palais d'opérettes, il fit défiler toute l'armée du minuscule état indépendant. La vingtaine de carabiniers qui composent cette armée, ne tirent pas le canon. Si cela leur arrivait, les obus seraient en territoire étranger en sortant de la bouche des canons. Ceux qu'ils ont sont des souvenirs turcs.

Après d'autres excursions le long de la Côte d'Azur, à Marseille, à Nice et aux îles, on reste sous l'impression que ce pays est bien un des plus beaux du monde.

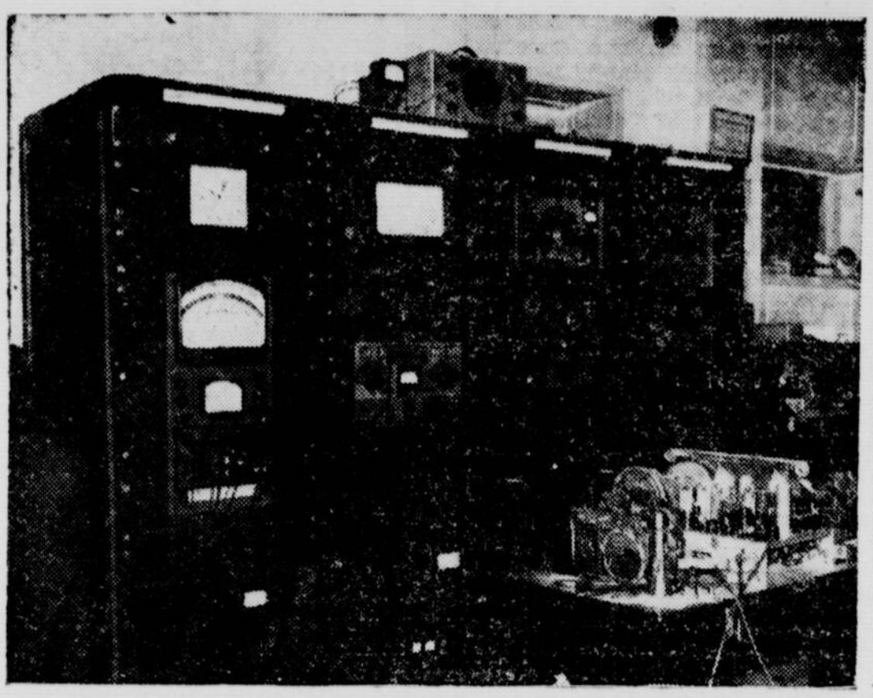
Campagne du livre français

Lors de la campagne du Livre français organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Montréal, qui sera inaugurée mardi soir prochain, le 18 du courant, par un grand banquet en l'hôtel Windsor, tous les Canadiens français de la Métropole seront appelés à venir en aide à nos frères de l'Ouest qui doivent lutter continuellement pour sauvegarder leur langue et leur religion.

La campagne du Livre français offrira à tous et chacun l'opportunité de manifester ces sentiments par un geste bien concret Celui de donner, pour faciliter l'étude du français, de notre belle langue, à ceux qui la défendent si bien, ces livres déjà lus et qui dorment dans nos foyers.



Oeuvre magnifique d'un des nôtres



On voit ici le tableau d'un appareil de transmission, par radio, d'une force très puissante, produit inventif de l'un de nos compatriotes très persévérants, M. Elmer Asselin, 2485, est, rue Marie-Anne. Il a fallu de longs mois à celui-ci pour mener son oeuvre à bien.

Brochurette intéressante

La Naugatuck Chemicals, une division de la Dominion Rubber Company Limited, située à Elmira, Ontario, vient de publier une brochurette de seize pages contenant d'intéressantes et utiles informations sur le concentré destructeur de mauvaises herbes 2,4-D qu'elle manufacture.

On peut se procurer cette brochurette sur demande en s'adressant au département des ventes de la Naugatuck Chemicals, à Elmira. Il y a une édition en français et une autre en anglais. C'est un résumé de l'historique complet du 2,4-D depuis sa découverte jusqu'aux nombreux usages auxquels il peut servir.

On y trouve des suggestions sur l'utilisation de ce concentré, suggestions basées sur les nombreux essais qu'on en a faits et sur les rapports fournis par différentes agences officielles qui l'ont également essayé.

Elle contient des informations sur la température, les époques et les méthodes d'application, des détails sur l'emploi du 2,4-D sur les pelouses, les terrains de golf et les gazons, de même que des instructions sur la façon de s'en servir pour détruire des mauvaises herbes telles que l'herbe à puce, l'euphorbe et nombre d'autres.

On y donne les directions à suivre pour détruire les mauvaises herbes dans les framboisiers, les fraisiers et les couches d'asperges; des tableaux indiquent toutes les proportions à employer pour amener la destruction de toute une gamme de mauvaises herbes.

Il opère une merveille d'invention d'un des nôtres



M. Lionel Dubé, ami et l'un des collaborateurs de M. Elmer Asselin, photographié au contrôle du puissant transmetteur radiophonique perfectionné par ce dernier.



M. Alphonse CLOUTIER, expert du poste C.H.L.P., auquel M. Elmer Asselin exprime sa gratitude pour la précieuse aide qu'il lui a apportée dans le perfectionnement de son nouveau appareil de transmission maintenant à point et fonctionnant à merveille.

Il accomplit des prodiges, bien qu'immobilisé depuis 14 ans

Se voir, à l'âge de 23 ans, presque immobilisé et incapable, comme tout autre de son âge, de vaquer à des occupations ordinaires, et savoir, grâce à un courage et à une ingéniosité vraiment dignes de mention, non seulement se tirer d'affaires mais réussir à merveille, au point de faire l'étonnement des siens comme des gens de tout son entourage, voilà l'extraordinaire aventure qu'a vécue, depuis bientôt quatorze années, M. Elmer Asselin, 2485, est, rue Marie-Anne.

M. Asselin, contrairement à bien d'autres qui auraient tempêté à qui mieux mieux contre le triste sort qui lui était destiné, a accepté le sien avec une résignation qui lui a sans doute valu de remporter le succès qui justifie maintenant la belle résignation dont il a fait preuve, en de pareilles et aussi tristes circonstances.

Fort heureusement pour lui, lorsqu'il fut terrassé par le mal qui semble vouloir ne pas lâcher prise chez lui, M. Asselin fit appel à l'indomptable courage dont il est heureusement doué.

Il s'en est admirablement bien tiré.

Aussi n'avons-nous pas été étonné de visiter l'établissement moderne, situé à l'adresse mentionnée, où, comme déjà dit, celui dont nous racontons aujourd'hui le roman, continue, par son travail quasi héroïque, à gagner honorablement sa subsistance, tout en recourant à l'aide, heureusement accordée, de ses proches.

M. Asselin, aujourd'hui âgé de 37 ans, s'est spécialisé, depuis près de 15 ans déjà, dans la photographie d'abord, pour ensuite s'intéresser, avec un phénoménal succès, à la nouvelle industrie de la radio.

Après maints essais, surmontant des difficultés de toutes sortes et particulièrement le mal qui le clouait presque continuellement au lit et ne l'a pas encore épargné, il est parvenu à fabriquer de ses propres mains un appareil de transmission radiophonique appelé à faire sensation dans ce domaine et dons la puissance dépasse tout ce qui a été expérimenté jusqu'ici.

Avec l'heureuse coopération de sa mère, Mme Elmer Asselin, sr., et de son frère, Jean-Jules, son cadet de quelques années, il n'a cessé de travailler à perfectionner toute une série d'appareils qu'il est aujourd'hui en mesure de mettre sur le marché—fruit d'actives et incessantes recherches auxquelles il a consacré de longues heures et parfois d'interminables nuits afin d'arriver au succès.

Dans ce travail de longue haleine, M. Asselin fut heureux d'obtenir la collaboration d'un autre expert en la matière—M. Alphonse Cloutier, du poste C.H.L.P.

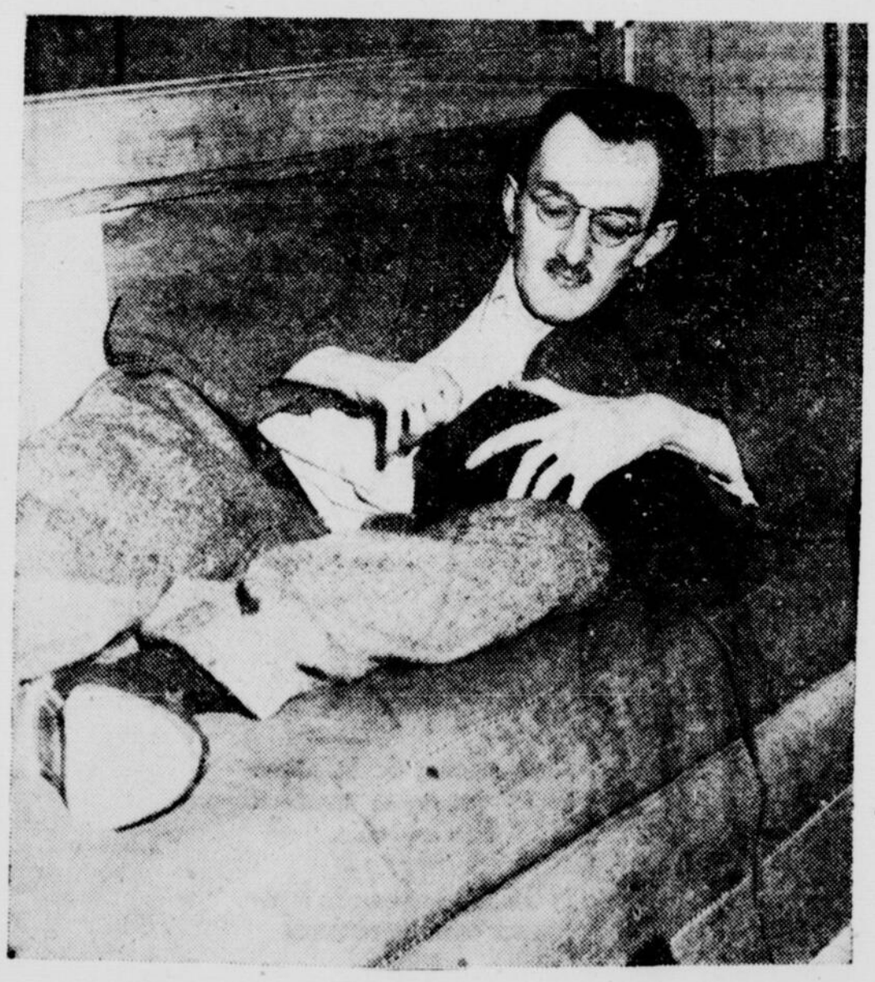
De ce dernier il nous fait un bel et discret éloge en nous disant tout l'intérêt que M. Cloutier lui a porté depuis qu'il a ainsi décidé de se tirer d'affaire en se consacrant à l'entreprise qui devait être couronnée d'un aussi beau succès.

M. Asselin est certes un bel exemple qu'il convenait de citer. Il ne nous a pas caché, ce matin, qu'une seule demi-heure de travail l'oblige à prendre aussitôt une aussi longue période de repos avant de pouvoir continuer sa tâche.

Ceci ne l'a nullement découragé et chaque jour et jusque souvent à une heure avancée de la nuit il reprend son poste, au grand étonnement comme à la plus grande satisfaction des clients qui se font de plus en plus nombreux à son établissement.

Pareil cas de persévérance méritait, croyons-nous, d'être cité, et nous l'avons fait de grand coeur.

Il se réjouit du succès de son oeuvre



M. Elmer Asselin, 2485, est, rue Marie-Anne, un infirme immobilisé depuis plus de 14 ans, par suite d'une infirmité qui le frappa, n'apparaît pas moins heureux, ici, de raconter comment il a su, grâce à un travail on ne peut plus persévérant, perfectionner un système de transmission, par radio, qui obtient déjà un franc succès partout où il a été jusqu'ici adopté.

Farnham taxe les distributeurs automatiques

QUEBEC, 14. (Par Jos. LaVergne). — Le comité des biils privés a adopté hier, avec quelques amendements, le projet de loi modifiant la Charte de la ville de Farnham. Pratiquement toutes les clauses ont soulevé une vigoureuse discussion. M. Gérard Ally, avocat de la ville de Farnham avait, comme conseil, M. Gaston Pouliot, fils de M. Frank Pouliot, ancien député de Missisquoi.

Une des clauses qui a provoqué le plus vif débat est celle qui prévoyait l'imposition d'une taxe ou licence, n'excédant pas quinze dollars, sur tout distributeur automatique autorisé par la loi fédérale et fonctionnant au moyen de jetons et servant exclusivement à la vente d'une marchandise quelconque, ainsi que pour tout autre distributeur automatique, jeu mécanique et phonographe, fonctionnant au moyen de pièces de monnaie ou de jetons. Cette définition couvrait les boites de téléphone, ainsi que les distributeur. automatiques de liqueurs douces. M. Jean Blais, au nom de la compagnie Bell et de la compagnie Coca-Cola, s'est objecté à la clause. Finalement, le comité a maintenu le principe de la clause, mais a réduit de quinze dollars à dix dollars le montant de la taxe ou de la licence.

Air-Canada

BOSTON, 13.—Quelques minutes à peine après l'ouverture du nouveau bureau d'Air-Canada dans l'hôtel Statler de notre ville, J. Ernest Kerr, ancien président du Canadien Club de Boston et natif de Grace Bay, Ile du Cap Breton, a acheté d'Elizabeth Kennedy, stenotypiste de Montréal et maintenant agent des billets du bureau d'Air-Canada, le premier billet émis par ce bureau en notre ville. Bien qu'Air-Canada ne compte inaugurer son service aérien entre Boston et les provinces maritimes qu'en avril prochain, Kerr qui a passé la plus grande partie de sa vie à Boston, a déclaré qu'il voulait être certain d'obtenir un siège pour Halifax lorsqu'il se rendra en juin prochain dans les provinces maritimes pour y passer ses vacances.

Le nouveau service Boston-Maritimes a été accueilli par tous comme l'un des développements les plus importants dans le domaine aérien depuis nombre d'années. Il tend à relier encore plus étroitement si possible les Maritimes aux régions de la Nouvelle-Angleterre.

PAR Avion

Nouveau
TARIF RÉDUIT
▼
MONTRÉAL
À
QUÉBEC
$7.50
TAXE EN PLUS
▼
Appareils Douglas à 28 passagers ... hôtesse ... horaires commodes pour l'aller et le retour.

Pour renseignements et réservations
Téléphonez
MA. 4231

QUEBEC Airways

LE ROYAUME des FEMMES

Réponse à Tous

Q. — J'ai marié une jeune fille de 16 ans, le ménage va mal, elle a comme amis, des gens sans éducation, sans morale, elle laisse la maison à l'abandon, elle me fait endurer un véritable martyre, etc., ets. — LUCIEN le DESESPERE.

R. — Il faut remonter à la source pour trouver la cause du mal. Premièrement: C'est ce mariage avec une enfant qui devait être jolie et charmante sans doute, mais n'était nullement préparée à la tâche sérieuse qu'est le mariage. Quand il est déjà si difficile de manoeuvrer la barque avec l'expérience et la sagesse qu'apportent les ans, comment peut-on espérer qu'une femme-enfant avec son inexpérience réussise une telle entreprise? Mais il y aura toujours des parents heureux de marier leur fille à 16 et à 17 ans et il y aura toujours des amoureux si pressés de se marier qu'ils prendront le fruit à la branche alors qu'il faut le laisser mûrir un peu.

En second lieu, le mariage fut sans doute accompli sans réflexion et sans précautions. On s'aime, on se marie, mais on n'a pas pris le temps de se renseigner sur la famille, sur sa réputation, sur sa valeur morale. Tous ces vauriens qui portent scandale et font de la prison, n'ont pas surgi du jour au lendemain, ils étaient déjà de peu de valeur, mais mon correspondant ne s'en préoccupait guère au temps des amours. Si je dis cela, ce n'est pas pour améliorer le sort de mon correspondant, ce qui est fait est fait, mais c'est au bénéfice de mes jeunes lecteurs, qui ne sauront jamais assez de quelles attentions, on doit entourer l'union projetée.

En troisième lieu, quand on est de bonne moeurs, de bonne éducation, il est bien important de choisir la personne qui est sur le même pied. La femme de mon correspondant qui porte scandale dans son propre foyer, devant ses propres enfants, ne devait pas être une 'demoiselle" autrefois, et même si ses manières étaient fardées, elle devait laisser percer le fond qui n'était pas propre.

Ceci dit, je crois que la femme de mon correspondant est une malade, une espèce d'irresponsable, d'hystérique; j'ai déjà approché des cas semblables et ces personnes ne sont pas considérées assez malades pour être internées mais ce serait leur salut et celui de ceux qui les entourent, si on pouvait les traiter en sanatorium, tout au moins les apaiser, les diriger, les remettre sur pied. Toutefois, il ne faut pas oublier que certains cas sont curables et d'autres ne le sont pas. Il se peut aussi que la mauvaise éducation, la mauvaise formation et le mauvais caractère de cette personne la rendent ainsi désagréable et qu'à dessein, même si elle a raté son bonheur elle-même, elle se venge sur son mari et sur ses enfants par ces scènes et ces propos hors de sens.

Le mari a manqué de fermeté, la patience devient une faiblesse quand elle détruit le foyer à petit feu. Des êtres malades ou désaxés comme sa femme ont besoin d'un maitre et d'un maitre qui ne plie pas, qui restera un maitre qui se fait craindre et qui leur en imposera au lieu de donner prise à leurs idées de persécution.

Mais après 17 ans, il est bien difficile mon pauvre ami, de prendre les rênes en mains, et d'effacer toutes ces années de discorde et de déception. Vous pouvez toutefois essayer de vous affirmer et de tenir, de ne pas supporter les scènes qui apeurent et affolent les enfants. Mais cela ne voudra pas dire bonheur pour vous, à peine un peu de paix, et encore?

Il serait à recommander d'éloigner les fillettes de la maison, de les placer au pensionnat où elles auront de la surveillance ou encore de les placer chez vos parents à vous, pour un certain temps; vous avez le droit de les sortir de la maison si la maison est un scandale pour elles et si la mère ne les surveille pas et les expose volontairement. Même si vous devez faire des sacrifices pour cela, vous priver sur vos sorties et vos plaisirs, ce serait compenser le tort fait à vos enfants, par vous ou par votre femme.

Vous vous êtes grandement trompé en épousant cette femme, vous le payez chèrement, aussi, mais il faut tout essayer pour que les enfants qui ne sont pas responsables de votre erreur, souffrent le moins possible et soient protégés moralement et physiquement.

Plus tard ,quand ils seront en mesure de se défendre eux-mêmes, vous pourrez penser davantage à vous. Peut-être qu'alors, votre femme se sera assagie, amendée, et que la vie sera encore possible en ocmmun.

Hélène PREZEAU

Un "Antoine" canadien



C'est avec le sourire de la victoire que M. Bernard Perrault accepte le trophée qu'il a mérité, après avoir triomphé d'un concours de coiffure tenu par le "Montreal Beauty Trade Exhibition" à l'hôtel Mont-Royal. Le nom du joli modèle? Mme Mariette Rafferty.

Les femmes et la décoration d'intérieurs en Angleterre

La place de la femme est à la maison... Ce vieux dicton a beaucoup de bon. Mais, de nos jours, il y a plus d'une façon de le traduire dans la pratique. En Grande-Bretagne, par exemple, ces dames peuvent se faire une carrière dans le soin du foyer... du foyer des autres.

Elles peuvent, par exemple, se consacrer à la décoration d'intérieurs, qui paie beaucoup, à condition qu'on veuille consacrer à sa formation beaucoup de temps et d'énergie.

CAPACITES

Les jeunes filles de Grande-Bretagne qui ont de l'imagination et le don artistique trouvent le meilleur emploi de leur habileté dans la décoration d'intérieurs. Il faut qu'elles sachent dessiner, et, au surplus, dessiner à l'échelle en détail de façon que menuisiers et charpentiers puissent travailler d'après leurs esquisses. Le meilleur point de départ réside dans un cours de deux ans à une école des arts ou aux classes du soir. Durant ce temps, une jeune fille doit apprendre les principes fondamentaux de l'architecture aussi bien que le dessin.

L'AMEUBLEMENT

Elle doit ensuite se renseigner au sujet de l'ameublement, ce qui n'est pas mince besogne. Non seulement doit-elle savoir comment les meubles s'assemblent et ce qui distingue le bon travail du médiocre, mais aussi l'histoire de l'ameublement; la façon de distinguer les styles et les fabricants: Chippendale, Hepplewhite, Sheraton, Boulle, par exemple, puis de les classer dans la bonne période de l'histoire. L'apprentie décoratrice doit donc se plonger dans des bouquins traitant du meuble; passer des heures dans les musées, les galeries d'art et les expositions. En assistant aux encans, elle commence à se faire une idée du prix des meubles anciens. Il en va de même des accessoires de l'ameublement et des porcelaines, qu'elle doit également apprendre à connaître. S'il lui faut gagner sa vie tout en apprenant son métier, le mieux est encore de s'embaucher à titre de petite vendeuse dans le service de l'ameublement ou de la décoration d'intérieurs d'un grand magasin: elle ne gagnera, au début, que de 8 à 12 dollars par semaine, mais elle aura prise ferme sur le premier échelon.

LES TISSUS

Un autre aspect de la formation réside dans la connaissance des tissus. Il faut connaître les textures et la façon dont un tissu se drape: comment il paraîtra un coup transformé en draperies. Plus d'un modèle paraît joli en pièce roulée; mais déplorable, transformé en grandes draperies vues à 10 verges de distance. Il faut à l'apprentie le sens des couleurs, afin de se rendre compte de l'effet de la fusion de divers coloris sous divers éclairages. On ne l'apprend que dans les grands magasins, où l'apprentie commencera sans doute par faire les courses et assortir les tissus.

La décoration d'intérieurs est une carrière qui convient particulièrement aux jeunes filles, à cause de leur bon goût et de l'attention qu'elles portent au détail. Il leur faut autre chose encore: le tact et l'habileté à saisir ce que désire une cliente qui ne peut s'expliquer clairement. Quel exercice, pour le jour où la décoratrice se lancera elle-même en ménage!

Pour les Gourmets

RIEN NE DOIT ETRE PERDU

Une petite quantité de restes de viande cuite peut servir à faire un délicieux gâteau de viande pour le déjeuner ou le lunch. Vous déchiquetez la viande très finement, vous faites bouillir deux ou trois pommes de terre, puis lorsqu'elles sont bien cuites vous les pilez, avec un tout petit morceau de beurre et une cuillerée de lait chaud, vous ajoutez ensuite la viande, un oeuf battu, un oignon haché finement, un peu de persil haché et une pincée d'assaisonnement de fines herbes.

Faites alors de petits gâteaux avec ce mélange, saucez-les dans la farine, puis faites sauter dans une petite quantité de beurre jusqu'à ce qu'ils soient bien brunis de tous côtés, et servez très chaud avec une sauce aux tomates ou autres sauces de votre goût.

Des restes de saumon ou autres poissons peuvent être utilisés pour ces succulents petits pâtés, en vous servant des mêmes procédés.

PATE AUX AMANDES

¼ de tasse de beurre,
3 oeufs, non battus,
¾ de tasse de mélasse,
½ tasse de sucre granulé,
1 jus de citron,
1 tasse d'amandes hachées

Garnissez une assiette à tarte avec une pâte à tarte. Défaites en crème le beurre avec le sucre. Ajoutez ensuite les oeufs, la melasse, et le jus de citron, puis battez bien le tout avec un moulin à battre les oeufs. Ajoutez alors les noix hachées, et mettez dans la garniture de pâte. Faites cuire à four chaud, (450 di F.) pendant 10 minutes, puis diminuez la température du four à 350 d. F., et continuez la cuisson pendant 30 minutes.

Retraite et récollection

Retraite fermée pour garde-malades, au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Boul. Mont-Royal O., du 2 au 5 avril, par le R. P. Paul Fortin, SJ Récollection mensuelle des dames, mardi, 18 mars, sous la direction du R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. A la Chapelle à 2 h. 30 pour l'Adoration; la conférence suivra à 3 heures.

Tricot facile



PATRON No 839.—Quoi de plus pratique que ce costume deuxpièces pour votre fillette. Le corsage comporte une fermeture-éclair. La jupe, retenue par deux bretelles, est tricotée par côtes simulant des plis.

Le PATRON No 839 est offert dans les tailles, 2, 4 et 6 ans.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 25 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Coupons valides

BEURRE: Coupons B-35 à B-44 inclusivement.

SUCRE - CONSERVES: Coupons S-26 à S-43 inclusivement.

VIANDE: Coupons M-64 à M-76 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des consommateurs, Commission des prix et du commerce, PL. 1281, local 244.

L'ART DE BIEN S'HABILLER



Si vous achetez un manteau sport:

Portez

Un pantalon de la même teinte que votre manteau fera très chic.

N'oubliez pas que le manteau long est toujours pratique.

Mondanités

Bastien-DesRoches

Jeudi matin, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, avait lieu, dans l'intimité, le mariage de Mlle Yvonne DesRoches, fille de M. Amédée DesRoches, et de Mme DesRoches, décédée, avec M. Laurent Bastien, fils de M. et de Mme J.-Alfred Bastien. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Azarias Massé, s.s.c., cousin de la mariée. Pendant la messe, Mlle Marie-Thérèse Alarie, MM. François Brunet et Paul Reddy exécutèrent le programme de chant; Mme Marcelle Martin-Graton touchait l'orgue. M. Bastien était le témoin de son fils. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe, aux lignes légèrement drapées, en jersey-suède suisse blanc avec touffe de violettes à la taille, un petit toquet drapé assorti rehaussé de violettes; elle tenait un livre d'heures, souvenir de famille, à signets de freesias. M. Roland DesRoches, frère de la mariée et M. Jean-Maurice Cousineau, beau-frère de la mariée, plaçaient les invitées. Mme Bastien, mère du marié, portait une robe en point d'aiguille de soie bleu horizon, un chapeau de paille française noire garni de roses "American Beauty", un manteau de roses "American Beauty" au corsage. Mme Jean-Maurice Cousineau, soeur de la mariée, portait un ensemble couturier noir, un béret drapé de même tissu et un manteau de vison; son bouquet était d'oeillets blancs. Il y eut réception, à l'issue de la cérémonie, dans le salon bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, décoré à cette occasion de tulipes, de glaïeuls et de mufliers. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour la Virginie et la Floride. La mariée portait alors un ensemble en lainage anglais de deux tons de gris, un petit chapeau cloche de même ton, des accessoires noirs et un manteau en mouton de Russie platine.

Thé

Mme Norman Root recevra à l'heure du thé, cet après-midi, en sa résidence du chemin de Casson, en l'honneur de sa fille, Kathleen, débutante de la saison. La table sera décorée de fleurs printanières. Mmes Selwyn Ibbotson, A.-E.-D. Tremain, George Currie, Lewis Terrill et Stuart McLeod serviront le thé, assistées de Mlles Mary-Lea Fetherstonhaugh, Margot McDougall, Barbara Heward, Audrey MacDermot, Edith Steel et Marjorie Root.

A Lucerne-en-Québec



Le ski reste le sport favori des Canadiens, même quand le printemps s'annonce. Au Club Seigneurial Mme Paul Dalmé, de Montréal, a été photagraphiée en compagnie de son mari, M. Dalmé, et de son père, l'honorable juge Wilfrid Lazure, également de Montréal.

Réceptions

En l'honneur de Mlle Lucille-Margaret Hudon dont le mariage avec M. Charles-C. Bérard sera célébré demain matin, en l'église St-Raphaël, d'Outremont, Mme Léon Gogain offrit un shower de tasses ces jours derniers. Mmes B. Kidd et J. Grew, donnèrent un shower d'objets divers, ainsi que Mlles Marjorie Ayland, J. McGuigan et Ann Field. Mme Rodolphe-J. Hudon reçut pour sa fille à un thé-trousseau.

Fiançailles

M. et Mme Ronald-F. Normand annoncent les fiançailles de leur fille, Marjorie-Theresa, à M. George Harvey Bailey, de Ville Mont-Royal, fils de M. et de Mme Ferrier Bailey, d'Arthur, Ont. Le mariage aura lieu samedi, le 12 avril prochain.

M. et Mme Eugène Deslonchamps annoncent les fiançailles de leur fille, Claire, à M. Lucien Lacoste, B.A., fils de M. et de Mme Léo Lacoste.

M. et Mme Ray-H. Ecclestone annoncent les fiançailles de leur fille, Phyllis-Amelia, à M. Nelson-Alexander Gray, fils du Dr et de Mme F.-A. Gray, de Westmount. Le mariage aura lieu le 5 avril.

M. et Mme Hector Cataford annoncent les fiançailles de leur fille, Laurette, à M. Napoléon Tisseur, fils de M. Napoléon Tisseur, de Lachine, et de Mme Tisseur, décédée.

M. et Mme Louis-Paul Ducharme, d'Ottawa, annoncent les fiançailles de leur fille, Colette, à M. Charles-Auguste Pellerin, de Rouyn, Qué., fils de M. Alphonse Pellerin, décédé et de Mme Pellerin.

Dîner-dansant

La Société Saint-Patrice donnera un dîner-dansant ce soir, à l'hôtel Windsor, pour célébrer son 113e anniversaire de fondation. Le très honorable F. M. Forde, haut-commissaire australien au Canada et Mme Forde seront les invités d'honneur de cette soirée.

Thé-causerie

Dimanche, le 23 prochain, à 3 h. 30 p.m., aura lieu, au Collège Marguerite-Bourgeoys, le troisième thé-causerie de la saison. La conférencière invitée, Mlle Mignonne Legault, LL.D., a intitulé sa causerie: "L'avocat vu par une avocate".

Déplacements

Le maréchal de l'Air et Mme W.-A. Bishop passent quelques semaines à Palm Beach, Floride.

Mlle Louise Chauvin est partie pour Québec où elle sera l'invitée de Mlle Hélène Taschereau.

M. et Mme Louis Auger, de Québec, sont à Montréal pour quelques jours.

Le juge C. Mackinnon, de Montréal, fait actuellement un séjour à Québec

Mme Pierre Casgrain est de retour à Montréal après avoir fait un court séjour à Québec.

QUEBEC

Lady Fiset avait accordé son patronage à la revue de haute couture présentée par Jean Fortin en la salle de réception du Château Frontenac, jeudi soir, le 13 mars, au bénéfice des enfants pauvres de l'Europe. Mlle Patricia Poitras était l'artiste invitée et Mlle Gisèle Poisson commentait la mode. Le programme musical avait été confié à l'orchestre de Will Brodrigue.

Mlle Thérèse Jean, de retour de Magog, où elle a passé la fin de semaine, l'hôte du Dr et de Mme Armand Voyer, est partie pour Ottawa.

OTTAWA

Le gouverneur-général et la vicomtesse Alexander de Tunis, accompagnés de Mlle Jennifer Bevan et du chef d'escadrille A. Tollemache, ont assisté au concert que donnait Mlle Ruth Draper, jeudi soir, à l'auditorium de l'Ecole Technique.

L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Ray Atherton, ainsi que Mlle Ruth Draper, furent invités à déjeuner à Rideau-Hall, jeudi.

Le haut commissaire d'Irlande et Mme John-J. Hearne étaient les invités d'honneur au banquet de la St-Patrice, donné au Château Frontenac, à Québec, mercredi soir.

Cours de religion

Lundi soir, à 8 heures, aura lieu, au Couvent de Marie Réparatrice, le Cours de religion par le R. P. Ludger Brien, s.j. Suivant le sujet général de l'année, il traitera des "Richesses et des secrets du Coeur de Jésus". Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées.

L'Institut Neurologique

Au cours d'une conférence avec le premier ministre Mackenzie King, à Ottawa, mercredi dernier, le Dr Wilder Penfield, directeur de l'Institut Neurologique de Montréal a discuté des besoins de cette institution et il lui fut promis que ces besoins seraient pris fortement en considération. Plusieurs membres du cabinet assistaient à la réunion.

A la dernière assemblée annuelle des dirigeants de l'Institut, le Dr Penfield a souligné l'impérieux besoin d'augmenter la subvention annuelle accordée à cette institution comme aussi celui d'agrandir les cliniques. L'Institut Neurologique reçoit des patients dont les cas sont les plus critiques et qui lui viennent de toutes les parties du pays.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4981.—Voici une robe fraîche et pimpante comme le printemps, grâce à son encolure carrée soulignée d'une ruche de broderie blanche. La jupe, froncée de chaque côté de la taille, fait très jeune.

LE PATRON No 4981 est offert dans les tailles 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La taille 16 ans requiert 2 5-8 vgs de tissu de 39 pouces et 1 5-8 v de broderie blanche de 3 1-4 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 25 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Bambin victime d'un accident

Les autorités du Children's Memorial Hospital ne pourront se prononcer avant trois jours dans le cas de Dollard Dubreuil, 8 ans, 249B, rue de Courcelles, victime d'un pénible accident au domicile de ses parents au moment où il allait se retirer pour la nuit, mercredi soir.

L'enfant utilisait une paire de ciseaux pour délacer son soulier et avait la tête penchée lorsqu'il fit un faux mouvement et se planta une des pointes des ciseaux dans l'œil. Il faudra ce délai de trois jours avant de savoir si la victime perdra définitivement cet œil.

Le sens de l'humour chez l'Irlandais

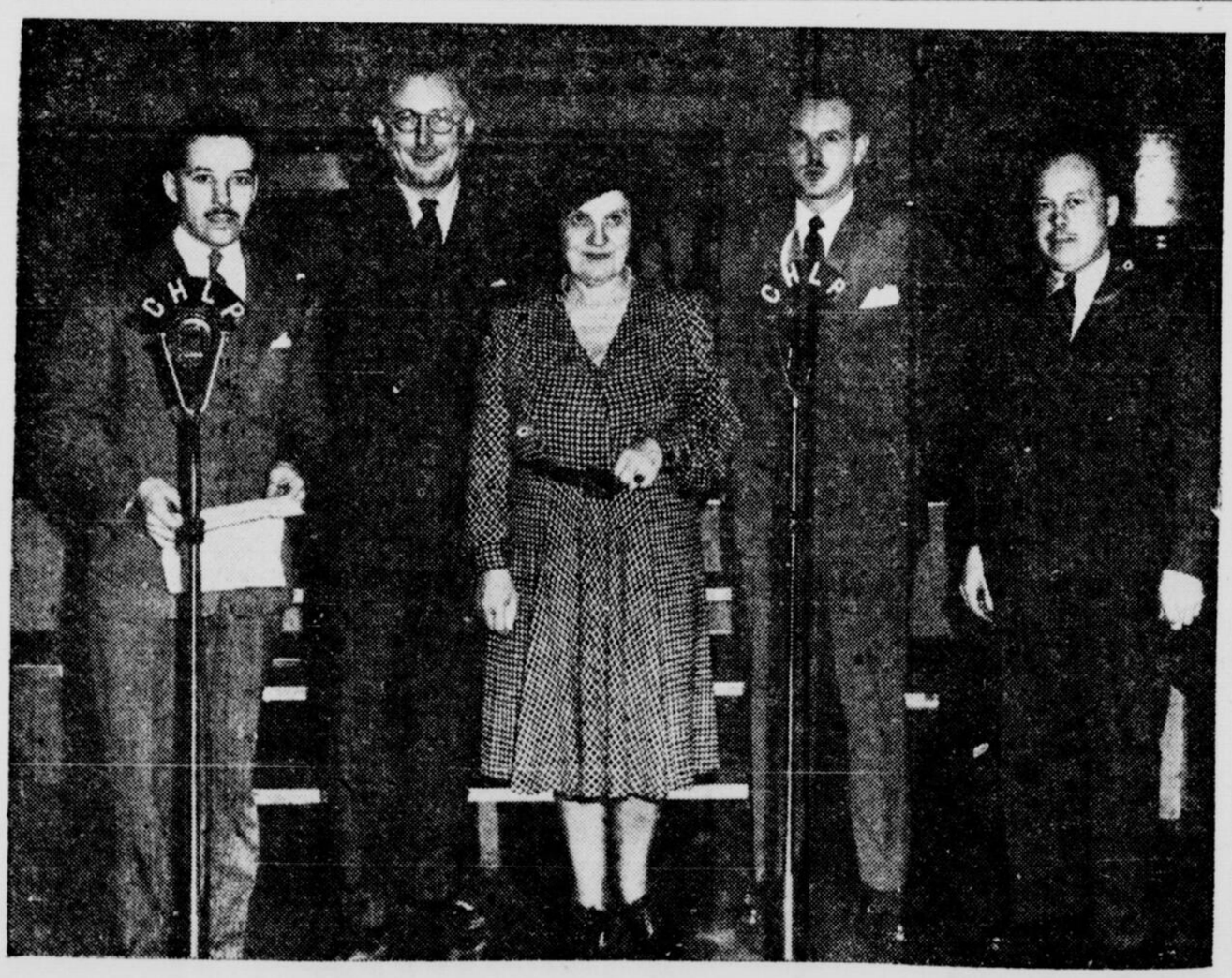
Chacun sait que le "taureau irlandais" n'est pas un quadrupède de la race bovine provenant de l'Ile des Emeraudes.

Selon M. l'abbé G. Emmett Carter, directeur de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, qui adressait la parole, hier, devant les membres du Lion's Club de Montréal, non seulement le "taureau irlandais" n'est pas un animal, mais il n'est pas irlandais.

L'abbé Carter parlait du "sens de l'humour chez les Irlandais", et il s'est appliqué à citer maints exemples qui justifient en quelque sorte l'habitude qu'ont les fils de la Verte Erin de "blaguer" volontiers entre eux et sur tout.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

Ninon Vallin à CHLP

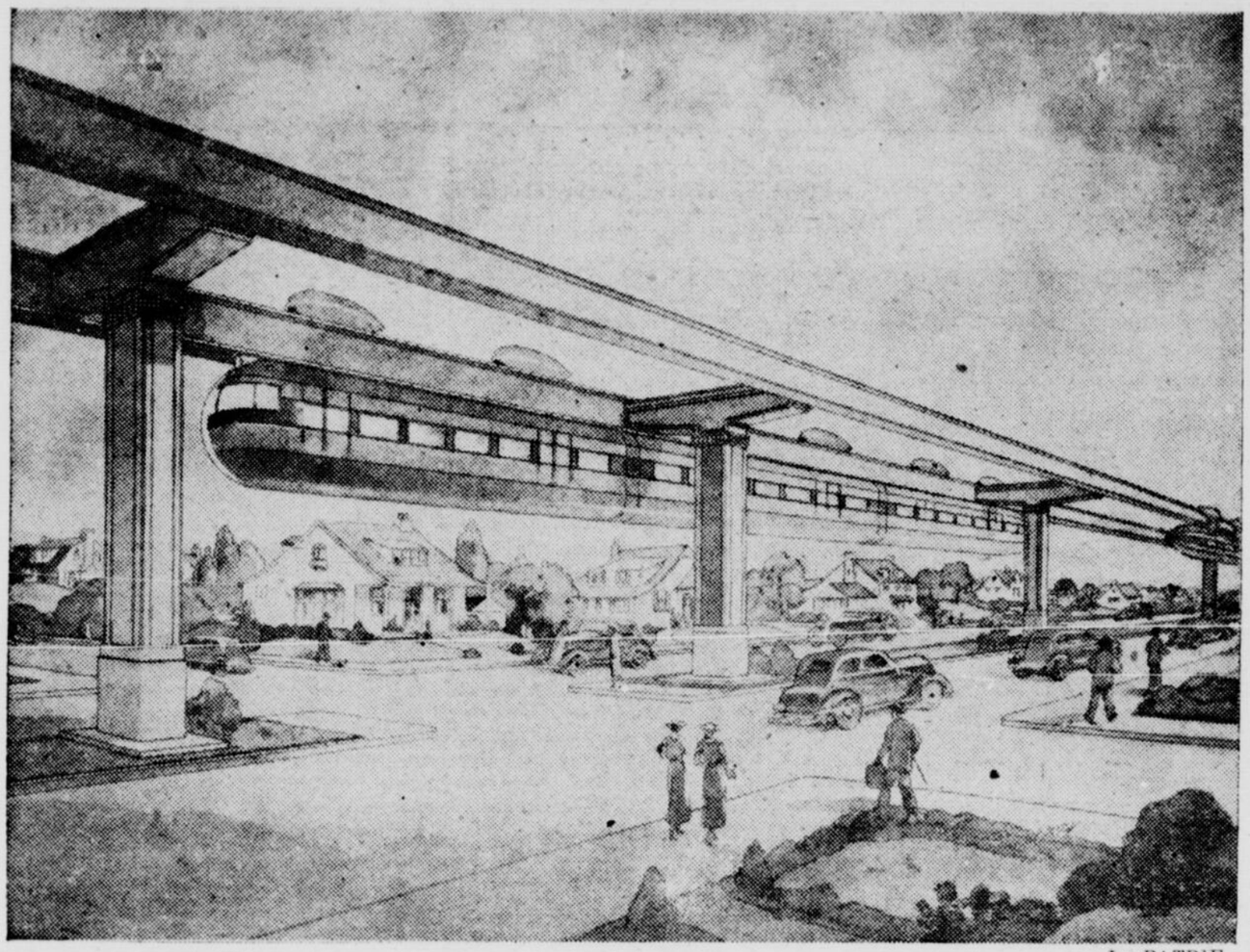


La PATRIE

NINON VALLIN, la grande cantatrice française, qui a été reçue au Poste CHLP par M. Arthur Berthiaume, directeur-gérant du Poste, et de son assistant-gérant, M. Roméo Mousseau. L'interview a été pris par M. Paul Champoux, annonceur au Poste. On remarque sur la photo ci-dessus: de gauche à droite: M. Paul Champoux, M. Nicolas de Koudriavtzeff, imprésario de Ninon Vallin à Montréal. Madame Ninon Vallin, M. Arthur Berthiaume et le Dr Roméo Mousseau.

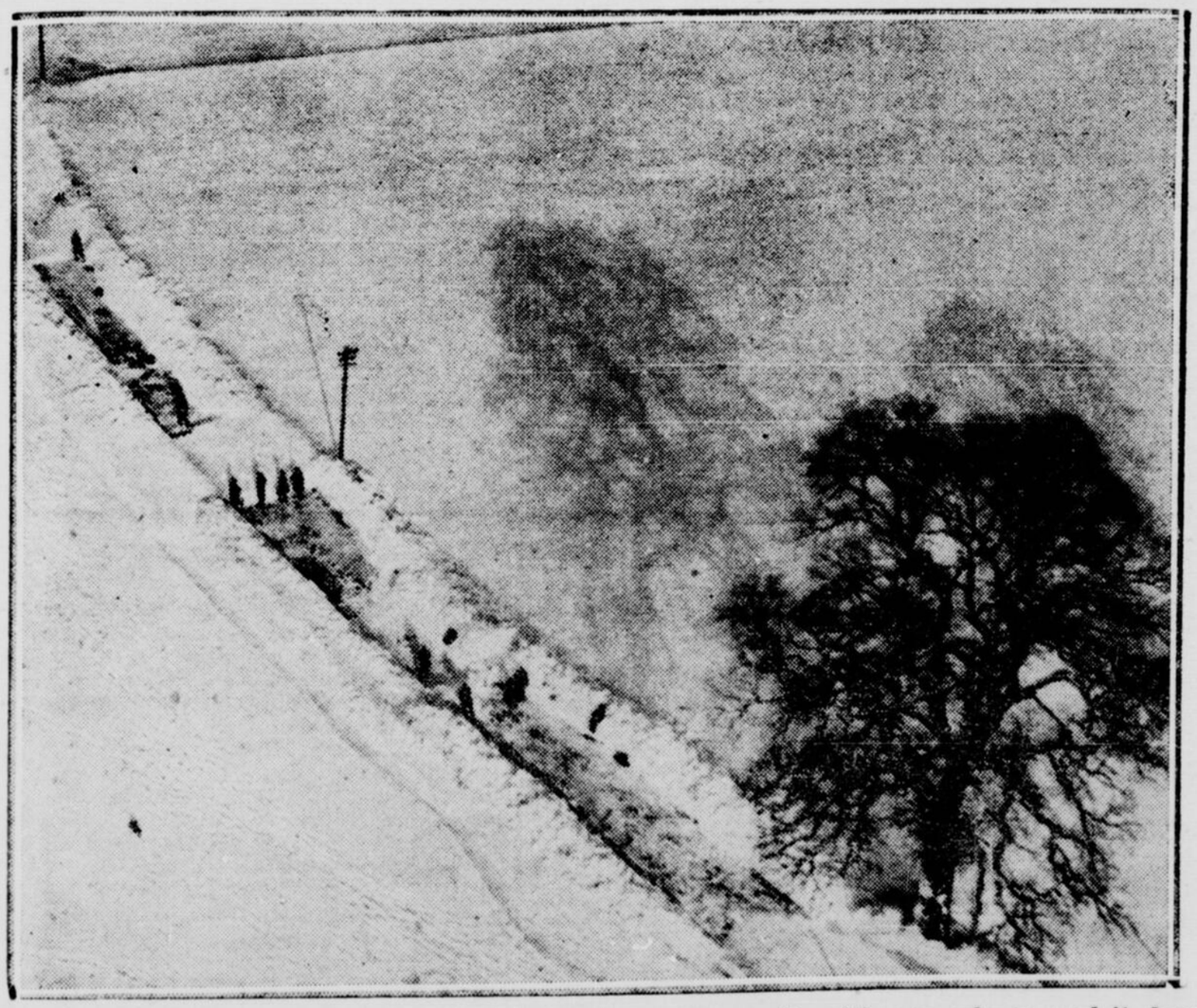
L'ACTUALITÉ EN IMAGES

Projet de tramways suspendus



La PATRIE

Depuis que les autorités municipales discutent couramment des moyens de solutionner les problèmes de la circulation, toutes sortes de projets sont soumis, pour ainsi dire chaque jour, à l'attention des chefs de l'administration municipale. Ce matin, le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, a rendu public l'un de ces plans soumis par M. Léonard-Arthur Peto, ingénieur de New-York, autrefois de Montréal, suggérant l'aménagement à Montréal du tramway suspendu en remplacement du tramway actuel, estimant que l'application de ce mode de transport en commun serait plus pratique et faciliterait la circulation. Peto, autrefois à l'emploi de la Canadian Car and Foundry, prétend que le tramway suspendu coûte moins cher que le tramway souterrain et qu'il est plus pratique que le tramway élevé dont bien des villes sont actuellement à se départir, parce qu'il est la cause de trop de bruit, sans compter les autres inconvénients. Peto prétend que dans une ville américaine où l'on estimait à $11,000,000 la dépense encourue pour l'établissement d'un métro, le tramway suspendu pouvait être installé sur la même distance pour la somme de $1,500,000.

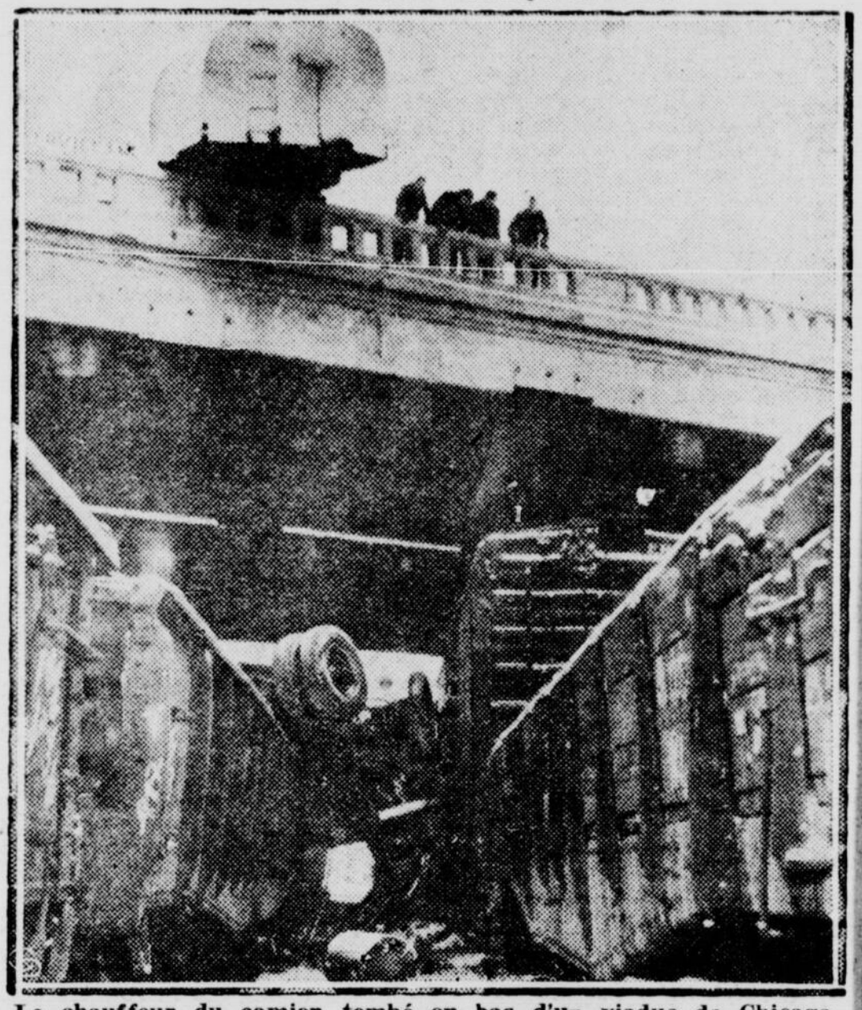


La neige a isolé plusieurs villages d'ANGLETERRE. C'est la première fois que cela se produit dans l'histoire du pays. Cette photographie représente des habitants de BREDHURST, dans le comté de KENT, en train de déblayer un chemin avec des pelles.

Une auto heurta sa chaise roulante



Cette photo fut prise quelques minutes après un accident inusité qui se produisit à Garden City Park, New-York, alors que Zigmund Domaski, 32 ans, venait d'être projeté sur la chaussée après qu'une automobile eut heurté la chaise roulante dans laquelle il voyageait. La chaise gît, renversée à ses côtés pendant qu'un passant réconforte la victime en attendant l'arrivée de l'ambulance. Le conducteur de l'auto contemple la scène.



Le chauffeur du camion tombé en bas d'un viaduc de Chicago entre deux rames de wagons, ROBERT BOLDUC, a déclaré qu'il avait le dos quelque peu endolori. Il aurait certes pu être plus malchanceux !



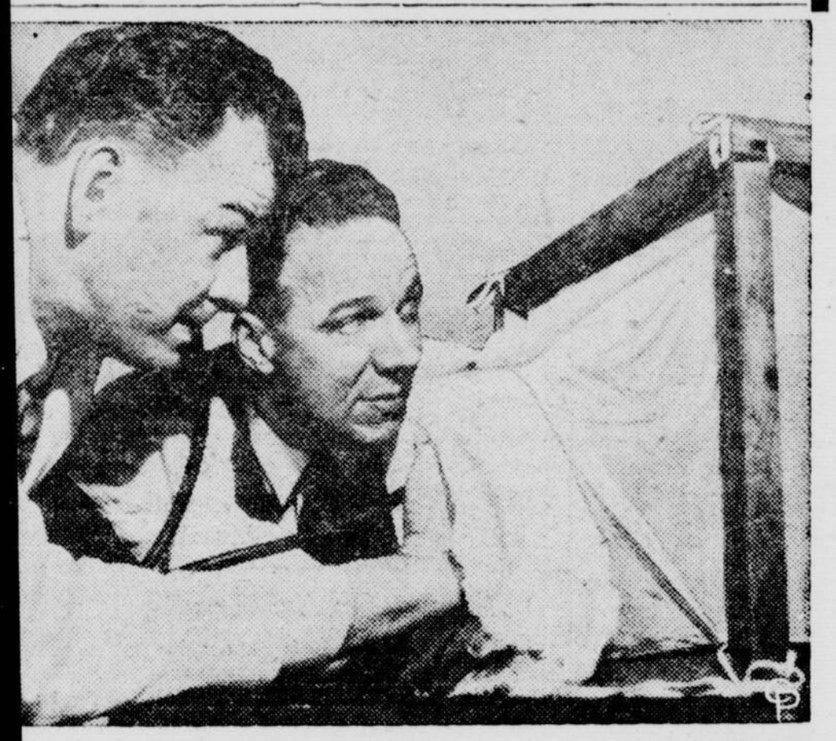
Le secrétaire d'Etat George-C. Marshall accueille à Washington le président Tomas Berreta qui vient d'être élu en Urugauy. Il logera à Blair-House, où l'on reçoit les hôtes de marque des Etats-Unis.

Pas de raison d'avoir l'air embarrassé



Vous ne pouvez regarder Ba-ba avec un air méprisant. Elle est l'heureuse mère de triplés. Ils ont vu le jour sur une ferme du Texas et ils s'appellent Itsy, Bitsy, et Betsy. Ils sont fort gracieux.

Guerre aux porteurs de germes



s docteurs WILLIAMS-C. REEVES (à gauche) et W. McDOWELL AMMON, de San Francisco, qui ont entrepris la guerre aux ustiques porteurs du germe redouté de l'encéphalite, examinent e trappe dans laquelle ils ont capturé des "spécimens ennemis". s personnes frappées de l'encéphalite souffrent d'un état de sommeil pouvant devenir mortel.

On tricote pour les petits chiens



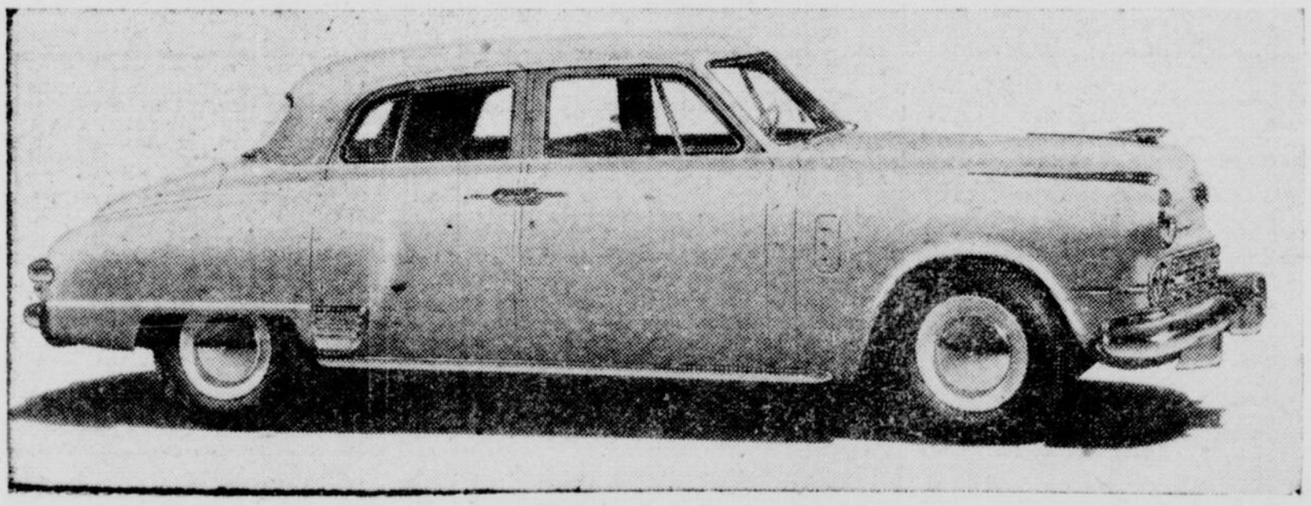
dis que des millions d'enfants vont nu-pieds, Mme Karl KAESER, de Pittsburgh, tricote pour les petits toutous qu'attend sa chienne, "Gretchen".

La tragédie de Scott-Jonction



La collision survenue à Scott-Jonction, entre deux trains de fret du Québec-Central, est un des pires accidents de chemin de fer survenus dans la région depuis de nombreuses années. Comme on sait, quatre employés de la compagnie ont succombé à leurs blessures et trois autres furent sérieusement blessés. Les dégâts survenus aux wagons, aux deux locomotives et à la gare s'élèvent à plus de $300,000 et ces photos donnent une bonne idée de l'hécatombe. Sur la photo du haut, on voit les wagons qui ont donné contre la gare qui s'effondra sous le choc. On remarque les débris de la toiture écroulée. Sur la photo du bas, une autre scène de la tragédie montre les dégâts causés aux locomotives et aux wagons.

Le nouveau Studebaker



Voici le nouveau Land Cruiser que vient de lancer la Studebaker. On remarquera qu'en plus d'avoir des lignes ultra-modernes, ce véhicule est plus long, plus spacieux et mieux fini que tout autre modèle jamais mis sur le marché par Studebaker. Les couleurs aux tons riches se marient harmonieusement tandis que ses bancs sont moelleusement capitonnés de tissus de qualité. Le Land Cruiser comptera parmi les automobiles de luxe. C'est un sedan à quatre portes.

CHLP, vendredi 14 mars

LA « PATRIE »

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

5 h. 00—J.-D. Vallières Ltée.
5 h. 00—L'heure des aubaines.
5 h. 28—CHLP ce soir.
5 h. 30—A votre service.
6 h. 00—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
6 h. 00—Radio-Journal — Nettoyeur Roy Ltée.
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 25—Chansonnettes — (Le Roi du Chien Chaud).
6 h. 30—Radio annuaire.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale—Royal Broadcasting Co.
7 h. 30—Radio-Jeunesse — (Fernande Emery).
7 h. 45—Intermède.
7 h. 55—Calendrier sportif. — (Giguère, fourrure).
8 h. 00—L'heure précise. Sérénade — Fifle Auto.
8 h. 30—Nos artistes canadiens: Madeleine Gil, soprano. — (Dupuis Frères Ltée).
8 h. 45—Orchestre Lawrence Week.
9 h. 00—Heure du concert. (Ensemble Fernand Gratton).
9 h. 30—La parade sportive.
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—Musique hawaienne.
10 h. 15—Radio-Journal.
10 h. 30—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
10 h. 30—L'heure de la danse — (The Californians).
10 h. 50—Le sport ce soir. (Restaurant Rector).
11 h. 00—L'heure précise.
11 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
11 h. 30—L'heure précise. — Fin des émissions.

Vendredi, 14 mars

5:00 P.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée.—L'heure des aubaines. CKAC: Variétés musicales. CBM: La semaine du Canada.
5:05 P.M. CJAD: Studio.
5:10 P.M. CKAC: Lise Marois.
5:15 P.M. CKAC: Pierre et Pierrette. CBM: Les airs les plus aimés. CFCF Dick Tracy.
5:28 P.M. CHLP: "CHLP ce soir".
5:30 P.M. CHLP: A votre service. CKAC Nouvelles d'Hollywood. CBF: Le Vieux Clocher. CBM: Contes pour les enfants. CFCF: Jack Armstrong.
5:45 P.M. CKAC: Madeleine et Pierre. CFCF: Gospel Singer. CBF: Récita. CBM: Don Messer.
5:35 P.M. CKAC: Apéritif musical.
6:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Radio-journal. CKAC: Montréal aujourd'hui. CBF: Yvan, l'Intrépide. CBM: Chronique sur les programmes. CJAD: Nouvelles. CFCF: Le Crieur public.
6:05 P.M. CJAD: Au bal. CKAC: Vos marches préférées.
6:10 P.M. CKAC: Pianologue.
6:15 P.M. CHLP: Méli-Mélo. CKAC Chansons fameuses. CBF: Radio-journal. CBM: Radio-journal. CFCF Nouvelles.
6:20 P.M. CKAC: La pièce du jour.
6:25 P.M. CHLP: Chansonnette. CKAC: Quoi de nouveau. CBF: Chronique sportive. CBM: Sports. CFCF: What's Happening To-Night?
6:30 P.M. CHLP: L'heure précise. Radio-annuaire. CKAC: Le Forum des sports. CBF: La revue de l'actualité. CBM: Sérénade. CFCF: Sportscasts.
6:40 P.M. CKAC: L'homme du jour. CBM: Intermède.
6:45 P.M. CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CBF: Coeur atout. CBM: Nouvelles et commentaires. CJAD: Au bal. CFCF: Band of the Day.
6:50 P.M. CBM: Causerie.
6:55 P.M. CBM: Commentaires.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise. l'heure familiale. CKAC: Au Music Hall. CBF: Un nomme et son pecné. CBM Chant. CJAD: Nouvelles. CFCF: Chansons.
7:05 P.M. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CBF: Métropole. CBM: Le piano et le jazz. CFCF: Studio.
7:25 P.M. CKAC: Montréal aujourd'hui.
7:30 P.M. CHLP: Radio-Jeunesse CKAC: Les chansons de Lucille. CBF: Les Troubadours de Québec. CBM: Jan Massaryk (Programme anniversaire, Toronto). CFCF: Uncle Troy.
7:40 P.M. CKAC: Musicale.
7:45 P.M. CHLP: Intermède. CKAC: Médecin de campagne. CBF: Verve et variétés - André Dugal (Québec). CJAD: So the story goes. CFCF: Orchestre.
7:50 P.M. CJAD: Sports.
7:55 P.M. CHLP: Calendrier sportif.
8:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — Sérénades. CKAC: Théâtre improvisé. CJAD: Nouvelles. CFCF: Adventures of San Spade. CBM: Concert Pop. CBF: Concert "Pop".
8:05 P.M. CJAD: Cours de français
8:30 P.M. CHLP: Nos artistes Canadiens. CKAC: Tourbillon de la gaieté. CJAD: Nouvelles. CFCF: Radio's Here to Stay.
8:45 P.M. CHLP: Orchestre. CBM: Trois vicions.
8:55 P.M. CKAC: Choses du Temps.
9:00 P.M. CHLP: Heure du concert. CKAC: Nazaire & Barnabé. CBF: La soirée au vieux moulin. CBM: Allan and Me. CJAD: Nouvelles. CFCF: Radio's Here To Stay.
9:05 P.M. CJAD: Orchestre
9:30 P.M. CHLP: Danse. CKAC: Banco-Barco. CBF: L'heure de la valse. CBM: L'heure de la valse. CFCF: Summer Show. CBM: Eventide CJAD: Nouvelles.
9:45 P.M. CJAD: Light at Even Tide.
9:55 P.M. CBF: Studio. CBM: Studio.
10:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — Musique hawaienne. CKAC: Découvertes artistiques. CBF: Radio-Journal. CJAD: Nouvelles. CFCF: Champion Fights. CBM: Radio-Journal.
10:02 P.M. CJAD: Orchestre.
10:15 P.M. CHLP: Radio-journal. CBF: Chronique littéraire: René Garneau. CBM: Revue de l'actualité.
10:30 P.M. CHLP: L'heure de la danse. CKAC: La situation internationale. CBF: Les festivals de Montréal. CBM Héritage de musique. CJAD: Nouvelles. CFCF: Chanson Lights.
10:45 P.M. CKAC: Le Journal parle.
10:50 P.M. CHLP: Le sport ce soir.
10:55 P.M. CKAC: Orgue.
11:00 P.M. CHLP: L'heure précise; musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs. CBF: Musique de jazz. CBM: Musique des prairies. CJAD: Nouvelles.
11:05 P.M. CJAD: Sports Final.
11:15 P.M. CKAC: Musique de danse. CBF: Musique de l'Amérique du Sud. CJAD: Midnight Express.
11:28 P.M. CBF: Bulletin de nouvelles.
11:30 P.M. CHLP: L'heure précise. — Fin des émissions. CKAC: Dansons avec. CBF: Intermède. CBM: Orchestre à cordes. CJAD: Nouvelles. Fin des émissions. CKAC: Juliard School of Muic. CBF: Intermède. CBM: Théâtre de Winnipeg. CJAD: Nouvelles - Fin des émissions. CFCF Gems for Thoughts.
11:35 P.M. CBF: Orchestre.
12:00 A.M. CKAC: Nouvelles de Minuit. CBF: Fin des émissions. CBM: Nouvelles. Fin des émissions. CFCF: Orchestre.
12:05 A.M. CKAC: Orchestre. CFCF: Orchestre.
12:30 A.M. CKAC: Orchestre Elliott Lawrence. CBS. CFCF: Orchestre.
12:55 A.M. CFCF: Nouvelles.
1:00 A.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Fin des émissions.
1:05 A.M. CKAC: L'heure — Fin des émissions.

Samedi, 15 mars

6:00 A.M. CKAC: Ouverture et nouvelles.
6:05 A.M. CKAC: Eveil.
6:30 A.M. CJAD: Réveil.
7:00 A.M. CKAC: Actualités. CFCF: Nouvelles. CJAD: Nouvelles. CBF: L'opéra de quat'sous. CBM: L'heure du réveil. CFCF: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
7:05 A.M. CKAC: Eveil.
7:15 A.M. CFCF: Nouvelles.
7:29 A.M. CBM: Ouverture.
7:30 A.M. CFCF: Nouvelles. CBM: Nouvelles.
7:35 A.M. CBM: Réveil.
7:45 A.M. CKAC: Le quart d'heure de l'Oratoire. CFCF: Musicale.
7:55 A.M. CHLP: Ouverture - Sommaire CBF: Mélodies. CBM: Mélodies.
8:00 A.M. CHLP: Offrande au Sacré-Coeur. CKAC: Nouvelles. CFCF: Nouvelles. CBF: Radio-journal et intermède. CBM: Nouvelles et intermède. CJAD: Nouvelles.
8:15 A.M. CHLP: Musique de concert. CKAC: Aubade. CBF: Elévation matutinale. CBM: Prières. CFCF: Notes from a Diary.
8:20 A.M. CHLP: Nouvelles et heure précise.
8:30 A.M. CHLP: Le rendez-vous musical CFCF: Musical Novelty. CBF: Mélodies. CBM: Marches.
8:45 A.M. CFCF: Studio.
8:55 A.M. CBF: Nouvelles de la BBC.
9:00 A.M. CHLP: L'heure précise.
9:00 A.M. CHLP: Musique en déjeunant. CKAC: Actualités. CFCF: Wake Up and Smile. CBF: Pot pourri musical. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
9:05 A.M. CKAC: Valses. CBM: Jazz. CJAD Nouvelles féminines.
9:10 A.M. CJAD: Hit Parade.
9:15 A.M. CHLP: Radio-Journal. CKAC: Intermède musical.
9:25 A.M. CKAC: Mélodies vedettes.
9:30 A.M. CHLP: Variétés. CKAC: Pour elle. CBF: Les chansons que vous aimez. CBM: "Camp Meeting Choir".
9:45 A.M. CBF: Programme musical. CBM: A Miss and a Male.
9:45 A.M. CHLP: Morton & Kaye.
9:55 A.M. CBF: Nouvelles de la BBC.
10:00 A.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée et Orchestre F. Martin. CKAC: Actualités. CBF: Lecture et musique. CBM: Orchestre.
10:05 A.M. CKAC: Musique pour les jeunes.
10:15 A.M. CHLP: Musique pour tous. CKAC: Musique pour les jeunes. CFCF: The Brown Dots.
10:30 A.M. CHLP: L'heure précise. — St-Jean vous parle. CFCF: Junior Junction. CBM: Archie Andrews.
10:40 A.M. CKAC: La valse du jour.
10:45 A.M. CKAC: Musicale.
10:55 A.M. CKAC: La valse du jour.
11:00 A.M. CHLP: L'heure précise.
11:00 A.M. CHLP: Association canadienne-française des aveugles. CKAC: Actualités. CFCF: Teen Age Time. CBF: Programme musical. CBM: Les maitres de la musique.
11:05 A.M. CKAC: Club juvénile.
11:15 A.M. CHLP: Echo musical. CFCF: Tell Me Doctor.
11:30 A.M. CHLP: Bulletins de nouvelles. CKAC: Frère Jacques. CFCF: Junior Olympics. CBF: Récital de piano. CBM: As Time Goes By.
11:35 A.M. CHLP: En valsant.
11:40 A.M. CHLP: Bulletins de nouvelles.
11:45 A.M. CHLP: Entre vous et moi. CFCF: Songs by Ann.
11:50 A.M. CKAC: Miniature. CFCF: Nouvelles.
12:00 P.M. CHLP: L'heure précise. — L'heure féminine. CKAC: Programme royal. CFCF: Causerie. CBF: Programme musical. CBM: Nouvelles de la BBC. CJAD: Nouvelles.
12:05 P.M. CJAD: Just Relax.
12:10 P.M. CKAC: Température et pronostics
12:15 P.M. CKAC: Parfums musicaux. CFCF: Piano. CBM: Les sports de la jeunesse.
12:25 P.M. CKAC: Le sport.
12:30 P.M. CKAC: Musique légère. CFCF: Théâtre des enfants. CBF: Le réveil rural. CBM: Le conte de Monte-Cristo. CJAD: Nouvelle.
12:45 P.M. CBM: Nouvelles mondiales. CBF: Chansonnettes. CBM: Radio-Journal.
12:55 P.M. CKAC: Le sport.
12:59 P.M. CBF et CBM: Signal-horaire de l'observatoire d'Ottawa.
1:00 P.M. CHLP: Radio-journal et l'heure féminine. CKAC: Le sport amateur. CFCF: To Live in Peace. CBF: Chansonnettes. CBM: Chronique des églises protestantes.
1:05 P.M. CJAD: Concert.
1:10 P.M. CHLP: L'heure féminine.
1:15 P.M. CKAC: Les amis de l'art. CBF: Radio-Journal. CBM: A annoncer.
1:25 P.M. CBF: La CroixRouge.
1:30 P.M. CHLP. L'heure précise et l'heure féminine. CFCF: Rumpus Room. CBF: La revue des hebdomadaires. CBM: Programme musical.
1:45 P.M. CKAC: Capsules mélodiques. CFCF: Nouvelles. CBF: Musique sud-américaine.
2:00 P.M. CHLP: L'heure précise. L'heure féminine. CKAC: Actualités. CFCF: Sérénade. CBF: L'Opéra. CBM: Pour les jeunes.
2:05 P.M. CKAC: Ecole de musique d'Outremont.
2:30 P.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée. Inauguration de l'université populaire. CKAC: Un peu de tout. CBF: "Hill Toppers". CFCF: "Hill Toppers". CBM: A annoncer.
2:45 P.M. CFCF: Mélodies. CKAC: Allons à l'opéra.
3:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Poèmes symphoniques. CKAC: Nouvelles CBM: Orchestre.
3:05 P.M. CKAC: Conservatoire de musique. CJAD: Music Hall.
3:30 P.M. CKAC: Treasury Bandstand. CFCF: Roundup Time.
3:45 P.M. CKAC: Mélodies à l'orgue.
3:55 P.M. CHLP: Bulletins de nouvelles.
4:00 P.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée.—Les Mandolettes. CKAC: Actualités. CJAD: Nouvelles. CBM: Doctors, then and now.
4:05 P.M. CKAC: Les événements sociaux. CJAD: Club 800.
4:15 P.M. CBM: Programme musical. CFCF: The Cadets.
4:25 P.M. CKAC: Musicale. CKAC: Matinée.
4:30 P.M. CHLP: L'heure des aubaines. CKAC: Thé dansant. CBM: Chronique d'Hollywood.
4:45 P.M. CFCF: Quatuor instrumental.
4:55 P.M. CKAC: Actualités.
5:00 P.M. CHLP: J.-D. Vallières Ltée — Cour Commercial. CKAC: Orchestre symphonique. CBF: L'heure du thé. CBM: Nelson Olmstead. CJAD: Nouvelles.
5:05 P.M. CJAD: Studio.
6:10 P.M. CKAC: La pièce du jour
5:15 P.M. CHLP: L'heure des aubaines. CFCF: It's Your Business. CBM: Lynn Collyer. CJAD: Nouvelles.
5:15 P.M. CFCF: It's Your Business. CBM: Linger Awhile. CJAD: Nouvelles.
5:28 P.M. CHLP: CHLP ce soir.
5:30 P.M. CHLP: A votre service. CBM: Piano.
5:45 P.M. CFCF: L'heure du thé. CBM: Trio.
6:00 P.M. CHLP: Heure précise. Radio-Journal. CKAC: Rythmes latins. CFCF: Sérénade. CBF: Intermède. CBM: Musique des tropiques. CJAD Nouvelles.
6:05 P.M. CJAD: Au bal.
6:10 P.M. CKAC: Pianologue.
6:15 P.M. CHLP: Méli-Mélo. CKAC: Pianologue. CFCF: Nouvelles. CBF: Radio-Journal. CBM: Nouvelles. CJAD: Nouvelles.
6:20 P.M. CKAC: La pièce du jour.
4:25 P.M. CKAC: Quoi de nouveau? CFCF What's Happening Tonight. CBF: Chronique sportive. CBM: Bulletins météorologiques.
6:30 P.M. CHLP: Radio-annuaire. CKAC: Le forum des sports. CFCF: The People As. CBF: Chansonnettes. CBM: Musique d'Ecosse. CJAD: Nouvelles.
6:40 P.M. CKAC: L'homme du jour.
6:45 P.M. CKAC: Les nouvelles de chez-nous. CFCF: Music of Manhattan. CBF: Chronique sur le hockey. CBM: Chronique sportive. CJAD: Au bal.
6:55 P.M. CBF: Causerie de la Croix-Rouge.
7:00 P.M. CHLP: L'heure précise — L'auberge de la chanson. CKAC: Cours d'anglais. CFCF: It's Your Business. CBF: Questionnaire de la jeunesse. CBM: Musique hawaienne. CJAD: Nouvelles.
7:05 P.M. CHLP: D'un coin à l'autre du Canada. CJAD: Au bal.
7:15 P.M. CHLP: D'un coin à l'autre du Canada. CKAC: Jean Sablon. CFCF Correspondent Abroad.
7:20 P.M. CHLP: Un peu de tout.
7:30 P.M. CHLP: L'heure précise. — Les trésors de la mélodie. CKAC: Occupons-nous de nos affaires. CFCF: Studio. CBF: L'heure dominicale. CBM: Chronique sportive. CJAD: Singing Sam.
7:45 P.M. CFCF: City Improvement League. CBF: Café Nègro. CBM: Revue des évènements sociaux. CJAD: Lucky Melody.
7:50 P.M. CJAD: Sports.
7:55 P.M. CHLP: Calendrier sportif.
8:00 P.M. CHLP: Heure précise. — Les plus jolies valses. CKAC: Paris chante. CFCF: Dark Venture. CBF: Soirées de chez-nous. CBM: A annoncer. CJAD: Nouvelles.
8:05 P.M. CJAD: Saturday Nite at "The Ship".
8:15 P.M. CFCF: Here's Morgan.
8:20 P.M. CJAD: Hollywood.
8:30 P.M. CHLP: L'heure précise et La Salle de concert moderne. CKAC: La veillée Rumezay. CFCF: Procès fameux. CBM: Share the Wealth. CJAD: Piano.
8:55 P.M. CHLP: Bulletins spéciaux. CKAC: Choses du temps.
9:00 P.M. CHLP: Orchestre Vedette. CKAC: Les Secrets du Dr Morhanges. CJAD: Frolics. CBF: Nouvelles. CBM: Nouvelles.
9:03 P.M. CJAD: Musical Roundup.
9:05 P.M. CBF: Hockey: Rangers vs Canadiens. CBM: Hockey: Rangers vs Canadiens.
9:30 P.M. CHLP: L'heure précise et Dick Jurgens et orchestre. CKAC: Ski-Frontenac. CBF: L'exposition des arts canadiens. CBM: Music for Madame.
9:45 P.M. CJAD: Light at Eventide. CKAC: Frank Sinatra.
10:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Orchestre. CKAC: Les bout-en-train. CJAD: Nouvelles. CBF: Orchestre.
10:05 P.M. CJAD: Orchestre.
10:10 P.M. CBF: Jean Sablon. de Paris.
10:15 P.M. CHLP: Nouvelles. CKAC: Maynard Ferguson. CBF: Voici Juliette. CBM: Juliette et ses chansons.
10:30 P.M. CHLP: C'est l'heure de la danse. CFCF: Danse. CBF: Orgue. CBM: Orgue. CJAD: Nouvelles.
10:45 P.M. CKAC: Les nouvelles de 10 à 45. CJAD: Sincerely Yours.
10:50 P.M. CHLP: Le sport ce soir.
11:00 P.M. CHLP: L'heure précise. Musique sur demande. CKAC: Bonsoir les sportifs. CFCF: Nouvelles. CBF: Danse. CBM: Musique des prairies. CJAD: Nouvelles.
11:05 P.M. CJAD: Sports Extra.
11:15 P.M. CKAC: Dansons. CFCF: Parliament Hill. CBF: Jazz. CJAD: Midnight Express.
11:28 P.M. CBF: Nouvelles.
11:30 P.M. CHLP: L'heure précise. —Fin de l'émission. CKAC: Orchestre. CFCF: Orchestre. CBF: Orchestre de danse. CBM: Orchestre.
11:55 P.M. CFCF: Nouvelles.
12:00 A.M. CKAC: Nouvelles. CFCF: Studio. CBF: Nouvelles. CBM: Nouvelles et fin de l'émission.
12:55 A.M. CFCF: Nouvelles et fermeture.

CHLP

1490 KILOCYCLES

L'ECHO FRANCAIS DE MONTREAL

ÉCOUTEZ CE SOIR

RADIO-JEUNESSE

7 HEURES 30

Cette émission est tout spécialement offerte aux jeunes radiophiles. On y présente saynettes, musique et chansons. Le tout sous l'habile direction de Mlle Fernande Emery.

8 HEURES

C'est l'heure où l'on présente les plus jolies sérénades. Nous attirons tout spécialement votre attention afin de ne pas manquer

S-E-R-E-N-A-D-E-S

présenté par

FIFLE AUTOMOBILE

Nos Artistes Canadiens

présenté par

Dupuis Frères Ltée

En vedette ce soir à

8 heures 30

Madeleine Giles, soprano

Au micro: Roméo Mousseau

10 HEURES 50

Désirez-vous être bien renseignés sur les derniers développements du sport: Ecoutez "LE SPORT CE SOIR" émission offerte par

"Le Restaurant Rector"

Le Calendrier Sportif

Question d'actualité dans

LE DOMAINE DU SPORT

présenté à 7 h. 55 tous les soirs

par:

A. Giguère - Fourrure

Commentateur: Armand Goulet

"L'HEURE FAMILIALE"

une agglomération de vos chansons et mélodies préférées présentée, à l'heure du souper

— par —

ROYAL BROADCASTING

du lundi au vendredi

7 h. à 7 h. 30

CHLP, samedi 15 mars

LA « PATRIE »

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

5 h. 00—J.-D. Vallières, Ltée.
7 h. 55—Ouverture — Sommaire.
8 h. 00—Offrande au Sacré-Coeur.
8 h. 15—Musique de concert.
8 h. 20—Nouvelles et heure précise.
8 h. 30—Le rendez-vous musical.
9 h. 00—L'heure précise.
9 h. 00—Musique en déjeunant.
9 h 15—Radio Journal
9 h. 30—Variétés.
9 h. 45—Morton & Kaye (Duettistes).
10 h. 00—J.-D. Vallières, Ltée.
10 h. 00—Orchestre Freddy Martin.
10 h. 15—Musique pour tous. — (Dupuis Frères Ltée)
10 h. 30—St-Jean vous parle.
11 h. 00—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
11 h. 00—Association canadienne-française des aveugles.
11 h. 15—Echo musical.
11 h. 30—Bulletins de nouvelles.
11 h. 35—En valsant.
11 h. 40—Bulletins de nouvelles.
11 h. 45—Entre vous et moi — (Salon Renaissance).
12 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
12 h 00—L'heure féminine.
1 h. 00—Radio Journal.
1 h. 10—L'heure féminine.
1 h. 30—L'heure précise. (Montre Tavannes.
1 h. 00—L'heure féminine.
2 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Snrg.) — L'heure féminine.
2 h. 30—J.-D. Vallières, Ltée — Inauguration de l'université populaire.
3 h. 00—L'heure précise — Poèmes symphoniques.
3 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
3 h. 55—Bulletins de nouvelles.
4 h. 00—J.-D. Vallières Ltée — Les Mandolettes.
4 h. 30—L'heure des aubaines.
5 h. 00—Cours commercial. — (M. René de Cotret — Scientific Business College).
5 h. 15—L'heure des aubaines.
5 h. 28—CHLP ce soir.
5 h. 30—A votre service.
6 h. 00—Radio-journal — Nettoyeur Roy Ltée.
6 h. 00—Radio-journal.
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 30—Radio annuaire.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 15—D'un coin à l'autre du Canada (Office National du Film).
7 h. 20—Un peu de tout.
7 h. 30—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
7 h. 30—Les trésors de la mélodie.
7 h. 55—Calendrier sportif — (M. A. Giguère).
8 h. 00—L'heure précise.
8 h. 00—Les plus jolies valses.
8 h. 30—La salle de concert moderne.
8 h. 55—Bulletins spéciaux.
9 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
9 h. 00—Orchestre Vedette.
9 h. 30—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.)
9 h. 30—Dick Jurgens et orchestre.
10 h. 00—L'heure précise.
10 h. 00—Orchestre Dave Rose.
10 h. 15—Radio-journal.
10 h. 30—L'heure précise. — (Laboratoire Vitalgine).
10 h. 30—C'est l'heure de la danse avec l'orchestre Californians.
10 h. 50—Le sport ce soir. — (Michel Tamilia, tailleurs).
11 h. 00—L'heure précise. — (Produits Madelon Enrg.) — Musique sur demande.
11 h. 30—L'heure précise.
1:00 A.M. CKAC: Nouvelles et fermeture

"L'Heure des Aubaines"

Le Public est cordialement invité à assister à ce programme. Madame, tout en faisant vos emplettes, permettez-vous une courte visite en nos studios, l'atmosphère vous réchauffera, et tout en vous reposant vous courez la chance de gagner de magnifiques prix. Une vraie aubaine. Donc ne manquez pas

"L'Heure des Aubaines"

du lundi au samedi inclusivement de 4 h. 30 à 5 h. 30



Simpson's

PRESENTE

VENDREDI, LE 14 MARS

CBF — 8 h. à 9 h. p.m.

CONCERT SYMPHONIQUE "POP"

par l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO

chef d'orchestre

Sir Ernest MacMILLAN

PATSY PARR,

pianiste-prodige de 9 ans, artiste invitée.

Ecoutez tous les soirs à 6 heures

RADIO-JOURNAL

présenté par

Nettoyeurs Roy Limitée

Commentateur:

ARMAND GOULET

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

"Best Years of Our Lives", proclamé le meilleur film

HOLLYWOOD, 14. (P. A.) — Frederick March vient d'être choisi comme le meilleur acteur de l'année. Côté femme, Olivia de Haviland remporte la palme. Mais celui qui "éclipse" tous les autres



FREDERIC MARCH

est l'acteur manchot Arold Russells à la 19e présentation des trophées "Oscar" de l'Académie du cinéma et des arts et sciences cinématographiques.

En effet, Arold Russells qui joue un petit rôle dans "The Best Years of Our Lives", le film qui est primé par la même Académie, s'en est retourné chez lui avec



OLIVIA DE HAVILAND

deux "Oscar": un pour son premier rôle dans "The Best Years" et un autre qui lui est accordé par les directeurs de l'Académie. Frederic March, actuellement à New-York, n'a pas pu recevoir son "Oscar" des mains du président. Quant à Olivia de Haviland, elle déclara qu'elle placerait sa statuette sur une tablette dans sa chambre, mais elle ajouta: "Je ne sais pas si mon mari, le romancier Marcus Goodrich, s'objectera à la présence d'un autre homme dans la chambre".

Ann Baxter obtint également une statuette pour son rôle de soutien dans le film "The Razor's Edge". William Wyler, directeur de "The Best Years" obtient lui aussi une récompense.

Lorsque les poires sont laissées à mûrir sur les arbres, elles ne tardent pas à pourrir.

L'HORAIRE DU FILM

PALACE. — **"The Time, The Place And The Girl"**, 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

CAPITOL.—**"Strange Woman"**, 10.00, 12.33, 2.46, 5.09, 7.32, 9.55.

PRINCESS. — **"Swell Guy"**, 11.19, 1.59, 4.39, 7.19, 9.59. **"Wild Beauty"**, 10.09, 12.49, 3.29, 6.09, 8.49.

ORPHEUM. — **"Quasimodo"**, 9.59, 12.18, 2.37, 4.56, 7.15, 9.34.

LOEW'S—**"The Jolson Story"**, 9.50, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

IMPERIAL. — **"I Met A Murderer"**, 11.04, 1.32, 4.00, 6.30, 8.58. **"School For Husbands"**, 12.18, 2.46, 5.14, 7.44, 10.12.

SAINT-DENIS. — **"Vénus Aveugle"**, 11.30, 2.50, 6.20, 9.50. **"Cadet de l'Océan"**, 1.23, 4.58, 8.27.

Concerts pour faire connaitre nos talents

Madame Aline Hector Perrier sera la présidente d'honneur du concert offert par l'"Entr'aide de l'Ecole Auguste Descarries" dimanche prochain, le 16 mars, au Gesù, à 8 h. 30 p.m. Ce concert fait partie d'une série de concerts mensuels qui ont pour but de faire connaitre les talents prometteurs et surtout de donner l'occasion aux pianistes qui vont entrer dans leur carrière de concerts d'affronter le public sans que le "trac" les prive inopinément du résultat de plusieurs années d'études sérieuses.

L'"Entr'aide de l'Ecole Auguste Descarries" est une association fondée il y a six mois et comptant déjà plus de deux cents memores affiliés. Cette association musicale n'a aucun but lucratif; ses revenus sont consacrés uniquement à l'avancement des élèves ou au soutien de ceux qui, étant particulièrement doués, sont dépourvus des moyens matériels de poursuivre leurs études.

Cette association, la première du genre au Canada, a comme président, M. Paul Pratt, maire de Longueuil et vice-président de Renaissance Films. Les autres directeurs sont: Dr Paul Caumartin, Dr Maurice Blais, Me Fernand Chaussé, MM. Jules Legault, Bernard Couvrette, Gaston Nolin, Edouard Grenier, C.-A. Desautels, Pierre-Paul Lafortune. Quelques autres directeurs doivent s'adjoindre sous peu.

Le concert de dimanche, le 16 mars, présente Mlle Marcelle Boyer et M. Marcel Braun, pianiste, élèves de M. Auguste Descarries.

Avec le Quatuor à cordes McGill

Lionel Renaud et Mildred Marcus, violonistes et l'ensemble à cordes McGill, sous la direction d'Alexandre Brott, interpréteront le Concerto en ré mineur de Johann Sebastien Bach demain soir à l'Ermitage. Le programme comprend aussi les trois derniers Concertos du Cycle de douze de Handel.

Elections au Ladies' Morning Musical Club

Le Comité du Ladies' Morning Musical Club pour la saison prochaine vient d'être élu. Il comprend notamment, Mlle John Langdon, présidente, Mlle Marie-Thérèse Paquin, une des vice-présidentes, Mme C. Gendreau, Mme Martine H. Duguay et autres.

Un vote de 172 voix à 7

Contrat du blé maintenu avec la Grande-Bretagne

OTTAWA, 14. (Par Jacques Arcand). — Deux votes sensationnels et contradictoires, pris hier aux Communes à l'issue d'un long débat, ont définitivement assuré que le Canada remplira son contrat de blé de quatre ans avec la Grande-Bretagne. Après avoir appuyé en bloc un amendement de M. John Bracken contre l'adoption immédiate du projet de loi sur la commission du blé, l'opposition globable s'est rangée aux côtés du gouvernement par 172 voix à 7, pour passer ce bill en troisième lecture.

Dès l'ouverture de la séance, le leader conservateur avait présenté une motion visant à faire verser aux fermiers, dès cette année, le surplus opéré en 1945 par la Commission. Il avait déclaré que le projet de loi du ministre du Commerce, M. James-A. MacKinnon ne pouvait être adopté immédiatement en troisième lecture, mais qu'au contraire certaines de ses clauses devaient être étudiées en comité plénier de nouveau. Cet amendement reçut l'appui des CCF et des créditistes, mais fut défait par une majorité libérale de 97 voix à 79.

172 A 7

Après le rejet de cette motion, la Chambre prit alors le vote sur la troisième lecture et le principe du bill lui-même. M. John Bracken qui, par le vote précédent, s'attendait à recevoir l'appui des mêmes partis d'opposition, fut contraint d'accepter un résultat de 172 voix à 7: Les conservateurs eux-mêmes, les socialistes et les créditistes se rangèrent à l'avis de M. Coldwell et accordèrent une nouvelle majorité au gouvernement.

JUSQU'EN 1950

En plus de subvenir au contrat de blé avec la Grande-Bretagne, au prix moyen de $1.25 le boisseau, un dollar de moins que les prix en cours au marché international de Chicago, le projet de loi maintient la Commission en fonctions jusqu'en 1950 et lui confère le pouvoir d'agir comme agent négociateur entre les fermiers et les clients étrangers sur toutes les autres variétés de grains.

CONTRE

Sept députés ont voté contre cette loi: MM. Réal Caouette, (CCF-Pontiac), John-T. Hackett, (cons.-Stanstead), J.-F. Pouliot, (lib.-Témiscouata), F.-K. Stanfield, (cons.-Colchester-Hants), J.-L. Gibson, (ind.-Comox-Albertini), W.-L. Aylesworth, (cons.-Frontenac-Addington) et L.-W. Skey, (cons.-Toronto-Trinity).

Les membres des Communes avaient combattu le projet de loi pendant près de quinze jours, lors de sa deuxième lecture, alléguant qu'il ferait subir une perte financière considérable aux fermiers canadiens si le marché international du blé subissait d'autres fluctuations d'ici l'expiration du contrat en 1950.

M. JOHN BRACKEN

Le chef conservateur, dès l'ouverture du débat, avait vivement réclamé la répartition immédiate des fonds recueillis par la commission sur le blé, de façon à permettre aux cultivateurs de rencontrer la hausse du coût de la main-d'oeuvre et du matériel aratoire. M. Bracken avait rappelé les paroles peu encourageantes que prononçait M. Jonn Strachey, ministre britannique des vivres, lors de la présentation aux Communes anglaises du contrat anglo-canadien: "La Grande-Bretagne", avait dit M. Strachey, "acheta toujours ses produits agricoles au prix le plus bas qu'elle peut trouver sur le marché mondial. Si nous nous écartons de cette politique, la Chambre aurait le droit de nous censurer avec rigueur" (11 décembre 1946).

M. LIONEL CHEVRIER

Le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, avait pris la parole le premier, pour expliquer que la pénurie actuelle de wagons de fret, gênant la livraison du grain dans les différents ports, avait été causée en majeure partie par la grève du charbon aux Etats-Unis.

"Il est faux", dit M. Chevrier, "de prétendre que les envois de blé ont été dirigés vers les ports américains. Cela à toujours été une pratique habituelle d'expédier des cargaisons de grain outre-mer par l'intermédiaire des hâvres de la côte américaine de l'Atlantique. Si l'on a exporté du blé de Portland, ce fut à cause de la pénurie des wagons de fret dans le centre du Canada".

Enfin le ministre de l'Agriculture, M. James-G. Gardiner, après avoir annoncé une déclaration prochaine sur les grains de provende, rappela les revenus nouveaux que le gouvernement avait accordé aux fermiers par la récente augmentation du prix du blé domestique.

La santé des dents

REPONSES A DE FREQUENTES QUESTIONS

Q.—Mon dentiste dit que mon enfant souffre de malocclusion. Ses dents d'avant ne sortent pas et je ne comprends pas bien ce qu'il veut dire. Voudriez-vous, s'il-vous-plait, me l'expliquer et me faire savoir si cela peut être corrigé?

R.—La malocclusion ne s'accompagne pas nécessairement de l'éruption ou de la non-éruption des dents d'en haut, bien que cela en soit une forme fréquente. La malocclusion signifie simplement l'irrégularité des dents et les relations anormales entre la mâchoire supérieure et la mâchoire inférieure. Cet état a différentes causes, telles que la perte prématurée ou trop tardive des dents temporaires, l'habitude prolongée chez l'enfant de sucer son pouce, de respirer par la bouche, et d'autres encore qui peuvent contraindre les dents à de mauvaises positions. La maladie ou la malnutrition peuvent interrompre la croissance et contribuer alors à la malocclusion. Quelquefois, la malocclusion peut être prévenue par l'usage de petits appareils placés dans la bouche de l'enfant, quand ses dents temporaires sont extraites, qui réservent l'espace voulu aux dents permanentes, quand elles sont prêtes à sortir. La malocclusion peut généralement être corrigée par l'orthodontie, traitement appliqué par un dentiste qui se spécialise dans cette partie de la science dentaire.

LA LIGUE D'HYGIENE DENTAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INC., 1469, rue Drummond, Montréal, 25, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relativement à cet article.

Les Amis de l'A-

Divertissements artistiques: Le 14, au Plateau, l'éminent soprano Ninon Vallin.—Le 15, au Plateau, Matinée Symphonique.—Lundi, le 17, cours de pratique oratoire à la Municipale.—Le 17, Lundi des Sagittaires.—Le 17, au His Majesty's, récital de Paul Loyonnet.—Mardi, le 18, au Plateau, Claire Gagnier.—Dimanche, le 23 au Plateau, récital-causerie de Jean Dansereau.—Samedi, le 29 au Monument National, le Petit Ballet avec le studio Morenoff.—Le 8 avril, à l'Ermitage, concert de Pierre Brabant, jeune pianiste-compositeur canadien.

Laisser passer:—Société d'Etude et de Conférences.—Le 18, à 8 h. 30, du Petit Salon du Bon Parler à l'hôtel Windsor, sous les auspices Français, Mgr Joseph-Henri Prud'omme donnera une causerie sur "Thérèse Newmann, stigmatisée de nos temps modernes.—Le 18, au Ritz Carlton, Club Musical et Littéraire.—Le 19, à la Palestre, l'invité du Foyer Littéraire sera Léopold Houlé qui parlera des "Réflexions Donjuanesques".

Billets gratuits:—Au Plateau, le 29 mars, récital de Roland Leduc. Le 5 avril, Roland Leduc, violoncelliste, Lionel Renaud, violoniste, Stephen Kondiacs, altiste et John Newmark, pianiste.



IMPERIAL
A L'AFFICHE
JAMES MASON
"I MET A MURDERER"
— Aussi —
REX HARRISON
"SCHOOL FOR HUSBANDS"

PRINCESS
A L'AFFICHE
"SWELL GUY"
— Aussi —
"WILD BEAUTY"

CAPITOL
A L'AFFICHE
Hedy Lamarr
"The Strange Woman"

PALACE
2e SEMAINE
"The Time, The Place And The Girl"
EN COULEURS

LOEWS
5e SEMAINE
"The Jolson Story"
EN COULEURS

GAYETY
2.30 - 8.30 P.M.
10 actes de vaudeville 10
mettant en vedette
RITA DE MARCO

ST. DENIS
A L'AFFICHE


Que feront les Rangers ici, demain ?

Léger et Mosdell seraient au poste contre Rangers?

Kenny Mosdell et Roger Léger, les deux joueurs du Tricolore qui étaient blessés ont pris part à la pratique tenue hier par le club et il est possible qu'ils soient tous deux dans l'alignement contre les Rangers demain soir au Forum. Mosdell n'a pas joué das la dernière partie à cause d'un bras blessé tandis que Léger souffrait à l'épaule. L'on sait que la partie de demain soir commencera à 8 h. 15 car le club doit partir immédiatement pour New-ork où il jouera dimanche soir.

L'instructeur Dick Irvin croyait, il y a quelques jours, que ni l'un ni l'autre ne pourrait jouer mais les perspectives semblaient hier plus encourageantes. Léger est en dehors de l'alignement depuis quelque temps et il a besoin de travail pour paraître en condition dans les éliminatoires.

Tous les autres joueurs ont pratiqué hier à l'exception de Muph Chamberlain et Buddy O'Connor. Irvin leur a donné un repos bien mérité, d'autant plus que Buddy a un genou blessé.

Hubert Macey fait de continuels progrès et paraît de plus en plus rapide.

Il a remplacé O'Connor hier entre Maurice Richard et Toe Blake. Jimmy Peters est un autre dont la rapidité augmente à mesure qu'approchent les éliminatoires.

L'on semble connaître déjà l'ordre dans lequel termineront les clubs si l'on fait exception de la quatrième position. Une série semi-finale entre les Canadiens et les Bruins est à peu près certaine tandis que les Leafs auront pour adversaires les Red Wings ou les Rangers.

Les Bruins avaient désappointé au début de la saison mais ils sont aujourd'hui des plus formidables. Frankie Brimsek a repris son aplomb dans sa cage tandis que la ligne de Kitchener parait de plus en plus effective à l'attaque. Bill Cowley va si bien qu'il attendra peut-être une saison au moins avant de prendre sa retraite comme il en avait fait connaître l'intention.

Les Rangers pourraient rester dans les éliminatoires s'ils gagnaient les deux parties de la fin de semaine. Ils ont gagné cinq des six parties jouées entre les deux clubs tandis qu'une autre a été nulle. Les Canadiens sont pourtant déterminés à gagner la partie qu'ils jugent nécessaire, en supposant une défaite des Leafs pour s'assurer leur quatrième championnat.

Baseball - exhibition

A Cristobal:

Brooklyn (N).	200 100 41—	8	10 4
All-Stars	000 102 01—	4	10 5

Head, Melton, Chandler et Edwards, Howell; Neville, Wilson et Curnan, Gonzales.

A Los Angeles:

Chicago (N)	000 001 000—	1	7 2
Chicago (A).	000 001 02x—	3	4 3

Erickson, Chipman, Bauers et McCullough, Livingston, Williams; Smith, Maltzberger et Tresh, Hill

A Fort Lauderdale, Flo.:

Pittsburgh (N)	100 000 00—	1	5 2
Boston (N) .	100 440 01x—	9	12 3

Singleton, Howard, Gerry et Salked, Jarvis; Cooper, Spahn, Wright et Badget, Camelli.

A Bisbee, Ariz.:

New-York (N)	403 002 440—	17	15 0
Cleveland (A)	100 000 402—	7	10 3

Ayers, McGowan, Gressom et Cooper; Gromek, Lemon, Garcis et Boone, Ruszkowski.

A St. Petersburgh, Flo.:

St. Louis (N)	000 300 001—	4	9 0
New-York (A)	000 001 000—	1	6 2

Burkart, McLeland, Johnson et Garagiola; Raschi, Hiller et Robinson, Silvestri.

Bilan du Hockey

HIER

Ligue Nationale

Boston 3, Détroit 2.

Ligue Américaine

Hershey 10, Cleveland 2.
Springfield 6, Pittsburgh 4.
New-Haven 3, Buffalo 0.

Ligue Senior
(Semi-finales)

Québec 4, Royal 1. (Les clubs sont égaux, 1-1. Série 3 de 5.)

Shawinigan 11, Ottawa 7. (Les clubs sont épaux, 1-1. Série 3 de 5.)

Ligue Provinciale
(Semi-finales)

Sherbrooke 7, Saint-Hyacinthe 2. (Sherbrooke mène 2-0. Série 4 de 7.)

Ligue Junior
(Finale)

Canadien 7, National 6. (Canadien mène 2-1. Série 3 de 5.)

CE SOIR

Ligue Junior
(Finale)

Canadien vs National à Verdun.

CLASSEMENT

Ligue Américaine

(Section Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Hershey	62	35	15	12	262	167	82
Springfield ..	63	23	29	11	199	219	57
New-Haven	62	21	31	10	190	216	52
Providence .	63	20	33	10	214	274	50
Philadelphie	63	5	51	7	187	398	17

(Section Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland	62	38	17	7	256	205	85
Buffalo	63	35	17	11	252	170	81
Pittsburgh ..	61	35	17	9	257	183	79
Indianapolis	62	32	17	13	274	196	77
Saint-Louis .	62	17	33	12	203	277	46



JACK KRAMER, qui battit Bob Falkenberg pour remporter le championnat de tennis intérieur amricain, dans les simples, pose avec PAULINE BETZ, la gagnante des simples féminins, après leur victoire à l'arsenal du 7e Régiment, New-York. Mlle Betz battit Doris Hart par 6 à 2 et 7 à 5 dans la finale. Kramer et Pauline sont aussi les champions américains du tennis extérieur.

Le club de baseball Montréal est rendu à Panama depuis hier

PANAMA, 14. — Avant de sauter sur le terrain contre les General Electrics, champions de la ligue professionnelle de Panama, on a appris que le président des Dodgers de Brooklyn, Branch Rickey, avait reçu une garantie de $25,000 et de plus s'est assuré que l'Armée soit en mesure de nourrir et loger ses joueurs, sans que ces derniers soient obligés de suivre les ordres militaires. Après un examen aux Rayons-X, les médecins ont déclaré que le fameux voltigeur et rapide coureur Pete Reiser souffrait encore de sa blessure à la cheville. Reiser ressent quelques douleurs, tout particulièrement lorsqu'il tente de courir. L'arrivée du club Montréal à Panama était marquée de la présence du nègre Jackie Robinson. Les champions de la ligue Internationale commenceront leur série de joutes d'exhibition contre les Dodgers dimanche prochain.



J. Robinson

Cette série est d'une importance capitale en ce qui a trait au Noir. En effet, depuis longtemps on discute des chances possibles de voir Robinson faire le saut dans les Mapeures. Léo Durocher ne s'est pas encore prononcé sur les chances de Robinson de se voir confier le poste de troisième-but, car il ne l'a pas encore vu à l'oeuvre. A tout événement, on croit que Robinson aura beaucoup de difficultés à pouvoir supplanter le vétéran Arky Vaughan ou encore Cookie Lavagetto.

A l'arrivée des champions du circuit Shaughnessy, le président Branch Rickey a suggéré au pilote Clay Hopper de faire jouer Robinson au 1er but. Apparemment, Rickey est désireux de voir si Robinson possède les aptitudes requises pour évoluer au 1er but avec les Dodgers de la ligue Nationale.

Les Dodgers devaient tenir une assemblée pour discuter l'addition de Robinson sur l'alignement, mais Léo Durocher a déclaré qu'une telle conférence n'était pas nécessaire. Les joueurs des Dodgers ne veulent pas discuter au sujet de Robinson, mais de source officieuse on croit que plusieurs s'opposent à voir le nègre endosser l'uniforme des "Bums".

Il y aurait bisbille dans la ligue de baseball du Mexique

MEXICO, 14. — Erasmo Flores, président du club de baseball Nuevo Laredo de la Ligue du Mexique, a déclaré que son club ainsi que le Torreon s'étaient retirés des cadres du circuit Pacquel.

Apparemment, les officiels de ces deux équipes ne sont pas en bons termes avec les Pasquel. Ces derniers seraient des dictateurs et Flores ne semble plus intéressé à s'engueuler avec eux.

L'enneigement et le ski dans les Laurentides

Voici les rapports d'enneigement fournis par le Service de Protection des Forêts du ministère des Terres et Forêts de la province, pour les régions de ski desservies par le Pacifique Canadien:

LAURENTIDES

Shawbridge - Piedmont - St-Sauveur - Mont Rolland: 30 au-dessus, 53 pcs. Neige granulée.

Ste-Adèle: 30 au-dessus, 48 pcs. Neige granulée.

Ste-Marguerite - Val Morin - Val David: 30 au-dessus, 43 pcs. Neige granulée.

Ste-Agathe - Ivry - St-Faustin: 30 au-dessus, 43 pcs. Neige granulée.

St-Donat (Ste-Agathe): 30 au-dessus, 56 pcs. Neige granulée.

St-Jovite: 30 au-dessus, 34 pcs. Neige durcie sur base solide.

Mont Tremblant (Sommet: 30 au-dessus, 82". Neige poudreuse

Lac Tremblant: 30 au-dessus, 30 pcs. Neige granulée.

Annonciation: 30 au-dessus, 40 pcs. Neige poudreuse.

QUEBEC

Valcartier: 20 au-dessus, 50 pcs. Neige granulée.

Lac Beauport: 24 au-dessus, 48 pcs. Neige granulée.

CANTONS DE L'EST

Cowansville: 22 au-dessus, 26 pcs. Neige granulée.

Mont Orford: 36 pcs. Neige granulée.

Hillcrest - North Hatley (Sherbrooke): 30 au-dessus, 23 pcs. Base durcie.

LE TENNIS

PAULINE BETZ PART POUR PARIS

NEW-YORK, 14.— Pauline Betz, joueuse de tennis qui détient le championnat en simples des Etats-Unis, qui récemment s'est assuré le championnat intérieur du pays de l'Oncle Sam, vient de prendre l'avion pour se rendre à Paris où elle participera au tournoi de la Riviera, qui doit débuter lundi prochain.

Milt Schmidt gagne du terrain chez les compteurs de la NHL

Milt Schmidt des Bruins de Boston s'est affermi en troisième place des compteurs de la ligue Nationale en obtenant un assist contre les Red Wings de Détroit hier soir, portant son total à 57 points, deux de plus que Doug Bentley de Chicago. Schmidt est à sept points de Maurice Richard et Max Bentley, qui sont sur un pied d'égalité en première position. Voici les meneurs:

	P.	A.	Tot.
Richard, Canadiens . .	41	23	64
M. Bentley, Chicago . .	26	38	64
Schmidt, Boston . . .	26	31	57
D. Bentley, Chicago . .	21	34	55
Taylor, Détroit	16	35	51
Kennedy, Toronto . . .	24	26	50
Bauer, Boston	26	22	48

Avec sept joueurs, Pte-aux-Trembles a battu Dupéré Frère

Alignant sept joueurs seulement, le club Pointe-aux-Trembles a pris les devants dans la série finale de 3 de 5 pour le championnat de la ligue de l'Est en battant le Dupéré et Frères par 4 à 1, à l'aréna de l'académie Roussin, hier soir.

Les frères Brisebois, Gaston et Gérard ont très bien joué pour les vainqueurs. La quatrième partie sera disputée lundi soir prochain.

PREMIERE PERIODE

1—Dupéré: Giguère (R. Perron) 19.55
Punitions: Roy, Lusignan, Perron.

DEUXIEME PERIODE

2—P.-aux-Tr: Gaston Brisebois (G. Birsebois, Désautels) .. 6.25
Punition: Duval.

TROISIEME PERIODE

3—P.-aux-Tr: R. Raymond (G. Brisebois) 3.00
4—P.-aux-Tr: T. Lusignan (Latour) 17.00
5—P.-aux-Tr: T. Latour . . . 17.10
6—P.-aux-Tr: T. Désautels .. 19.50
Aucune punition.

TAMPA, Flo.—Tommy Gomez, 185, Tampa, knockoute Johnny Kapovich, 198, Baltimore (2).

Bill Cowley va de mieux en mieux

BOSTON, 14. — La saison de hockey 1946-47 approche de la fin et le vétéran Bill Cowley continue toujours d'améliorer son record de pointage dans la ligue Nationale. Depuis qu'il a abaissé le record de points de Syd Howe, ex-étoile des Red Wings, maintenant avec les Sénateurs d'Ottawa, le vétéran joueur de centre des Bruins a participé à neuf points.



Bill COWLEY

Les dernières statistiques révèlent que Cowley a maintenant un total de 205 points et 378 assistances à son actif pour un total de 583 points. Le record de Howe était de 572 points. Si l'on exclut les joutes des séries éliminatoires, Cowley a enregistré 193 points et accumulé 346 assistances.

Smythe a confiance en ses Maple Leafs

TORONTO, 14. (PC) — S'il ne leur arrive pas d'accidents, les Maple Leafs de Toronto seront le club à battre dans les éliminatoires. C'est Conny Smythe, le gérant général du club, qui le dit.

"Ne vous détrompez pas, a dit Conny. Nous jouons du jeu agressif et rude, et c'est ce qu'il faut dans une éliminatoire, où les joueurs n'ont aucune excuse pour se ménager. Ils savent que, s'ils perdent, ils sont éliminés".

Les Leafs, qui sont en deuxième place après avoir terminé hors des éliminatoires l'an dernier, rencontreront les Red Wings de Détroit ou les Rangers de New-York dans la première ronde. Smythe déclare que les Red Wings causeront peut-être des surprises dans les séries pour la Coupe Stanley.

FALL RIVER, Mass.—Johnny Larusso, 132 1-2, Brooklyn, bat aux points Leo Macucci, 137, Portland, Me. (10).

Les chances des Red Wings stationnaires

Premier revers des Red Wings en 9 joutes quand Boston gagne

DETROIT, 14. (P.A.) — Les Bruins de Boston se sont assuré mathématiquement la troisième place du classement dans la ligue Nationale en remportant leur septième victoire consécutive, 3-2, aux dépens des Red Wings de Détroit hier soir devant une foule de 13,311 personnes.

Les Bruins ont maintenant une avance de neuf points sur les Red Wings, qui n'ont que quatre parties à jouer avant la fin de la saison régulière. La défaite fait perdre du terrain aux Red Wings, qui conservent leur avance d'un point sur les Rangers en quatrième place, mais les Rangers ont une partie de plus à jouer. C'est le premier revers des Red Wings dans leurs neuf dernières joutes locales.



Jack McGill

Les Bruins ont eu un avantage considérable du jeu dans les deux premières périodes et ont maintenu la rondelle dans le territoire de Detroit presque continuellement, prenant une avance de 2-0. Les Wings ont tenté un ralliement dans la troisième, mais ils n'ont pu remonter la pente.

Jack McGill a compté le premier point dans la première période, et Kenny Smith a porté le compte à 2-0 dans la seconde. Ted Lindsay a réduit le déficit des Wings après une minute de jeu dans la troisième, mais quatre minutes plus tard, Clare Martin a compté ce qui devait être le point décisif, sur des passes de Murray Henderson et Milt Schmidt.

Pat Lundy a réussi le deuxième point des Red Wings au milieu de la période, mais la défense des Bruins a été invincible pendant le reste de la joute.

Première période

1—Boston: McGill (Crawford) 8.21
Punition: Gallinger.

Deuxième période

2—Boston: Smith, (Reardon, McGill) 6.31
Punitions: Stewart, Schmidt.

Troisième période

3—Détroit: Lindsay, (McCaig, Horeck) 1.31
4—Boston: Martin, (Henderson, Schmidt) ... 5.23
5—Détroit: Lundy, (Lindsay, Horeck) 11.20
Punition: Lindsay.

Dix-sept clubs debout pour la coupe Memorial

Il ne reste que 17 clubs en lice dans les éliminatoires pour la Coupe Memorial. Les séries interprovinciales commenceront la semaine prochaine dans l'est et l'ouest. Voici la liste des survivants:

EST

Québec: Canadien, National.
Ontario: St-Michaels, Galt, Copper Cliff, Porcupine.
Vallée d'Ottawa: St-Patrick, Montagnards, Aylmer, Inkerman
Maritimes: Halifax.

OUEST

Thunder Bay: Fort William.
Manitoba: Brandon.
Saskatchewan: Régina.
Alberta: Lethbridge.
Colombie Britannique: Trail.

Rumeur contredite au sujet d'Adams

Fred Huber, directeur de la publicité dans le camp des Red Wings de Détroit a nié la rumeur à l'effet que le gérant Jack Adams se retirerait à la fin de la présente saison pour devenir directeur du système de fermes des Red Wings. "Il n'y a aucun changement dans le statut de Adams" a mentionné Huber, et jusqu'ici personne ne peut dire s'il y en aura un.

Adams n'a pas encore rien déclaré à ce sujet et Huber prétend qu'il n'y a rien de véridique en ce qui a trait à la fin prochaine de sa carrière comme instructeur du club de la Ville des Automobiles.

Tournoi au Saint-Denis

Tout est maintenant décidé, la salle de quilles St-Denis aura son tournoi comme dans le bon vieux temps, où tant de bons joueurs défilèrent sur les allées de ce populaire lieu d'amusements. Les champions Jacmain, Hardouin, Cousineau, ce dernier, champion pendant plusieurs années et il est même le détenteur du trophée Frontenac, et une foule d'autres joueurs de la même catégorie.

Il est maintenant certain qu'un montant de $500.00 sera donné en prix, soit en argent ou en trophées.

Tous les joueurs qui participeront à ce tournoi, auront plusieurs chances de gagner des prix, peu importe le résultat de leurs parties.

Dix magnifiques prix seront tirés au sort comme prix de présence et aussi chaque groupe qui sera composé de 20 joueurs aura droit à un joli souvenir.

Le gagnant chez les hommes, recevra la somme de $75.00 et chez les dames $35.00 sera donné à la finissante. De plus ces gagnants recevront un trophée chacun comme prix du championnat de la salle St-Denis.

Le tournoi sera ouvert pour tout le monde et la moyenne obtenue dans les 6 parties déterminera la position de chacun. Le prix d'entrée pour chaque joueur sera déterminé à la prochaine assemblée.

Suivez bien les communiqués dans les journaux et de plus à l'approche de l'ouverture du tournoi, il y aura de grandes annonces dans la "Patrie" du samedi et du dimanche. Qu'on se le dise.

M. R. Maurice, propriétaire de la salle St-Denis ne négligera rien pour faire un succès de ce tournoi; un bureau de direction sera nommé à cette fin et W. Dupré, sportsman bien connu sera le publiciste pour la circonstance.

DANS LA N.H.L.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts.
Canadiens . .	55	31	14	10	173	123	72
Toronto . . .	55	28	18	9	186	152	65
Boston . . .	56	24	22	10	171	160	58
Détroit . . .	56	19	25	11	167	179	49
Rangers. . .	55	21	28	6	156	172	48
Chicago . . .	55	18	33	4	173	241	40

Samedi, 15 mars:
Rangers vs Canadien.
Boston vs Toronto.
Chicago vs Détroit.

Dimanche, 16 mars:
Canadien vs Rangers.
Toronto vs Boston.
Détroit vs Chicago.

Pool de $74,000 dans l'Américaine

L'exemple donné par la ligue de hockey Nationale vient d'être imité par la ligue Américaine. Le circuit Podoloff vient en effet d'annoncer que le pool des joueurs pour les éliminatoires sera de $74,600, le plus élevé de l'histoire.

Les éliminatoires commenceront la semaine prochaine et voici comment le melon sera partagé:

Séries A (quatre de sept entre les leaders des deux divisions): $14,000 aux joueurs du club gagnant et $12,000 à ceux du club perdant.

Séries B (trois de cinq entre les clubs de deuxième position des deux divisions): $5,000 aux gagnants et $4,000 aux perdants.

Séries C (deux de trois entre les clubs de troisième position): $3,600 aux gagnants et $3,000 aux perdants.

Séries D (deux de trois entre vainqueurs de séries B et C): $5,000 aux gagnants et $4,000 aux perdants.

La série finale de championnat (quatre de sept entre vainqueurs des séries A et D): $14,000 aux gagnants et $10,000 aux perdants.

En plus des boni des éliminatoires, chacun des joueurs des clubs terminant en première position dans chacune des divisions pour la saison régulière recevra $150; $100 seront accordés aux joueurs des deuxièmes clubs et $50 à ceux des troisièmes.

Les positions des détails n'ont pas encore été toutes décidées. Les Barons de Cleveland sont en tête de la division Ouest et les Bears de Hershey dominent le classement dans la division Est.

Les Bears de Hershey battent les Barons de Cleveland 10 à 2

Dans la ligue Américaine hier soir, les Bears de Hershey ont déclassé les Barons de Cleveland 10-2, les Ramblers de New-Haven ont blanchi les Bisons de Buffalo 3-0, et les Indiens de Springfield ont défait les Hornets de Pittsburgh 6-4.

A Hershey, Johnny Pierson a été le meilleur avec deux points, tandis que Paul Ronty, Lloyd Gronsdahl, Armand Gaudreault, Rosie Rozzini, Andy Branigan, Frank Mario, Gordie Bruce et Babe Pratt ont compt un point chacun pour les Bears. Les compteurs des Barons ont été Fred Thurier et Bob Oscar.

La victorie des Bears est leur première sur les Barons, cette saison et porte leur total de points à 82, contre 83 pour Cleveland Les deux clubs sont en tête dans leur section respective.

Les Aigles de New Haven se sont assuré au moins une égalité pour la troisième place de la sectoin est en battant Buffalo. Jim Henry a été invincible dans les buts des Ramblers et a réussi son cinquième blanchissage de la saison. Les compteurs ont été Mel Read, Allan Kuntz et Joe Levandoski.

Les Indiens de Springfield se sont assuré mathématiquement la deuxième place de la section est en disposant de Pittsburgh, tandis que les Hornets ont encore une partie à gagner pour être assurés de participer aux éliminatoires dans la section ouest.

Deux points par Eldie Kobussen ont brisé une égalité 4-4 pour donner la victoire aux Indiens dans la troisième période. Bill Summerhill, Bob Dawes, Jos Benoit et Paul Courteau ont obtenu les autres points des Indiens. Peanuts O'Flaherty a compté deux points et Jackie Hamilton et Gus Bodnar un chacun pour Pittsburgh.

2e victoire du club sherbrookois

ST-HYACINTHE, 14. (PC) — Le St-François de Sherbrooke a défait les Gaulois de St-Hyacinthe pour la deuxième fois de suite, 7-2, hier soir, pour prendre une avance 2-0 dans leur série semi-finale de quatre de sept. Sherbrooke avait aussi gagné la première partie 8-1.

La série se continuera samedi soir à St-Hyacinthe et le quatrième match sera disputé dimanche après-midi à Sherbrooke. Les dates des autres parties, si elles sont nécessaires, seront annoncées plus tard.

Ossie Carnegie a été le "gros canon" de la soirée pour Sherbrooke avec trois points, dont deux dans la première période, lorsque le St-François a pris une avance 5-1.

Bernard Lauzon a compté deux points, tandis que Maurice Bastien et Art Côté ont obtenu un point chacun pour Sherbrooke. Les compteurs des Gaulois ont été Jacques Préfontaine et Dick Kownicak.

Deuxième période

1—Sherbrooke: O. Carnegie (H. Carnegie, McIntyre) .. 1.55
2—Sherbrooke: Lauzon (Demers, Goupille) 6.31
3—St-Hyacinthe: Kowcinak (Aubuchon, Préfontaine) . 12.36
4—Sherbrooke: Bastien (Demers) 13.56
5—Sherbrooke: Lauzon (Bastien) 16.10
6—Sherbrooke: O. Carnegie (Heindl, Demers) 19.56
Pun.: O. Carnegie, Longpré.

Première période

7—St-Hyacinthe: Kowcinak (Sans assistance) 5.18
Pun.: Lauzon, Morehouse, Lessard, McIntyre.

Troisième période

8—Sherbrooke: Côté (McDougall) 1.26
9—Sherbrooke: O. Carnegie (H. Carnegie) 10.53
Pun.: Bourdon.

Ligue Shamrock

La ligue de balle molle Shamrock, qui a obtenu de brillants succès par les années passées, opérera de nouveau cet été et sera affiliée à la section des jeux et sports de la ville de Montréal.

M. Jean Cabana, secrétaire et organisateur invite tous les clubs qui désireraient faire partie d'une ligue sérieuse à se présenter à la première assemblée qui aura lieu mercredi soir le 19 mars au chalet du parc Jarry à 8 h. 30.

Voulant agrandir ses cadres une invitation spéciale est faite aux clubs Mile-End, Christ-Roi, St-Paul de la Croix et St-Michel.

Plus de chance pour le Houston

HOUSTON, 14 — Les Skippers de Houston ont perdu leur dernière chance de participer aux éliminatoires de la ligue des Etats-Unis lorsqu'ils ont annulé 4-4 avec les Texans de Dallas hier soir.

Les Skippers sont à trois points de la troisième place dans la section sud de la ligue, et il ne leur reste qu'une partie à jouer. Les autres clubs étaient au repos hier.



Bravant les rigueurs de l'hiver, au cours du récent Kandahar, disputé au Mont-Tremblant, MARGARET BURDEN, à gauche, et AUDREZ SCOTT, dans le centre, firent très belle figure dans la division féminine. A droite, c'est VIRGINIA BEATTIE, native de Mont-Tremblant, qui leur servit de guide dans cette dure épreuve.

Les As et Shawinigan Falls gagnent

Les As prennent leur revanche sur les Royaux dans le 2e match

QUEBEC, 14. — Les As de Québec ont démontré qu'ils sont loin d'être éliminés de la course au championnat de la ligue Québec Senior en disposant des Royaux 4-1, hier soir, dans la deuxième partie de leur semi-finale de trois de cinq, égalant les chances de la série. 8,000 personnes ont assisté à la partie.

Deux joueurs ont été blessés au cours de la joute, et tous deux devront probablement oublier le hockey jusqu'à l'automne prochain. Tod Campeau des Royaux s'est disloqué une épaule peu après le début du match, et Guy Labrie s'est déchiré des muscles de la jambe dans la troisième période.



Nil Tremblay

Les As n'ont pas commis la même erreur que mardi soir, lorsqu'ils avaient continué d'attaquer après avoir pris une avance de deux points, perdant la partie 6-3. Hier soir, ils se sont assuré une avance 2-0 dans la deuxième période, après quoi ils ont pratiqué un jeu défensif serré qui a réduit à l'impuissance la formidable offensive des Royaux.

Nil Tremblay et Roy Heximer ont conduit l'attaque des As, avec un point et deux assists chacun. Les autres points des Québecois ont été comptés par Labrie et Ronnie Nelson. Doug Harvey a compté le seul point des Royaux dans la deuxième période.

Le jeu a été assez également partagé. Lionel Bouvrette a écarté 25 lancers dans les buts des As, et Gerry McNeil a reçu 24 coups.

Les deux clubs se sont surveillés étroitement dans la première période, et personne n'a pu compter, mais après deux minutes de jeu dans la seconde, Nil Tremblay a reçu une passe parfaite de Heximer pour déjouer McNeil. Six minutes plus tard, Jacques Locas a été puni, et Labrie a compté à son tour.

Doug Harvey a réduit le déficit des Royaux avec un lancer de loin au milieu de la période, mais peu avant la fin de la période, Nelson a porté le compte à 3-1 avec l'aide de Hermie Gruhn et André Charest.

Heximer a compté le seul point de la troisième période. Les Royaux ont tenté vainement dans cette période de trouver un point faible à la défense des As. Les deux clubs se disputeront la troisième partie de la série dimanche au Forum.

Première période

Aucun point.
Pun.: N. Tremblay (2), Nelson, Renaux (2), Galbraith.

Deuxième période

1—Québec: N. Tremblay (Heximer, Taggart) 2.24
2—Québec: Labrie (Heximer, N. Tremblay) . 8.02
3—Royal: Harvey (Laforce) . 12.43
4—Québec: Nelson (Gruhn, Charest) 17.55
Pun.: Locas, Harvey, Renaud, N. Tremblay.

Troisième période

5—Québec: Heximer (N. Tremblya) 10.15
Pun.: Taggart, Riopelle, Tondreau, Harvey.

Le GOLF

HORTON SMITH EN AVANT

JACKSONVILLE, 14. (P.A.)—Horton Smith, le vétéran golfeur de Détroit, a réussi un score de 68, quatre sous la normale, en dépit d'un vent assez fort, pour prendre les devants dans la première ronde du tournoi de Jacksonville, hier.

Ben Hogan, Clayton Haefner, Jim Milward et l'amateur Frank Stranahan sont sur un pied d'égalité en deuxième place avec 69 chacun. Ed Furgol et l'amateur Otto Greiner suivent avec 70.



"GOODY" ROSEN, joueur de champ de 32 ans, natif de Toronto, a été acquis par les Leafs de Toronto. Il frappa .281 avec les Dodgers de Brooklyn et les Giants de New-York en 108 parties au cours de la saison 1946.

Championnat amateur de billard du Canada

A mesure que le tournoi se continue, la foule des fervents du billard semblent des plus intéressés. Ceci à bon augure pour la clôture du tournoi qui aura lieu dimanche après-midi à trois heures p.m., suivi de la distribution de la coupe, emblème du championnat et des autres prix.

N'oubliez pas, vendredi soir le 14, 7 h. 30, la partie de nos anciens jeunes, dont le total des années dépasse 450.

CLASSEMENT A DATE

	G.	P.
Conrad Allard	3	6
Antonio Thibault	3	0
Delvica Allard	2	0
Maurice Labelle	1	3
Louis Lavoie	0	3
Geo. Daunais	0	3

Shawinigan Falls bat l'Ottawa malgré un ralliement tardif

SHAWINIGAN FALLS, 14. (P.C.) — Les Cataractes de Shawinigan Falls ont compté quatre points dans la période supplémentaire pour battre les Sénateurs d'Ottawa 11-7 ici hier soir, égalant les chances de leur semi-finale dans les éliminatoires de la ligue Québec Senior. La troisième partie de la série de trois de cinq sera disputée samedi soir à Ottawa et la quatrième dimanche à Shawinigan Falls.

Les Sénateurs, qui avaient gagné la première partie 5-2 mardi à Ottawa, ont évité la défaite dans les 60 minutes réglementaires en exécutant un ralliement qui leur a valu 3 points dans les 7 dernières minutes de jeu, dont un à 16 secondes de la fin, et un autre, une seconde seulement avant le son de la cloche.



Jack Carthy

Les Cataractes ont dominé dans les deux premières périodes. Ils ont pris une avance 3-1 dans la première et menaient 6-2 à la fin de la seconde, mais les Sénateurs se sont ralliés dans la troisième pour égaler le compte à 7-7. Jean-Paul Gignac a compté ce qui devait être le point décisif, sur une passe de Jack Carthy, après 49 secondes de jeu dans la supplémentaire.

Carthy a ensuite ajouté deux points et Phil Maloney un autre au total des Cataractes avant la fin de la période de 10 minutes. Trois joueurs des Cataractes ont obtenu deux points chacun. Ce sont Gignac, Carthy et Roland Bergeron. Maloney, Hal Dewey, Maurice Deslongchamps, Kenny Campbell et Frank Bennett ont compté les autres.

Frank Mathers et Butch Stahan ont été les meilleurs compteurs des Sénateurs, avec deux points chacun et Stu Smith, Bobby Copp et Frank Turik ont compté une fois chacun. Turik a de plus obtenu deux assists.

Le jeu a été dénué de rudesse et les arbitres n'ont imposé que cinq punitions, trois aux Sénateurs et deux aux Cataractes. Le point de Mathers, qui a égalé les chances à la dernière seconde de la troisième période, a soulevé de longues protestations chez les Cataractes, qui ont prétendu que la rondelle avait pénétré dans le filet après le son de la cloche, mais le point a été alloué quand même.

Première période

1—Ottawa: Smith (Geisebrecht, Stahan) .. 0.57
2—Shawinigan: Bergeron (Sans assistance) 2.20
3—Shawinigan: Bergeron (Carthy) 5.50
4—Shawinigan: Bennett (Foster) 17.20
Aucune punition.

Deuxième période

5—Shawinigan: Dewey (Bergeron, Maloney) 11.28
6—Shawinigan: Deslongchamps (Dewey, Maloney) 11.44
7—Shawinigan: Campbell (Murray .. ..)... 17.53
8—Ottawa: Mathers (McLean, Irvine) 18.59
Pun.: Carthy, Slowinski, Trainor, Gignac.

Troisième période

9—Ottawa: Staran (Giesebrecht) 1.31
10—Ottawa: Copp (Sans assist.) 3.49
11—Shawinigan: Gignac (Filion) 9.44
12—Ottawa: Turik (McLean, Irvine) 13.06
13—Ottawa: Stahan (Turik) . 19.44
14—Ottawa: Mathers (Turik) 19.59
Pun.: Stahan.

Période supplémentaire

15—Shawinigan: Gignac (Carthy, Bergeron) 0.49
16—Shawinigan: Carthy (Gignac) 5.12
17—Shawinigan: Carthy (Filion, Bennett) 7.19
18—Shawinigan: Maloney (Murray) 8.03
Aucune punition.

Ballon au panier intercollégial

Samedi soir, le 15 mars, se continueront les éliminations de la ligue Inter-Collégiale de ballon au panier. A 7.30 heures, l'E.S.S.S. envisagera l'élimination contre le Mont St-Louis qui a remporté la première joute par 27 à 20, dans la série de 2 dans 3; dans la deuxième joute, le Ste-Marie, champion de la saison tentera d'éliminer le Plateau qui a été vaincu par 31 à 14, mardi dernier.

Dans la joute disputée cette semaine, le Mont St-Louis a affiché une tenue supérieure à l'E.S.S.S.; le Frère Aidan a considérablement amélioré son jeu défensif et les avants Hamel et LaHaye furent les artisans de la victoire du Mont-St-Louis, au compte de 27 à 20. Les joueurs de l'E.S.S.S., du Frère Oscar furent très erratiques dans leur jeu de passes et ils manquaient totalement de précision dans leurs lancers; si ce club n'affiche pas une meilleure tenue, les étudiants de la rue Laurier seront sûrement déclassés dans la deuxième joute.

Dans la deuxième partie, le Père Brouillé, S.J., a conduit les champions du collège Ste-Marie à une autre victoire. Le trio Cyr, Dagenais et Barbeau fut sensationnel en pratiquant un jeu d'ensemble merveilleux qui permit au Ste-Marie de vaincre par le compte de 31 à 14; le Plateau était handicapé en alignant des joueurs éclopés.

Dans la section junior le Maisonneuve a difficilement éliminé le Plateau par 21 à 19, dans la série de 2 dans 3. Les finales de la section junior mettront aux prises l'E.S.S.S. et le Maisonneuve.



Voici la famille de Marcel Cerdan, qui réclame le championnat poids moyen d'Europe, revenu de France ces jours-ci en vue de livrer un ou deux combat contre des boxeurs américains. RENE, le deuxième de gauche, a deux ans, et RENE, le dernier à droite, a trois ans. Marianne, la mère, est entre ses deux fils.

Difficile victoire du Canadien Junior

Le Canadien prend les devants dans le 3e match avec National

Un point par Fred Denny après deux minutes de jeu dans la deuxième période supplémentaire a permis aux Canadiens de battre le National 7-6 hier soir au Forum et de prendre ainsi une avance 2-1 dans la finale de trois de cinq pour le championnat de la ligue Junior.

La quatrième partie de la série sera jouée ce soir à Verdun. Une victoire permettrait aux Canadiens de passer dans les éliminatoires pour la Coupe Memorial, contre le collège St-Mary de Halifax.

Une foule de 7,500 personnes a assisté à l'une des joutes les plus excitantes de la saison. Les Canadiens ont pris une avance 4-0 dans les 30 premières minutes de jeu, mais le National s'est rallié pour égaler les chances à 5-5 avant la fin de la troisième période. Bobby Newton a redonné l'avantage au Canadien dans la première période supplémentaire, mais le National a repris une autre fois le terrain perdu, André Corriveau comptant sur une passe de Georges Bougie. Deux joueurs du National, Jacques Deslauriers et André Corriveau, étaient sur le banc des punitions lorsque Denny a compté le point décisif avec l'aide de Jacques Laplante et Newton, dans la période suivante.



Fred Denny

Jacques Laplante et Newton ont compté deux points chacun pour le Canadien. Newton a de plus obtenu trois assists. Les autres points des Canadiens ont été comptés par Howie Morenz, Gilles Trudel et Denny. Corriveau a été le meilleur du National avec deux points, et Jean-Paul Bisaillon, Gerry Gareau et Deslauriers ont compté une fois chacun.

Roy Scurrah a joué l'une de ses meilleures parties dans le filet des Canadiens, et il a probablement sauvé la situation pour les siens dans la troisième période. Scurrah a connu quelques faiblesses, mais il a été sensationnel vers la fin de la troisième période lorsqu'il a volé des points à Bougie et Corriveau, qui étaient arrivés seuls devant lui. Scurrah a écarté 30 lancers et Gaetan Desforges 32 au cours de la partie.

NATIONAL—Buts: Desforges; défenses: Deslauriers et Jeanneau; centre: Corrivieu, ailes: Bougie et Bisaillon; subs.: Richard, Robert, Racette, Gratton, Gareau.

CANADIEN—Buts: Scurrah; défenses: Lépine et Roche; centre: Morenz; ailes: Trudel et Friday; subs.: Denny, Laplante, Orlando, et McNamaman.

Arbitres: Red Storey et Tommy Shore.

SOMMAIRE

Première période

1—Canadien: Morenz (Friday, Roche) 0.55
2—Canadien: Laplante (Newton, Denny) 11.53
Pun.: Trudel, Friday et Campeau.

Deuxième période

3—Canadien: Laplante (Denny, Newton) 7.22
4—Canadien: Trudel (Morenz, Friday) 9.11
5—National: Bisaillon (Corriveau, Bougie) (Corriveau, Bougie) 10.39
6—National: Gareau (Richard) 12.27
7—National: Deslauriers (Richard, Robert) 14.35
8—Canadien: Newton (Denny) 19.15
Pun.: Corriveau (2), Trudel, Bougie, Jeanneau, Denny, Lépine.
..Troisième période. ....
9—National: Bougie (Deslauriers) 5.25
10—National: Corriveau 11.10
Pun.: Jeanneau.
..Première période supplémentaire
11—Canadien: Newton 1.20
12—National: Corriveau (Bougie) 5.40
Aucune punition.

Deuxième période supplémentaire

13—Canadien: Denny (Laplante, Newton) 2.40
Pun.: Deslauriers, Corriveau.

Lima, capitale du Pérou, fut fondée en 1535.

Ligue de Quilles Sportsmen

Résultats du 7 mars: Le Boisvert est maintenant bien décidé à jouer le tout pour le tout, dans sa dernière joute il a gagné les 3 parties plus le total. F. DeLasablonnière roula un fort total de 497. C. Boisvert eut 425. M. Thomas 409, O. Périard fut le meilleur des perdants avec 378.

Les totaux furent: Boisvert 2,039, Dompierre, 1,745.

Le Fournier, après plusieurs revers déclassa le Néron en prenant les 4 points. P. Carbonneau roula un triple de 426. R. Fournier revenu sur son équipe eut 401. A. Lavigne et G. Desnoyers eurent 397 et 396. Totaux, 2,262 à 2,063.

La dernière partie fut chaudement contestée mais tout de même le Pappas conserve la 1ère place du circuit en gagnant 3 points.

Les meilleurs furent: R. Dupont 429, W. Léonard 426, A. DiLallo 407, J. Pappas 394, P. Palangio 386, R. Granger 382. La différence sur le grand total ne fut que de 8 points, soit 2,266 à 2,258.

CLASSEMENT

	J.	G.	P.
Pappas	96	57	39
Boisvert	96	56	40
DiLallo	96	53	43
Fournier	96	46	50
Dompierre	96	44	52
Néron	96	32	64

Protestation des "Lions"

NEW-YORK, 14. (P.A.)—Les Lions de Washington ont protesté contre l'emploi par les Olympics de Boston de trois joueurs venus de la ligue Québec Senior, dans une partie cette semaine. La ligue de l'est des Etats-Unis prendra une décision à ce sujet lundi. Les Olympics ont déclassé Washington 10-4, avec Eddie Emberg, Frank Porteous et Fred Kovalchuk, autrefois des Braves de Valleyfield, dans leur alignement. Les trois joueurs de Valleyfield ont compté huit des 10 points des Olympics.

Le père du jeune Antonelli veut un boni de $100,000

ST-PETERSBURG, Flo., 14—(P. A) — Le boni de $52,000 que Dick Wakefield avait reçu des Tigers de Détroit il y a quelques années sera peut-être dépassé par Johnny Antonelli, un lanceur gaucher de 16 ans, qui poursuit ses études dans une école supérieure de Rochester pendant que son père fait la tournée des camps d'entraînement des clubs majeurs.



John Antonelli

D'après la loi du baseball, Antonelli ne peut être mis sous contrat avant d'avoir terminé ses études, en juin 1948. Toutefois, rien n'empêche les clubs de s'entendre avec Antonelli, père, qui, dit-on, réclame un boni de $100,000.

"Johnny peut lancer une balle avec plus de force que Bob Feller, a déclaré Antonelli père, qui a établi sa résidence à St-Petersburg pour l'hiver." Feller a été impressné lui-même lorsqu'il a été mis au courant des exploits de Johnny.

L'été dernier, il a gagné 27 parties et n'a subi que deux défaites avec le club de l'école Jefferson. En 129 manches, il a réussi 278 retraits au bâton, soit une moyenne de plus de deux par manche. Pendant une période de la saison, il n'a alloué que quatre coups sûrs en six parties. Il a réussi une partie sans point ni coup sûr.

Johnny est aussi dangereux à l'offensive. Il a terminé la saison avec une moyenne au bâton de .293. L'automne dernier, il a joué au football, et cet hiver, il joue au ballon-panier. Il aura 17 ans le 12 avril prochain.

Trente clubs luttent pour la conquête de la coupe Allan

Trente clubs sont encore dans la lutte pour la coupe Allan, l'emblème du championnat de hockey senior. Voici la liste:

EST

Québec: Royal, Ottawa, Shawinigan Falls, Québec, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Victoriaville et Lachine.

Ontario: Hamilton, Staffords, Owen Sound, Hollinger, Sudbury.

Vallée d'Ottawa: Sénateurs intermédiaires, Cornwall, Campbell's Bay, Buckingham, Armée d'Ottawa, Carleton Place.

Maritimes: Moncton, Glace Bay.

OUEST

Thunder Bay: Port Arthur, Fort Frances

Manitoba: Winnipeg.

Saskatchewan: Saskatoon.

Alberta: Calgary, Lethbridge, Edmonton.

Colombie Britannique: Kimberley, Trail.

Bulletin météorologique du ski

Bulletin météorologique fourni par le Département des Terres et Forêts de la province de Québec aux endroits desservis par le Canadien National:

St-Sauveur des Monts: 53 pouces de neige; neige en sel.

Shawbridge: 53 pouces de neige; neige et sel.

Piedmont: 53 pouces de neige; neige et sel.

Morin Heights: 47 pouces de neige; neige en sel durcie.

Huberdeau: 37 pouces de neige; surface croutée sur neige dure.

Beau temps partout. Le thermomètre marquait 30 au-dessus à huit heures du matin. Tous les montepentes fonctionnent.

Le Prescott Cycles élimine le Dostaler

Samedi soir dernier, les protégés de Laurent Baril ont éliminé le Dostaler Jr de la ligue laurentienne. Pratiquant un back-checking des plus parfait. Le Prescott Cycles a évoluer à toute vitesse durant la soirée entière et, à l'encontre des pronostics, la joute fut dénuée de rudesse. Les nombreux artisans du Prescott Cycles eurent de chauds moments à passer durant la troisième période lorsque les joueurs du Prescott Cycles eurent à contenir les puissantes attaques du Dostaler. Perreault, Moore, Pridham et Day furent les joueurs qui donnèrent au Prescott le droit de rencontrer le Park Extention dans la finale de la ligue Laurentienne à l'aréna de St-Laurent samedi soir prochain".

Les Américains partiront en mai

NEW-YORK, 14.—L'équipe américaine qui rencontrera les Anglais dans les matches pour la Coupe Walker à St-Andrews, Ecosse, au mois de mai, quittera New-York à bord du Queen Elizabeth le 24 avril. Les matches seront disputés les 16 et 17 mai. L'équipe participera aussi au tournoi pour le championnat amateur de golf d'Angleterre, à Carnoustie, du 26 au 31 mai.

Le mauvais temps retarde l'élan du yachting à voile en France

PARIS, 13. — Pour une fois, l'hiver a sévi très durement sur la Côte d'Azur. Pendant des jours et des semaines, la pluie, le froid et la neige se sont abattus sur les habitants, stupéfaits d'un si choquant changement dans leurs habitudes. Mais, dès le début de la seconde quinzaine de février, et, malgré la vague de mauvais temps régnant sur l'Europe entière, le soleil s'est montré. Et, aussitôt, de Saint-Raphaël jusqu'à Menton, un climat doux et printanier a fait oublier, parmi les mimosas en fleurs, les jours gris et les frimas.

Le début de la saison de yachting a pourtant souffert de conditions météorologiques aussi anormales. Comme chaque année — chaque année d'avant-guerre — c'est Cannes qui inaugurait le programme des régates de printemps de la Côte d'Azur, avec les Régates Royales. Les Régates Royales sont ainsi nommées parce qu'elles sont dotées d'une très belle coupe, depuis déjà plusieurs années, par S. M. le Roi Christian X de Danemark. Avant la guerre, le souverain lui-même aimait à y prendre part, et les sportifs de la Région de Cannes s'étaient habitués à le voir dans les courses, barrant en personne son beau yacht de six mètres. Cette année, sa santé et, sans doute aussi, les soucis qui accablent partout les conducteurs de peuples, l'ont retenu au Danemark. (On dit cependant que le mois de mars ne se passera point sans qu'on revoie sur la Croisette sa haute et mince silhouette.) Les dirigeants des Régates ont donc dû se contenter d'un télégramme exprimant les regrets royaux et des souhaits amicaux de bonne réussite.

LA MAUVAISE SAISON CONTRE LE YACHTING

A la fin de la saison dernière, celle de 1947 s'annonçait sous d'excellents auspices. On commençait à voir apparaître, ça et là, des bateaux de jauge internationale **neufs.** On n'avait pas vu chose pareille depuis sept ans! En outre, la plupart des bateaux réparables après la libération ont été remis en état. Les produits d'entretien ont fait leur réapparition dans les boutiques des "shipshandlers". Les conditions de transport par voie ferrée se sont améliorées. Dans tous les centres de yachting, les clubs ont repris leur activité. Bref, il semblait que, dès ses premières manifestations, le yachting à voile dût prendre un nouvel essor . . .

On n'avait pas prévu, hélas! que le mauvais temps empêcherait la mise au sec, le carénage, la peinture et le gréement des bateaux de jauge internationale. Ces yachts de régates, fiers et racés, doivent être soignés comme des pur-sang. Ajoutez à cela que les exigences du calendrier de la saison ont obligé les organisateurs à placer les Régates Royales entre le 10 et le 18 février (au lieu de leur date habituelle: la dernière semaine de février). De sorte que bon nombre de bateaux n'ont pu se trouver prêts à l'heure voulue. C'est un effectif exceptionnellement maigre de sept yachts de jauge internationale, un seul huit mètres, quatre six mètres, et deux stars, qui s'est présenté au départ des cinq courses inscrites au programme. Où sont les courses d'autrefois où vingt bateaux, rien que dans la série des six mètres, tournaient autour du but en attendant le départ? . . .

Le sport n'y perdit pas grand'chose. Seule la première régate se déroula par temps gris. Les autres bénéficièrent d'un soleil radieux et d'une jolie brise soutenue. Et les concurrents firent preuve d'un esprit sportif et d'une habileté manoeuvrière dignes de tous les éloges.

JAUGE INTERNATIONALE ET MONOTYPE

Avec le beau temps revenu, la préparation des bateaux se poursuit activement pour la suite de la saison. On peut espérer que le plus grand nombre d'entre eux seront prêts et que quelques propriétaires étrangers auront pu gagner la Côte d'Azur pour les Régates internationales qui se dérouleront entre Cannes et le Golfe-Juan, du 16 au 21 mars. A cette occasion, une course croisière de deux journées sera également ouverte aux yachts de différents tonnages.

Ensuite, les manifestations se dérouleront sans laisser grand répit aux équipages. Le calendrier de Printemps de la Côte comporte, en effet, les Régates d'Antibes-Juan-les-Pins, du 23 au 26 mars; celles de Nice-Villefranche-sur-Mer, du 30 mars au 3 avril, et, enfin, celles de Beaulieu-Monaco-Menton qui dureront treize jours, du 7 au 20 avril. Après quoi la belle saison ramènera les régates pour tous les types de bateaux, du plus minuscule au plus important, sur toutes les plages, les estuaires et les grandes rivières de France.

Au surplus, l'avenir du sport de la voile est vraiment plein de promesses. Les bateaux de jauge internationale, certes, sont coûteux, aussi bien à construire qu'à équiper ou à entretenir. Mais les petits monotypes se sont multipliés partout. Des clubs se sont fondés, qui permettent de mettre des bateaux à la disposition des jeunes garçons et des jeunes filles de ressources modestes. Des centres d'initiation et d'entraînement ont été créés, à Sartrouville, à Nantes, à Annecy, à Arcachon sur lesquels s'étend la sollicitude des services de l'Administration des Sports. Et, partout, l'engouement de la jeunesse pour le yachting à voile va croissant. C'est parmi cette jeunesse toujours plus nombreuse qu'on trouvera plus tard les hommes d'affaires, les industriels, les commerçants, assez amoureux de la voile pour assumer les frais de construction de beaux yachts de jauge internationale. On y trouvera, de surcroît, autant d'équipages d'amateurs et de régatiers, de monotypes qu'on voudra...

(Par Pierre LORME)

Festival de la Ligue Junior de l'Est

Samedi soir prochain, le 15 mars, à l'Aréna du Collège Roussin à la Pointe-aux-Trembles, la Ligue Junior de l'Est présentera son premier festival annuel ayant comme invités d'honneur: Mons. Joseph Jean, Solliciteur Général du Canada, M. Marcel Monette, Maire de Pointe-aux-Trembles, M. Nap. Courtemanche, Maire de Montréal-Est, M. Edmond Hamelin, membre du Comité Exécutif de la Cité de Montréal, le Rév. Frère René, directeur du Collège Roussin. Il y aura présentation de la coupe Joseph Jean pour le championnat de la Ligue, la coupe Laurent Tessier Jr., du champion cycliste du 100 milles pour le Canada, pour le club ayant fini en tête de la Ligue, la coupe Marcel Emond, du "sportman" bien connu dans l'Est pour le meilleur compteur de la ligue, ainsi qu'une coupe au joueur le plus "gentleman" et une autre au meilleur gardien de buts. Comme attraction, il y aura patinage de fantaisie, sauts de barils, courses et différents concours entre les joueurs et une partie de gouret entre le Leclerc, champion de la Ligue, et un groupe d'étoiles des autres clubs. La direction de la Ligue espère que les partisans viendront encourager leurs joueurs et pour clôturer la saison par **un grand** succès.

FINANCE et COMMERCE

Superbes résultats pour Borden Co.Ltd

La compagnie Borden et ses filiales consolidées accusent en 1946, pour la quatrième année consécutive, un nouveau record de ventes. C'est ce que déclare M. Théodore-G. Montague, président de la compagnie, dans son rapport annuel aux actionnaires.

Le total des ventes se chiffre par $542,998,805, ce qui constitue une plus-value de 18.2 p.c. sur la somme record de 1945 qui s'élevait à $459,-454,880.

Le bénéfice net en 1946 dépasse celui des années de guerre mais il est inférieur aux records du passé. Les recettes, une fois les taxes payées, s'élèvent à $19,581,006, ce qui équivaut à $4.64 l'action ou 3.6 p.c. des ventes. En 1945 la compagnie déclarait un bénéfice net de $12,-093,972, l'équivalent de $2.85 par action, soit 2.6 p.c. des ventes. En 1946 les dividendes s'élevaient à $2.25 par action contre $1.80 en 1945. (Le premier dividende intérimaire pour l'année 1947 équivaut à 60 cents par action, à comparer à 50 cents, il y a un an).

Le capital disponible à la fin de 1946 surpasse celui de toute année antérieure. L'actif s'élevait à $119,-309,195 contre un passif de $34,750,-708, laissant un capital disponible de $84,558,487. Afin d'augmenter le capital disponible, la compagnie a emprunté $25,000,000 contre les billets de 1 3-4 p.c. pour remplacer $13,696,000 sur des billets de 2 p.c. La somme empruntée a été portée contre les inventaires et les effets à recevoir.

M. Montague déclare que la compagnie envisage pour l'année 1947 un programme de dépenses inégalé dans son histoire. La somme globale s'élève à près de $26,000,000 dont $13,897,000 destinées à de nouveaux projets et environ $12,000,000 pour fins de projets inachevés. Une proportion considérable de la construction, des améliorations et du remplacement de l'outillage, projetés en 1946, a été reportée à cette année à cause de la disette de matériel, du coût exorbitant de la construction et de l'outillage.

"En général, nous avons été prudents en fait de dépenses imputables sur le capital", a dit M. Montague. "Là où les frais nous semblaient excessifs contre les profits possibles à longue échéance, nous n'avons pas hésité à changer nos plans...Ce principe nous guidera à l'avenir.

Borden Company, Limited, est une filiale entièrement contrôlée par la Borden Company. Les affaires de Borden Company, Limited, sont administrées exclusivement par un directorat entièrement canadien. M. Matt-D. Warner en est le président.

M. Montague dit qu'au Canada, Borden Company, Limited, faisait face à une disette de lait en même temps qu'à une demande augmentée pour ses produits. Pour ces raisons la compagnie a augmenté la source de ses approvisionnements et a procédé à un programme d'améliorations et d'expansion en vue des besoins éventuels.

La compagnie a acheté cinq fromageries rurales en Ontario, dont l'une a été aménagée pour la fabrication du fromage Blufort. Grâce à cette initiative, le rendement de ce produit a été double. L'approvisionnement de lait des autres fromageries a été dirigé sur les fromageries où régnait une carence de lait. La compagnie prévoit l'établissement d'autres fromageries dans les régions où règne une abondance de lait.

En retenant ses contrôles établis en temps de guerre sur l'industrie laitière, le gouvernement en a forcément retardé la reconversion. Les ventes de presque tous les produits ont ainsi été circonscrites. Les règlements canadiens visant à l'approvisionnement en nourriture de l'Angleterre, étaient en quelques cas encore plus rigoureux qu'en temps de guerre. Anticipant l'abrogation de ces règlements, Borden Company, Limited, a procédé à la mise en oeuvre de ses plans d'expansion.

Mines non inscrites

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO

	Offre	Dem.
Abenakis	.05	.07
Albany River	.04	.06
Amal. Kirk.	.12	.14
Annamaque	.04	.06
Aurlando	.04	.05
Barber Larder new	.04	.06
Bourlamaque	.07	.09
Brown Bousquet	.04½	.05½
Candego	.40	.45
Carricona	.03	.04
Chibmac	—	.03
Circle Yellow.	.09	.13
Claremont	.26	.29
Cont. Copper	.15	.17
Columbiere	.05	.06½
Cons. Chiboug.	.27	.30
Courtmont	—	.15
Cuyuni	1.15	1.25
De Santis	.08	.10
Donrand	.03	.05
Dorbaska	—	.06
Dumico	.07½	.09
Dunford	.08	—
Duparquet	.02½	.04
Eastview	—	.15
Electra	.07	.10
Glencona	.04	.07
Gordon Lebel	.09	.11
Governor	.05	.07
Greenlee	.11	.13
Harpers	.03	.04
Hoyle	.19	.21
Hugh Pam	.06	.08
Insco	.33	.36
Kamlac	.20	.23
Kenlay	.05	.08
Lake Expanse	.08	.10
Lake Geneva	.03	.04
Lake Rowan	—	.08
LaSalle	.16	.18
Lasidon	—	.28
Lassie R. L.	.25	.28
Lavalie	.08	.10
Lencourt	.27	.30
Major	.05	.07
Martin Bird	.08	.10
Mid Pershing	—	.13
McCuaig	.09	.11
Natl. Malartic	.21	.23
New Augerita	.07	.09
New Malartic	.03½	.05
Newport	.07	.10
Norbeau	.67	.72
Norcourt	.10	.12
Obaska Lake	.20	.23
Obalski	.07	.09
Obalski (1945)	.13	.16
Ont. Nickel (old)	.03	.04
Opem. Copper	.17	.19
Orpit	.04	.06
Pan Canadian	.04	.06
Pascalis	.22	.24
Payore	.10	.13
Pershing Man.	—	.20
Pinnacle	.02	.03
Presdor	.03	.04
Privateer	.50	.55
Rainville	.16	.21
Rand Mal.	.08	.10
Renfort	.04½	.05½
Rugged R. L.	—	.10
Scott Chib.	.08	.10
Sovereign	.15	.18
Starlight	.06½	.09
Vauze Duf.	.14	.16
Wendell	.06	.08
Wingait	.17	.19
Young Dave	.24	.27

Eddy Paper Company présente son bilan

Eddy Paper Co Ltd, vient de publier son bilan qui comprend celui de sa filiale The E.-B. Eddy Co. Le profit net de cette dernière a été de $408,161.

Le gain consolidé par action équivaut à $1.25 pour chacune des 200,-000 actions A, pour 6 mois, ou de $2.42 par action pour l'année.

D'après le président M. G. Gordon Gale, toutes les usines fonctionnent à plein rendement, c'est-à-dire au maximum possible à cette époque. 1947 semble intéressant, ajout-t-il.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 26 mars, à Hull.

Emission adjugée

La ville de Cowansville vient d'adjuger $350,000 d'obligations, dont $300,000 échoient de 1947 à 1976 et $50,000 de 1950 à 1976, à 3 pour cent d'intérêt au prix de 100.93 à la firme Wood Gundy Corporation Ltd.

Toburn Gold Mines

TORONTO, 14. (C.P). — Toburn Gold Mines a eu un profit net de $14,356 au cours de l'an dernier, soit l'équivalent de moins de 1 cent par action ordinaire en regard de 1.2 cent par action durant l'année précédente.

L'argent à bas loyer

OTTAWA, 14, (DNC) — On a annoncé aujourd'hui, à la Banque du Canada, que des offres avaient été acceptées pour le plein montant de $75,000,000 de bons du trésor du Dominion du Canada échéant le 13 juin 1947. La moyenne des offres acceptées était de $99.9005 et le rendement moyen de .399 pour cent.

AJUSTEMENT DU PRIX DU BOEUF

En vue d'encourager des arrivages réguliers du boeuf durant les prochains mois alors qu'ils se font plus rares habituellement sur le marché, la Commission des prix et du commence en temps de guerre a annoncé récemment une augmentation des prix plafonds du boeuf habillé de marque rouge, bleue et de la qualité commerciale à compter du 3 mars.

Cette augmentation règlementée se chiffrera par 2 cents, la livre, en gros, sur la base de la carcasse et 3 cents, la livre, pour le consommateur au détail. Ces augmentations ne s'appliquent qu'aux trois qualités supérieures et les prix de toutes les autres qualités de boeuf demeurent les mêmes.

Le chiffre de l'augmentation permise au nouveau tableau, souligne-t-on, permettra aux acheteurs de payer approximativement 15 cents, la livre, pour le boeuf de qualité supérieure, d'après le marché de Toronto.

Les fonctionnaires de la Commission signalent que cette mesure a été jugée nécessaire, lorsqu'il est devenu évident que les arrivages de boeuf sur le marché suivaient une courbe de prix semblable à celle qui s'est présentée tôt au printemps de 1946, lorsque le prix des bovins sur pied ne concordait plus avec les plafonds de gros existants du boeuf habillé. Cette situation a causé beaucoup de complications et de mécontentement par tout le commerce de viande et a eu pour résultat un ralentissement des arrivages et des disettes aiguës de boeuf dans presque tous les grands centres populeux.

On signale également que l'on a apporté ces ajustements après avoir consulté les diverses sections de l'industrie du boeuf. La Commission a pris cette décision en ayant à l'esprit le meilleur intérêt et du protecteur et du consommateur.

Les augmentations réelles du prix plafond au détail sont les suivantes. Pointe de surlonge en cubes ; filet, aucune hausse de prix. Bout de surlonge; tranche de longe; pointe de poitrine roulée; rôti de côtes roulé, 7 os; rôti de côtes de choix, 5 côtes, roulé; rôti de côtes roulé, intérieur, 6e et 7e côtes, augmentation 4 cents, la livre. Pour tous les autres morceaux, les augmentations de prix seront de 3 cents, la livre.

En annonçant les nouvelles augmentations de prix, les fonctionnaires de la Commission ont signalé qu'elles représentaient les derniers ajustements aux plafonds du boeuf pour la présente saison.

Assemblée spéciale de Brompton P. & P.

M. A.-K. Cameron, président de St. Lawrence Corp., et M. John-I. Rankin, de Montréal, actionnaire de Brompton P. & P. Co., ont adressé une lettre hier aux actionnaires de la dernière entreprise, leur annonçant la tenue d'une assemblée spéciale générale de Brompton P. & P. Co. dans l'édifice Sun Life, à midi, le lundi 24 mars, aux fins d'effectuer des changements dans le conseil d'administration et d'en élire un nouveau.

Dividendes payables

Biltmore Hats Ltd : 25 cents par action "A" et 10 cents par action ordinaire, tous deux payables le 15 avril aux actionnaires inscrits au 31 mars.

Imperial Bank of Canada : 25 cents par action, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits au 31 mars.

St. Lawrence Flour Mills Co., 40 cents par action ordinaire et 1 3-4 pour cent par action privilégiée, pour le trimestre finissant le 30 avril, tous deux payables le 1 mai aux actionnaires inscrits au 31 mars

Nos exportations à un haut niveau

Les exportations canadiennes se maintiennent à un niveau élevé en janvier; la valeur est de $208,600,-000 en comparaison de $198,100,000 le mois correspondant l'an dernier, soit une augmentation de 10 p.c., d'après les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. Le total de mois s'établit à $3,300,-000 au-dessous du volume de décembre mais il dépasse la moyenne mensuelle de 1946 par $15,900,000.

Le gain le plus considérable est enregistré par les exportations de bois rond, de produits du bois et de papier, qui augmentent de $42,-300300,000 en janvier l'an dernier à $58,900,000. Les exportations de toutes les principales denrées augmentent et le papier à journal, les planches et les madriers ainsi que la pulpe de bois représentent la majeure partie des augmentations.

En raison de la continuation du volume considérable des exportations de blé et de farine et de l'augmentation sensible des exportations de fruits, de grains autres que le blé, de produits en caoutchouc, et de graines, les exportations de produits agricoles et des légumes augmentent de $48,155,000 en janvier 1946, à $56,932,000. Les exportations de blé évaluées à $22,770,000 ne sont que légèrement inférieures à celles de janvier l'an dernier, dont la valeur était de 23,655,000. $

Les exportations d'animaux et de produits animaux sont évaluées à $28,502,000, un déclin de $6,605,-000 reflétant surtout la baisse des exportations de fourrures, de viande autre que le bacon et les jambons, de fromage et d'oeufs. Le poisson et les produits de la pêche augmentent de $6,729,000, à $7,554,000, le cuir et les produits du cuir, de $1,102,000 à $1,883,000, le bacon et les jambons, de $4,757,000 à $4,653,-000.

Les exportations d'automobiles, de pièces de rechange et de machinerie industrielle augmentent, mais les produits laminés, les locomotives et les pièces de rechange, les wagons ferroviaires et les pièces de rechange et d'outillage agricole diminuent. Le total du groupe des produits du fer augmentent cependant à $21,-426,000 contre $17,928,000 il y a un an.

Quant aux métaux non ferreux, il se produit des gains sensibles de l'aluminium, du plomb, du nickel, des métaux précieux (sauf l'or), et du zinc. Il y a diminution du cuivre et des appareils électriques. Le total du groupe passe à $16,550,000 de $22,454,000.

Principalement en raison des augmentations de l'amiante et des abrasifs artificiels bruts, les exportations de métalloïdes augmentent de $3,662,000 à $5,470,000. Les produits chimiques et connexes passent de $5,530,000 à $6,671,000, tandis que les fibres, les textiles et les produits textiles diminuent de $5,078,-000 à $3,266,000.

Les Etats-Unis sont le principal acheteur de marchandises canadiennes en janvier; les exportations à ce pays s'établissent à $79,453,000 en comparaison de $62,323,000 en janvier 1946. Le Royaume-Uni vient en second avec des achats d'une valeur de $50,465,000 contre $51,148,-000. Puis viennent par ordre d'importance: la France, $7,441,000 contre $4,291,000; l'Union Sud-Africaine, $6,174,000 contre $3,750,000; l'Argentine, $5,189,000 contre $698,000.

Les pays de l'Empire britannique dans l'ensemble achètent pour $78,-900,0000 de marchandises canadiennes en janvier, dont $51,600,000 vont au Royaume-Unis et aux possessions britanniques en Europe, $11,-000,000, aux possessions britanniques en Amérique, $7,100,000 aux possessions britanniques en Afrique, $3,900,000 à celles en Asie et $3,300,000 à celles en Océanie.

Les expéditions aux pays étrangers touchent $129,700,000 contre $113,400,000 il y a un an. Du total de janvier 1947, les Etats-Unis et ses possessions représentent $79,-700,000, l'Amérique latine, $15,100,-000, l'Europe, $23,200,000 et les autres pays étrangers $10,700,000. Les exportations aux Etats-Unis et à ses possessions augmentent de $17,-000,000 et à l'Amérique latine, de $7,100,000.

Meilleure année à Brown Company

Brown Company a eu des profits nets consolidés de $1,593,982 durant l'exercice terminé le 30 novembre 1946, vs $1,219,808 en 1945 et en regard de $1,298,244 en 1944.

D'après le président M. F.-G. Coburn, la compagnie parente Brown et la filiale canadienne Brown Corporation, ont vu leur fonds de roulement augmenté de $1,481,887.

Au cours de 1946 d'importants progrès furent effectués dans la construction d'un moulin de pâte chimique à Berlin, N.-H., et l'on a installé une nouvelle machine à papier à Cascade Paper Mill. Ces améliorations ne rapporteront pas de bénéfices avant 1948. Elles furent financées au moyen des fonds provenant d'un emprunt hypothécaire.

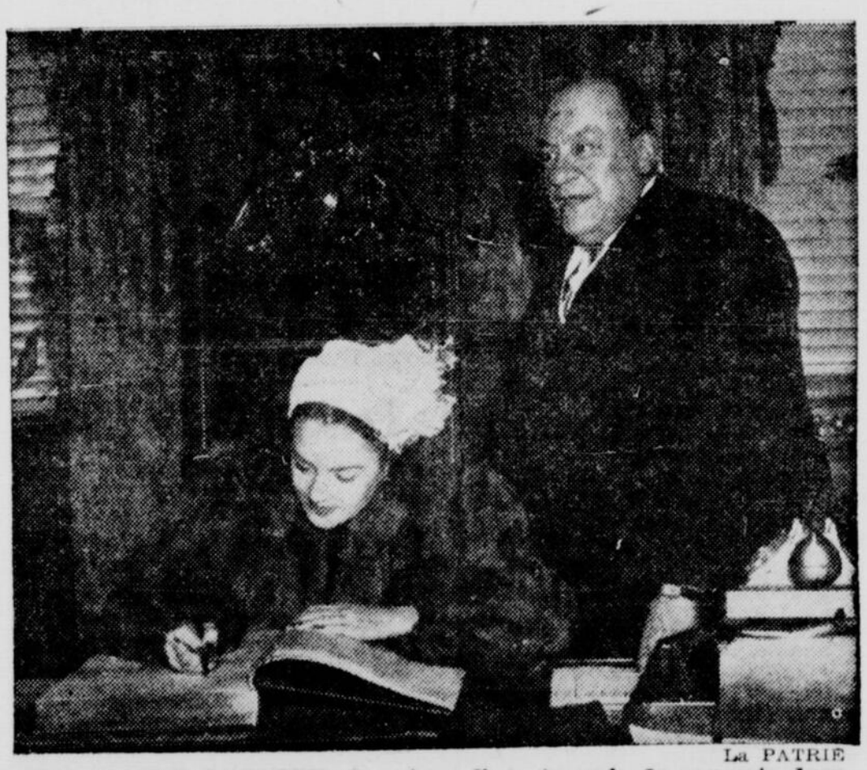
Tooke Bros. Limited modifie son capital

Tooke Bros., Limited, vient d'aviser la Bourse de Montréal que l'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au siège social de la compagnie, à Montréal, mardi le 25 mars 1947, à 12 heures (midi). Cette assemblée constituera aussi une assemblée spéciale générale aux fins de considérer et, si on le juge à propos, approuver le règlement No XXIII de la compagnie dûment fait, passé et décrété par le conseil d'administration, le 29e jour de janvier 1947. Ce règlement pourvoit, entre autres choses, au fractionnement du capital-actions autorisé de la compagnie, tant émis que non-émis, consistant en trente-cinq mille actions (35,000) ordinaires sans nominal ou valeur au pair, en cent quarante mille (140,000) actions ordinaires sans nominal ou valeur au pair, sur la base de quatre actions pour chaque action. Ce règlement pourvoit, aussi, à l'augmentation du capital-actions autorisé de la compagnie au moyen de la création de dix mille (10,000) actions ordinaires, sans nominal ou valeur au pair.

Dominion Bank of Canada : 2 1-2 pour cent (25 cents par action) pour le trimestre finissant le 30 avril, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits au 15 avril.

Claire Gagnier chez le maire

(De notre édition finale d'hier)



La PATRIE

Mlle CLAIRE GAGNIER, de retour d'une tournée de concerts dans l'ouest canadien, qui se fera entendre en récital à l'amphithéâtre du Plateau, le 18 mars, a été reçue chez le maire Houde, ce matin, au palais municipal, où elle a été invitée à signer le Livre d'Or de la municipalité.

On a percé les mystères du son

Rien n'est plus banal, pour nous, que d'écouter un son. Son du tonnerre, son de la voix humaine, son de la trompette, son du piano. Et pourtant, le son qui semble la chose la plus simple au monde, a ses mystères, qu'exposait, hier, le Dr Harvey Fletcher, à un groupe d'ingénieurs réunis en l'auditorium de l'édifice Beaver Hall, à Montréal.

Les travaux de recherche sur le son, que poursuit le Dr Fletcher dans les laboratoires Bell, à New York sont de première importance



Le Dr Harvey FLETCHER

dans l'industrie du téléphone que servent les laboratoires. Un des problèmes auxquels la recherche s'est attaquée a trait au rehaussement de la qualité musicale des émissions radiophoniques transmises par fil. Ces recherches sont destinées à améliorer la sonorité des haut-parleurs.

Tout le nœud du problème réside dans la question des tons élevés et des limites imposées par les réseaux ordinaires de fils qui les transmettent. L'adulte moyen de 30 ans entend jusqu'à 18,000 cycles à la seconde, mais les anciens réseaux de transmission par fils, avant la venue de la fréquence modulée, ne pouvaient capter que 10,000 cycles. La déperdition que subissent les tons élevés altère la qualité du ton dans une émission musicale.

ENFANTS ET CHAUVES-SOURIS

Les enfants entendent des sons d'une fréquence plus élevée que ceux qui frappent l'oreille de l'adulte moyen. Après 30 ans, la sensibilité aux sons des hautes fréquence diminue. Certains animaux entendent des sons imperceptibles à l'oreille humaine. C'est sur cette constatation que sont basés les sifflets "supersoniques" pour les chiens. Les chauves-souris évitent les obstacles grâce à leur propre système de "radar", qui consiste dans l'émission de cris "supersoniques" qui atteignent jusqu'à 90,000 cycles à la seconde pour ensuite repérer la position de l'obstacle par la manière dont l'écho leur renvoie le son.

SYNTHETISEUR DE SON

Pour étudier le problème de façon exacte, expliquait le Dr Fletcher, il fallait trouver un appareil dans lequel l'intensité, la fréquence et la structure des tons élevés pouvaient être modifiées à travers toute l'étendue audible.

Le fonctionnement du synthétiseur de sons, nouveau générateur de sons qui peut imiter tous les tons ordinaires de la musique et en créer plusieurs autres, fut exposé. Actionné à l'électricité, le synthétiseur imite les notes de la clarinette, du violon ou de l'orgue, au complet avec tous les tons élevés. Dans l'étude des tons musicaux et du son en général, il marque un progrès considérable sur les anciennes méthodes.

ACCORD

MANILLE, 14, (PA) — On vient de signer, après plusieurs semaines de négociations, un accord de 99 ans, en vertu duquel seront établis cinq grandes bases militaires américaines et d'autres postes plus petits dans les Philippines.

Il y est déterminé que, dans l'intérêt de la sécurité internationale, chacune de ces bases pourra être mise à la disposition du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Exposition philatélique à Westmount



La PATRIE

Hier soir, au Victoria Hall, à Westmount, avait lieu l'ouverture officielle de l'exposition philatélique annuelle du Westmount Stamp Club. Le maire Percy Adams, de Westmount, ouvrit l'exposition par une courte allocution et félicita les collectionneurs de timbres de leur esprit et de la qualité de leur exhibit. De gauche à droite, M. R. J. Sutherland, trésorier du club, M. T. Kearney, président du comité de l'exposition, M. Percy Adam, maire de Westmount, M. R. Haldimand, M. Christopher Ellis, président du club, M. John W. Yaxley, premier vice-président et M. S. R. Groves, deuxième vice-président.

Président conférencier



Le 12 mars dernier, M. Henri PRAT, professeur de l'université de Montréal au Jardin Botanique, et président de la Société canadienne d'Histoire naturelle, a donné une intéressante conférence sur les Jardins et Rivages de la Côte d'Azur. La conférence était illustrée de superbes projections en couleurs. L'auditorium du Jardin Botanique était comble.

Le sénateur Bouchard prêche toujours l'unité canadienne

Dans une causerie, hier soir, l'honorable sénateur T.-D. Bouchard a exposé ses vues sur l'unité canadienne. Cette causerie, prononcée à l'hôtel Mont-Royal, s'adressait aux membres du "Westmount High School Old Boys Association".

"Si, par rapport à notre population", a dit le sénateur, "nous avons résussi à fournir un effort de guerre comparable à aucun autre, c'est parce qu'on a pu réduire au néant les efforts des agents de désunion au Canada. L'unité de pensée de tous les patriotes était nécessaire en temps de guerre. Elle est encore nécessaire en temps de paix. La menace allemande est disparue, mais quel homme, en contact étroit avec la situation politique actuelle, pourrait prétendre que les ombres du nazisme et du fascisme sont disparues de notre province?"

PAS DE BALKANISATION

"Ce ne sont pas des fantômes qui occupent mon esprit; ce sont les ombres que je vois se mouvoir. Leur existence n'est pas un nouveau phénomène social dans notre pays, mais elles ont accru leur nombre au cours du dernier quart de siècle. Ceci veut dire que ceux qui causent ces ombres se sont multipliés, et que la désintégration cachée du vrai canadianisme est en plein progrès".

Le sénateur a continué: "Je ne favorise pas la balkanisation du Canada. Je préfère être le citoyen d'un grand pays doué d'une constitution moderne, dans lequel on reconnaît pleinement les droits d'un peuple libre, que d'être l'esclave des coteries qui étaient les vrais chefs des anciens royaumes médiévaux. Le Pakistan peut être une bonne politique pour l'Inde où la population dépasse quatre cents millions d'habitants; je ne crois pas à ce genre de partition pour le Canada.

"J'ai toujours été convaincu que la principale cause du manque d'unité dans notre pays est la diversité des langues".

M. Bouchard a conclu: "Nous avons fait du progrès vers l'unité canadienne. Nous devons maintenant inculquer au citoyen individuel ces principes d'harmonie raciale et religieuse qui feront de nos compatriotes des Canadiens, non seulement à cause de la loi, mais par suite d'un orgueil national créé par la conscience de notre force croissante dérivée de l'unité de pensée en matières de portée fédérale".

Pas de troupes américaines en Grèce

BERLIN, 14—(P.A.)—Le général McNarney, commandant l'occupation américaine en Allmagne, a déclaré qu'il n'était pas question pour le moment, d'envoyer des troupes américaines en Grèce. Les Etats-Unis accorderont à la Grèce, menacée par une guérilla communiste, une aide militaire (armements) et financière (crédit) administrée par des techniciens américains.

Bataille navale au Paraguay ?

BUENOS-AIRES, 14. (B.U.P.) — Des rapports du Paraguay indiquent que les rebelles qui détiennent Conception se préparent à une bataille navale. On dit qu'ils ont saisi une canonnière et deux petits navires (soit exactement les trois-quarts de la "marine de guerre" du pays) et on croit qu'ils utiliseront ces navires pour combattre l'offensive par terre, par mer et par air déclenchée par les troupes gouvernementales.

Les derniers rapports parvenus en Argentine disent que la situation au Paraguay est confuse. On a élevé des barricades dans les rues d'Assomption, la capitale, et le gouvernement a décrété l'état de siège.

Bel hommage rendu au rév. R. Burgoyne

L'Association pour le bien-être des prisonnier a rendu hier soir un bel hommage de gratitude au révérend R. Gordon Burgoyne, lors d'une réception des directeurs de cet organisme, tenue dans les salons du Mount Stephen Club, pour marquer de façon tangible les seize années à la présidence du héros de la manifestation. Un splendide cadeau fut présenté au révérend Burgoyne.

La soirée fut présidée par M. Norman R. Romer, récemment élu président. Ce dernier, ainsi que le très révérend J. H. Dixon, évêque anglican de la métropole et le révérend Stanley Andrews, firent un bel éloge du révérend Burgoyne.



La PATRIE

Au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient plusieurs centaines d'employés de la Compagnie des Tramways de Montréal, hier soir, aux remises d'Hochelaga, le garde-moteur Fernand Larose s'est vu remettre le Prix Dow, en reconnaissance d'un acte de courage héroïque qu'il accomplit, il y a quelques semaines, en sauvant la vie à plusieurs personnes, dans un incendie. On voit ici, de gauche à droite: M. R.-N. WATT, président de la Compagnie des Tramways, qui présida la cérémonie d'hier soir; Mme LAROSE, M. Fernand LAROSE, le héros de la fête, et l'un de ses fils, et M. E. Letellier de SAINT-JUST, président du Comité du Prix Dow, qui avait remis ce prix à M. Larose. Au premier plan, un autre fils de M. Larose tient le certificat enluminé qui atteste la bravoure de son père.

LONDRES, 14, (CP) — Le lieutenant-général Guy Granville Simonds, de Kingston, Ontario, qui fut commandant du 2e corps de l'armée canadienne pendant les campagnes du nord-ouest de l'Europe, a aujourd'hui été décoré de la Légion du Mérite, avec degré de commandeur, par le major-général Clayton L. Bissell, attaché militaire américain à Londres.

ÉTABLISSEMENT D'UNE "LIBRAIRIE NATIONALE"

"Inutile de cacher plus longtemps le besoin d'une librairie nationale qui mette à la portée du public les saines notions de patriotisme et indique les progrès à marquer chez-nous en ce domaine en diffusant des oeuvres de sociologie, de littérature, d'économie politique, écrites par les nôtres et pour les nôtres."

Telle est la déclaration que faisait monsieur J.-Emile Boucher, nouveau président de l'Agence Duvernay, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires de cet organisme créé il y a sept ans par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

M. Boucher a rappelé quelques-unes des réalisations de la dépositaire officielle de la Société, entr'autres la diffusion de millions de timbres historiques dans les deux Amériques, la propagande intensive du drapeau des Canadiens français d'Amérique, le fleurdelisé, l'édition de plusieurs volumes d'anecdotes et du programme-souvenir des fêtes du 24 juin. L'orateur a souligné en passant que les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste cette année, affichent comme thème "La Patrie c'est çà" et que le programme-souvenir édité en cette circonstance par l'Agence Duvernay, constituera un document des plus précieux sur la patrie. En outre, les timbres historiques que vient de publier l'Agence illustrent la mémoire de quatre grands patriotes: le chevalier Delorimier, Ferdinand Gagnon, Octave Crémazie et Monseigneur Taché.



M. ROGER VARIN

LES DIRECTEURS

Le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Arthur Tremblay se trouvait présent à l'assemblée où l'on remarquait aussi MM. Joseph-A. Dionne, trésorier, Gabriel Morin, vice-président, Horace Bissonnette, secrétaire, Olier Legros, gérant, Jacques Sauriol et Paul Guertin, directeurs et Roger Varin, chef du secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le président du Comité de lectures de l'Agence, M. Jacques Sauriol, a lancé un appel spécial au cours de la réunion, aux auteurs canadiens-français qui aimeraient soumettre des manuscrits susceptibles de servir les intérêts de la cause nationale. L'Agence Duvernay entend commencer éditer de semblables oeuvres et tiendra à devenir une véritable librairie nationale située au Monument National même, dans un local approprié à ces fins. L'initiateur du projet est M. Roger Varin, chef du Secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste.

L'Agence doit en outre ouvrir très bientôt un comptoir international du livre qui servira en particulier les milieux canadiens-français et franco-américains.

Parmi les projets moins immédiats les directeurs caressent celui de mettre sur pied un vaste centre de documentation sur le Canada français, où compatriotes aussi bien qu'étrangers pourraient trouver des fiches sur toutes les publications concernant notre histoire, nos coutumes, nos traditions, notre folklore, nos méthodes d'éducation, enfin tout ce qui se rattache à notre nationalité.

Halifax-Boston

OTTAWA, 14. (D.N.C.) — De nouvelles routes aéropostales directes relieront les Provinces Maritimes et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, lorsque le service Halifax-Yarmouth-Saint-Jean-Boston sera inauguré, sur le réseau TCA, de bonne heure au printemps, à une date qui sera indiquée plus tard, a annoncé hier le ministre des Postes.

Selon le plan établi, il y aura deux voyages par jour dans chaque sens. L'ouverture de cette route assurera des communications aériennes plus directes pour les lettres d'affaires et la correspondance privée entre Sydney, Halifax, Yarmouth, Saint-Jean et Boston, et procurera un service entièrement canadien entre St-Jean, Terre-Neuve, et Boston, lequel, à ce dernier endroit, communiquera avec le réseau postal aérien des Etats-Unis.

La poste canadienne marquera l'inauguration de ce service au moyen de trois cachets spéciaux qui seront appliqués sur les plis du premier jour transmis par le voyage inaugural entre Halifax et Boston.

Congé de Pâques du 2 au 14 avril

OTTAWA, 14. (D.N.C.) — Par un vote à main levée de 144 voix à 35, la Chambre des Communes a adopté hier la motion du premier ministre, M. Mackenzie King, de prendre le congé de Pâques du 2 au 14 avril. En dépit des protestations de quelques députés conservateurs, MM. A.-L. Smith, de Calgary, George Black, du Yukon, et d'autres, qui alléguaient que le travail sessionnel perdrait un temps précieux et demandaient seulement cinq jours de vacances, la Chambre adopta la résolution de M. King sur division à main levée. M. John Bracken vota lui aussi en faveur du gouvernement "pour ne pas tenter de le renverser une autre fois".

Progrès remarquable du transport aérien

OTTAWA, 14 — (D.N.C.) — Conformément aux statistiques préliminaires compilées pour le mois de décembre 1946, par la Commission des Transports aériens, de concert avec le bureau fédéral de la statistique, la circulation aérienne domestique au Canada, en passagers, en marchandise et en courrier, réalise un progrès remarquable.

Les recettes d'exploitation en décembre s'élèvent à $1,642,000, contre $1,487,000, en novembre, soit une augmentation de 10.4 pour 100. Cette phase d'exploitation est de 16 pour 100 de plus élevée que celle de l'an dernier. Les milles de vol payants ont atteint deux millions en décembre, soit 5.4 pour 100, de plus qu'en novembre.

Pour aider la Croix-Rouge



Désireux d'aider le plus possible la Croix-Rouge canadienne dans sa campagne de souscriptions, le Canadien National a fait un pressant appel à la générosité de tous ses employés. On voit ici M. Reginald HARRIS (au centre), modeleur aux ateliers du réseau national à la Pointe St-Charles, remettant son offrande au président du comité de souscriptions pour le Réseau, M. George-S. COWIE. A gauche, M. Edward GRAY, électricien, à qui la Hollande a décerné un diplôme pour avoir groupé en association de donneurs de sang les employés des ateliers du Canadien National à la Pointe St-Charles. Depuis 1942, les membres de cette association ont contribué 3,248 dons de plasma sanguin à la Croix-Rouge canadienne et aux hôpitaux militaires de Montréal. Pour leur part, MM. Harris et Gray ont donné 120 chopines de leur sang. (Photo Canadien National)

POSITION PERMANENTE
POUR
20 JEUNES FILLES
SERVICE DE TABLE. EN DEHORS DE LA VILLE BON SALAIRE, CHAMBRE PENSION ET UNIFORME COMPRIS.
S'adresser à
Crawley&McCracken Co.
267 rue Notre-Dame O.
Montréal.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.
Entête en noir 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.
Semi-display: 9c la ligne.
Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.
Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.
Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.
Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

Appelez LAncaster 3121
Service des Petites Annonces.

MEDECINS

A. FRISEBOIS, M., Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, Sherbrooke est près St-Hubert. FR. 5252.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE demandée pour légers travaux domestiques pour deux adultes. Pas de lavage ni gros ménage. Bon chez-soi. WE. 2055.

ON DEMANDE A LOUER

COUPLE désire maison de 3 ou 4 appartements. Téléphoner à TA: 6773.

ON DEMANDE 4 à 6 appts pas meublé. S'adresser à BE. 2725.

BREVETS D'INVENTION

AMEDEE LANGLOIS, B.Sc.A. cidevant Commissaire-Adjoint des Brevets, Ingénieur Conseil. Aviseur Légal: AUGUSTE LEMIEUX, C.R., 18, rue Rideau, Ottawa.

ACHETEUR DEMANDE

GRANDE organisation a besoin d'un acheteur dans la chaussure en général. Devra posséder les qualifications suivantes: bilingue et pouvant, en n'importe quel temps, reconstruire une chaussure d'après les échantillons soumis. Inutile de se présenter sans posséder les qualifications requises. Ecrire Casier 350, La "Patrie", Montréal.

CANAL LACHINE

Afin de procéder aux réparations du printemps, le canal Lachine sera vidé à minuit entre les 22 et 23 courant pour une période d'environ trois semaines.

JEAN BARCELO,
Ingénieur-Surintendant,
Canaux du Québec,
400, Place d'Youville.

En écrivant aux annonceurs mentionnez la "Patrie"

FEUILLETON DE LA PATRIE

Le Raid Involontaire

par JEAN DEMAIS

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

42 (suite)

—Eh bien! reprit Pluvinel, je vous disais... jadis, à Nogent, que je n'avais pas dit mon dernier mot... le voilà : je vous aime de tout mon coeur!

Ces dernières syllabes étaient à peine tombées des lèvres du jeune homme que, brusquement, sans transition, un silence presque absolu succéda à l'horrible fracas qui faisait rage l'instant auparavant. Qu'est-ce donc? Le capitaine Palmer s'était arrêté sur la première marche de l'escalier, pâle, l'oreille tendue, il écoutait.

Les héros qui l'entouraient restaient pétrifiés d'étonnement. Tout à coup, ils entendirent un roulement sourd qui se répercutait au dehors.

—Le canon! cria quelqu'un...

Alors, ce fut une ruée folle, en un clin d'oeil les barricades qui obstruaient les portes furent abattues et les héroïques défenseurs du MORANA faisant irruption sur le pont, purent voir à quelques milles, la masse trapue d'un navire de guerre.

C'était un croiseur français, il s'était placé dans le sillage du pirate et tout à coup il ouvrit le feu...

Un éclair s'échappa d'une des tourelles du croiseur tandis qu'un léger flocon de fumée blanche s'élevait...

Cete fois le pirate était touché et bien touché, il se mit à donner de la bande presque instantanément et amena son faux pavillon. Mais il était trop tard!

Le bâtiment s'ouvrit tout à coup en deux...

Le croiseur, venu à bonne portée, venait de lui lancer une torpille qui avait atteint son but...

Dans l'embrasement du crépuscule ce fut une flamme rouge qui parut s'élever jusqu'au zénith; l'atmosphère secouée par l'explosion fit vibrer le MORANA de la quille à la pomme des mâts, et l'oncle Douillard, et Jenny d'Armoise, qui contemplaient enlacés cet effroyable spectacle, entendirent Jean Pluvinel dire philosophiquement :

—Ce pauvre Malafaux, je voudrais bien savoir pourtant, comment il s'est mis dans cette sale passe! Enfin... cette fois il n'en est pas sorti!

EPILOGUE

Qui permet à notre héros, en tout état de cause, d'employer une variante de sa phrase favorite

Deux mois avaient passé...

Les tragiques péripéties que nous avons essayé de décrire n'étaient plus qu'un souvenir dans la mémoire des personnages principaux de cette fantastique aventure...

Quant au grand public qui s'était passionné à la lecture des événements prodigieux qui avaient précédé, suivi et terminé le raid audacieux de M. Douillard et du jeune Jean Pluvinel, son esprit s'était retourné vers les difficultés matérielles de l'heure présente et c'est tout au plus si à la Bourse, à la Chambre de Commerce, dans le milieu des affaires, on entendait parfois semblable dialogue entre "business men" affairés...

Cet animal de Douillard, les actions de sa maison font prime!

—Le voilà maître du marché des cuirs et peaux importés!

—Quelle veine!

—Ah! mon cher, c'est un malin, il a su se faire une publicité **gratis pro deo** qui lui rapporte...

—Enfin, saperlipopette, tout le monde ne peut pas être aviateur, c'est injuste... si on se met à faire de la publicité sur les nuages maintenant, nous sommes jolis!

—Mais au fait? qu'est donc devenu son neveu? Malafaux, l'as d'avant guerre?

—Comment? vous ignorez, mais il s'est couvert de gloire dans la défense du MORANA lorsque le paquebot a été abordé par le corsaire boche, et il est mort, le pauvre diable, les armes à la main!...

—Si Douillard était chic, il demanderait une récompense honorifique et posthume pour ce brave!

—Pensez-vous! il ne songe qu'à nous manger la laine sur le dos.

Et les bonnes langues allaient leur train... Le bon Douillard se souciait fort peu de ces propos à bâtons rompus, lorsqu'on les lui racontait par hasard; il haussait les épaules, philosophiquement, et détournait la conversation. D'aucuns le taxaient de la plus noire ingratitude envers la mémoire de son neveu... Il n'en avait cure...

Aussitôt que la santé du capitaine Palmer l'avait permis, il avait sollicité pour lui et le brave marin une audience particulière d'un des plus hauts personnages de l'Etat.

Là, il avait tout simplement révélé la vérité en suppliant son illustre auditeur de bien vouloir taire, puisque restées sans effets, les abominables forfaitures dont s'était rendu coupable le sinistre Fernand Malafaux.

L'Excellence avait gravement hoché la tête, puis s'était mise à sourire, et frappant du revers de sa main sur un dossier qui se trouvait devant Elle :

—Savez-vous, monsieur Douillard, dit l'homme d'Etat, que vos douloureuses révélations viennent d'éclairer un problème dont nous désespérions de trouver la clé...

Il prit dans le dossier une feuille dactylographiée et ajouta :

—Voici le rapport du commandant du croiseur FRATERNITE, le même qui a envoyé par le fond le dernier pirate : il me fait part de la surprise qu'il a ressentie lorsque, déchiffrant le message de T. S. F. destiné au pirate et que les appareils de son navire interceptèrent, grâce à quoi il put, forçant de vapeur, arriver à temps pour vous sauver, de la surprise qu'il ressentit, dis-je, en lisant clairement dans ledit message que l'on recommandait aux soins du flibustier... **Fernand Malafaux en personne!...**

(A SUIVRE)

Soyons joyeux — *Gai lon la...* — *Restons français*

La Vie Humoristique

DERNIER EFFORT

Jos n'est pas bien, bien costaud... Mais il est plein d'ardeur belliqueuse, et se sent une âme ardente et combative... Aussi, malgré l'opposition de sa femme, qui voudrait le voir se tenir un peu tranquille, il s'inscrit comme membre d'un club de boxe...

Le soir il rentre tard parce que—dit-il—il veut s'entraîner en vue du Championnat du Club... Et, naturellement, ce sont des scènes de ménage à ne plus en finir...

Mais voilà le grand soir du championnat!... Notre Jos s'en va de bonne heure, et promet à sa femme de revenir le plus tôt possible...

Par contre, il est minuit passé lorsqu'il franchit le seuil de sa maison. Il a les yeux au beurre noir, le nez tuméfié, deux dents cassées, une grande bosse à la tête et il a beaucoup de mal à se tenir debout.

Sa femme le contemple un instant avec un regard de commisération et puis, maternelle, s'exclame:

—Dieu soit loué!... Maintenant on n'en pariera plus de ta sale boxe.

—Mais non, fait Joe triomphant. J'ai gagné ce soir la demi-finale... Et demain soir il faut que je me batte de nouveau pour la finale!...

LES VRAIS FOUS

Deux pensionnaires de ce grand institut qui soigne les maladies mentales sont assis dans le jardin de l'asile, étendus au soleil...

Vient à passer le jardinier, avec une caisse remplie d'engrais... naturel.

—Où vas-tu? demande le premier fou.

—Je vais mettre ce fumier sur mes fraises!... répond le jardinier.

—Tu vois? s'exclame le deuxième fou. Et puis c'est nous qui sommes enfermés!...

—Comment ça? demande le jardinier.

—Hé oui, réplique l'autre. Car nous, sur nos fraises, nous mettons du sucre!...

LA MELEE

Il est presque minuit...

Dans ce Club très en vogue, quatre bons amis ont fêté copieusement l'anniversaire de leur amitié. Un peu trop copieusement, car aucun d'entre eux n'est en mesure de sortir sans trébucher...

Heureusement, le garçon de table les connaît depuis longtemps...

Il les prend un à un par le bras, et les conduit jusqu'à un taxi qui stationne dans la rue, et ordonne au chauffeur:

—Tiens!... Voici cinq dollars pour toi... Tu vas ramener ces quatre brave types chez eux... Le premier, assis au fond de la banquette, à droite, tu le déposeras rue de la Montagne... Le deuxième, celui qui est assis à côté de lui, rue Berri... Le troisième, qui est en face, rue Beaubien... Et le quatrième, rue Saint-Zotique...

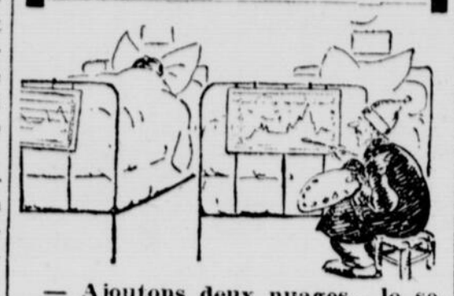
—Ça va!... fait le chauffeur, qui démarre en toute vitesse.

Dix minutes plus tard, il reparaît au Club et, tout bouleversé il appelle le garçon:

—Il m'en arrive une bien bonne, dit-il. Figure-toi que j'ai heurté un poteau de tramway... Les quatre clients se sont tous mélangés.. Viens à mon secours, car je ne sais plus, maintenant, lequel est le premier, le deuxième, le troisième et le quatrième...

Jean RIGOLE.

Feuilles de température



— Ajoutons deux nuages... le soleil... Et voilà mon tableau fini pour l'Exposition des peintres de la Montagne!

Pas de réponse

QUEBEC, 14 — (Par Jos LaVergne) — L'hon. Roméo Lorrain, ministre intérimaire des terres et forêts et des ressources hydrauliques, hier, a fait savoir à l'hon. J.-A, Francoeur, qu'il était inapproprié de répondre à la question qu'il avait posée concernant l'Hydro-Québec.

M. Francoeur voulait savoir les noms et adresses des experts américains qui ont été chargés par l'Hydro-Québec de faire l'évaluation de l'actif de la Montreal Light, Heat and Power et aussi les montants à eux payés.

M. Lorrain ajoute que la réponse serait utile à la Montreal Light, Heat and Power et contraire à l'intérêt public.

L'Abord-à-Plouffe

QUEBEC, 14. (Par Jos. LaVergne). — L'Assemblée Législative a adopté, hier, un bill constituant en corporation la ville de L'Abord-à-Plouffe. Trois échevins devront être élus seulement par les propriétaires et trois par les propriétaires et les locataires.

Policiers interrogés au sujet de cet argent

Tous les agents de police et détectives qui ont participé à la découverte d'une somme de $6,300 dans une automobile volée à M. Harry Shafter, 1178 rue Benoit, il y a quelques jours, ont été longuement interrogés et ont préparé des rapports par écrit qui seront remis au directeur intérimaire de la police, M. Charles Barnes.

Ces interrogatoires ont été rendus nécessaires parce que le propriétaire de l'auto volée a déclaré qu'il avait laissé, dans le véhicule, deux boîtes de métal, une contenant $6,300 et l'autre $6,700. Cette dernière boîte est disparue. M. Shafter a cependant déclaré n'avoir pas regardé à son argent depuis plus de deux mois et ajoute qu'il ignore quand la boîte a été volée.

Tous les policiers interrogés ont déclaré n'avoir nullement retrouvé la seconde boîte et aucun d'eux n'est sous le coup du soupçon, tous ayant, lors de la découverte de l'argent, pris de grandes précautions pour bien vérifier le montant qui se trouvait dans la boîte. Personne n'a vu la seconde.

M. Shafter déclare ne pouvoir affirmer quand la boîte contenant les $6.700 fut volée. Pendant ce temps, un jeune homme, Howard Welbur, 19 ans, de l'Ontario, qui fut trouvé dans le véhicule volé, est détenu sous une accusation de vol. Il a comparu devant le juge Omer Legrand. Il subira son enquête préliminaire le 20 mars.

Nouvel appareil pour la M.R.C.

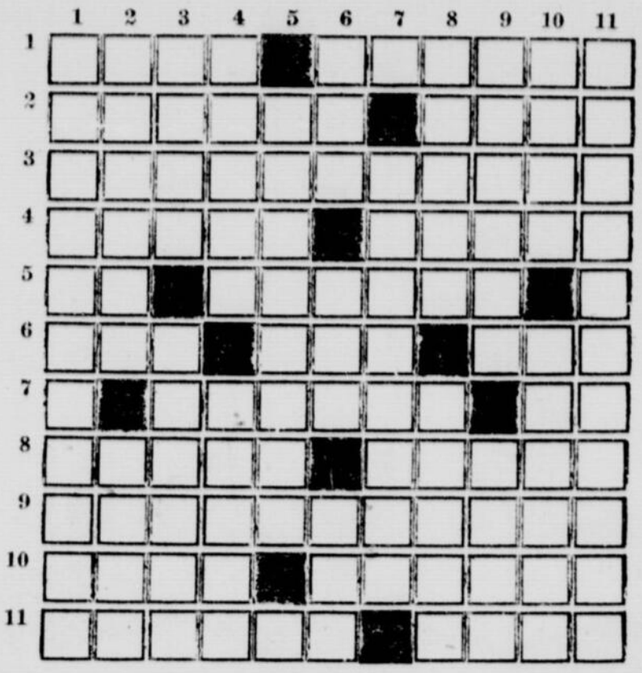
LONDRES, 14. (P. A.)— La Marine royale canadienne recevra un certain nombre d'appareils "Hawker Sea Fury" apprend-on de la Society of Aircrafts Constructors, aujourd'hui. Ces appareils sont les plus récents en usage à bord des porte-avions de la Marine royale. Le "Sea Fury" n'a qu'un seul siège. Il est actionné par un moteur de 2,400 chevaux-vapeur. Il porte quatre canons de 20 millimètres en plus de deux bombes d'une tonne ou de quatre projectiles à fusée. Il a une longueur de 34 pieds et une largeur d'ailes de 38 pieds. Sa vitesse maximum est de 460 milles à l'heure et son rayon de croisière, de 1,160 milles.

Industrie laitière

Le congrès des officiers de la division de l'Industrie laitière du ministère provincial de l'Agriculture s'est ouvert à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, sous la présidence du Dr H.-L. Bérard, directeur. M. E.-J. Chartier, député de St-Hyacinthe, représenait l'hon. L. Barré, à la séance d'ouverture.

Le représentant du ministre de l'Agriculture a insisté, dans son allocution, sur l'importance d'établir l'industrie des produits laitiers sur des bases solides et rémunératrices pour le cultivateur.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE" ★ ★



HORIZONTALEMENT

1—Garçon — Destiné à l'usage habituel.
2—Attachâtes avec un lien — Engagé et comme moulé dans la vase.
3—Enrichies d'ornements.
4—Raccorde avec du plâtre — Action d'arrêter.
5—2e conj. — Elevée, construite.
6—Métal d'un gris bleuâtre—Terre entourée d'eau — Tesson, crâne.
7—Barde écossais légendaire du IIIe siècle — Pron. personnel (2e pers. sing.).
8—Basane molle et colorée — Donât des tapes à.
9—Qui a rapport aux deux pariétaux.
10—Femelle du sanglier — Nom allemand d'Ostrava.
11—Aire sur laquelle on trace le plan d'un bâtiment — Emirat de l'Arabie.

VERTICALEMENT

1—Qui mérite d'être glorifié.
2—Extrémité d'une veine métallifère ou de houille — Attachât avec un lien.
3—Femme d'un rajah — Monnaie orientale.
4—Colonne brisée, cippe — Fille de Necker née à Paris.
5—Couvrir d'émeri.
6—Fait usage — Rivière de l'Asie centrale — Atome gazeux électrisé.
7—Vous soutîntes et avançâtes sur l'eau.
8—Corps céleste — Couvrir de nattes.
9—Terre labourée et non ensemencée — Prends ta course.
10—Arme faite d'une longue lame d'acier — Exposai en vente.
11—Celui qui restitue.

Solution du problème d'hier

L	I	O	N	■	C	H	A	U	V	E
I	M	P	E	R	I	E	U	S	E	S
B	I	T	T	E	R	■	B	A	N	S
E	T	E	■	N	E	R	I	N	E	E
R	E	■	D	O	R	E	N	T	■	N
T	R	E	O	U	■	P	E	S	A	T
I	■	N	U	E	R	E	Z	■	N	A
C	A	C	E	R	E	S	■	E	N	S
I	S	A	R	■	N	O	B	L	E	S
D	E	R	A	C	I	N	A	B	L	E
E	S	T	■	L	A	S	S	E	E	S

Grandi par son uniforme

Plusieurs conseillers municipaux ont félicité M. Charles Barnes, directeur intérimaire du service de la police, de s'être présenté devant le conseil dans son uniforme d'agent de la police municipale.

"Votre uniforme vous grandit au lieu de vous rapetisser", dit le conseiller Jeannotte, en le félicitant de sa tenue.

Il s'en va

Le Dr S.-M. Banfill, attaché au département de l'Anatomie de l'université McGill, a quitté notre ville aujourd'hui à bord d'un avion d'Air-Canada en route vers Prestwick et Hong Kong où il est appelé à comparaître comme témoin important au procès des Japonais accusés de crimes de guerre.

Major dans le corps médical de l'armée canadienne durant la seconde grande guerre, le Dr Banfill a été prisonnier des Japonais de 1941 à 1945.

Au cours de son long voyage aérien il s'arrêtera à Prestwick, Ecosse, au Caire, à Calcutta, Rangoon et Hong Kong.

Souscriptions à la Fédération

Voici quelques autre souscriptions importantes faites au cours de la dernière campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises:

Bronfman Interest & J. B. Aaron, $3,000; France Film et Cité d'Outremont, chacun $1,000; Provincial Transport Co., $500; Cité de Verdun, $400; MM. Clément Daigneault et Joseph Ledoux, chacun, $300; Richard & B. A. Bryan Ltd, $200; Société St-Jean-Baptiste, section St-Arsène, $175; M. Hilaire Beauregard, Dr Roland-J. Brossard, Caisse Populaire St-Arsène, M. C.-A. Cayouette et Pêcheurs Unis de Québec, chacun, $100; Canadian Pacific Railways, $4,200; M. Arthur Dubeau, p. s.s., $600; Shell Oil Co., $520; Académie Sainte-Madeleine d'Outremont, $510; Montreal Suspenders & Umbrellas, $500; W. C. McDonald Inc., $300; M. Louis Brochu, Gooderham & Worts, Ltd, Hiram Walker and Sons, Ltd et Pensionnat d'Hochelaga, chacun $250; La Prévoyance, $200; Ciba Company Ltd, $150; De Gaspé Beaubien & Cie, Succ. H. Brunelle, M. l'abbé J.-O. Fleury, Hôtel Ritz-Carlton et M. Wilfrid Vincent Jr., $100

STEVE CANYON — *Il ne faut pas qu'il le sache* — **Plan**

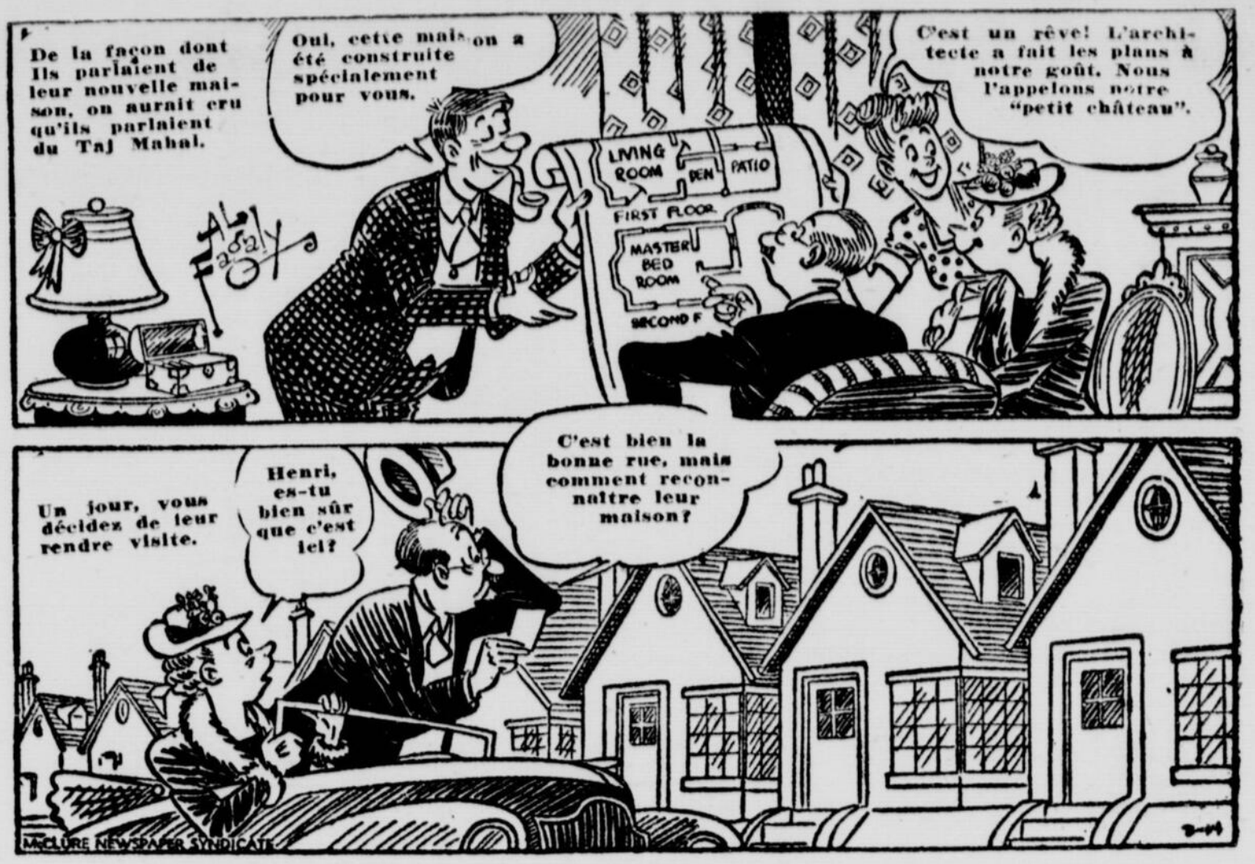


RIONS UN PEU



—*Non, non, Pierre, je paierai cela et toi tu paieras les billets pour le spectacle.*

TRAVERS AMUSANTS



LE FANTÔME

Que se passe-t-il donc?

Mystère



TARZAN

Une mauvaise nouvelle

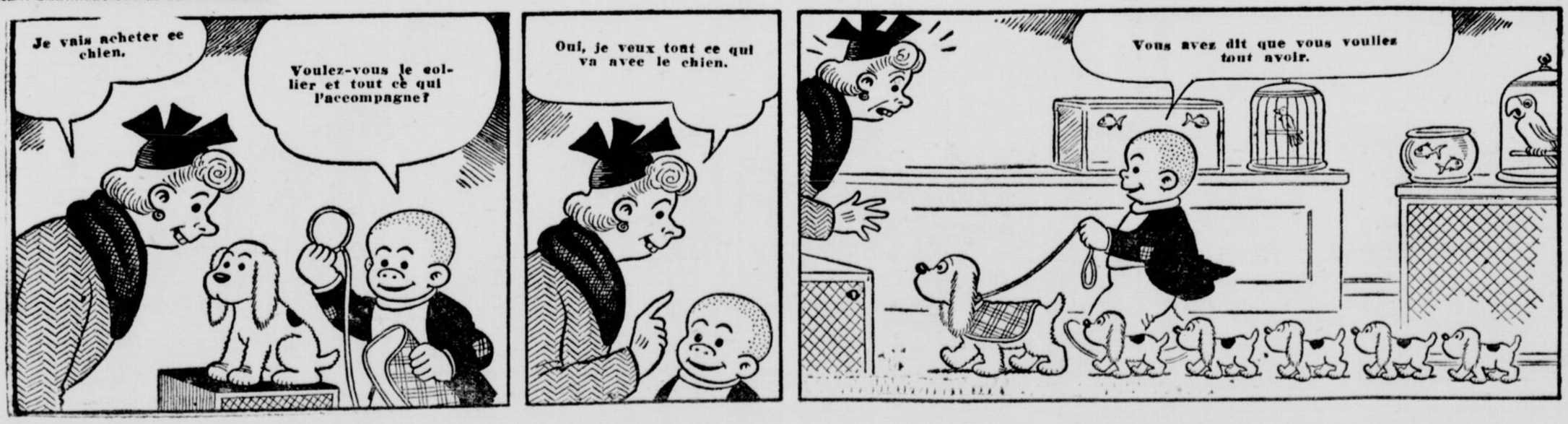
Prudence



PHILOMÈNE

Elle voulait tout avoir

Progéniture.



ARMAND ET LES PIRATES

Que serait-il arrivé?

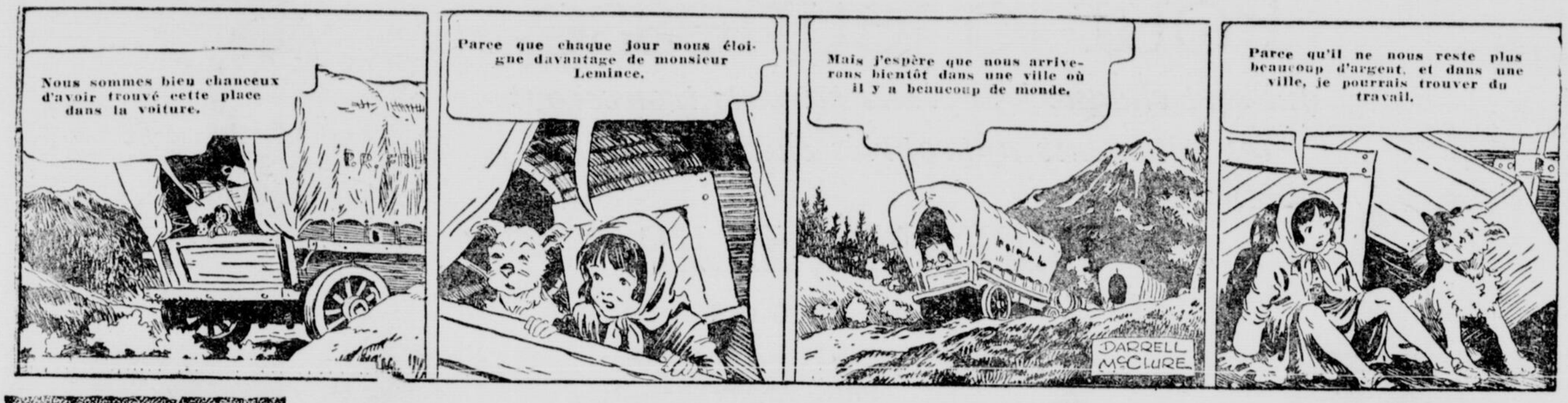
Innocent



JEANNINE ET PATAUD

Elle voudrait travailler

Espérance



MARGOT TRAVAILLE TROP

Il va les glorifier

Reconnaissance



ROBERT L'INTRÉPIDE

Il ne veut plus la voir

En Egypte



JOS BRAS-DE-FER

Il aurait aimé cela

Plan



CE SOIR: CHLP - 8:30
MADELEINE GIL
Coloratura

OUVERTS DE 9 H. 5 H. 30,
SAMEDI COMPRIS
PL. 5151

1868 79e ANNIVERSAIRE 1947
DUPUIS

Au soleil... à la pluie... c'est toujours le printemps

Pour la jeunesse

qui sort chaque joûr... les parents trouveront les vêtements appropriés chez DUPUIS



IMPERMÉABLES

LES 2 PIECES
4.94

AVEC COIFFURE
(4 à 14 ans) Ord. 5.45
PRIX ANNIVERSAIRE

Tout en caoutchouc noir. Importation des Etats-Unis. Manches Raglan, couple ample, fermeture à boucles de métal, poches amples. Le dos à ouverture "ventilation" et cape en forme d'empiècement. Coiffure genre passe-montagne.





Paletots double-face

- un côté en tweed
- l'autre en cravenette

pour garçons de 8 à 18 ans, comme suit:

8 à 10 chacun	11 à 14 chacun	15 à 18 chacun
16.69	**19.45**	**21.25**

Tweed chevronné, tweed DONEGAL en gris, beige, bleu, brun. Coupe Raglan sans ceinture. Poches de biais. L'autre face est en cravenette hydrofuge protégeant de l'humidité...

Autres paletots double-face

Pour les bambins de 3 à 6x ans

Au soleil on porte le côté TWEED DENEGAL TOUT LAINE... en bleu, beige ou gris... tandis qu'aux jours pluvieux on portera le paletot sur l'autre face en cravenette à l'épreuve des ondées.

les 2 pièces **9.95**

FAITES VOS ACHATS AVEC NOS

COMPTES-COUPONS

VOYEZ COMME CE SYSTEME EST SIMPLE

Lorsque votre compte est ouvert à notre bureau de crédit vous obtenez un livret contenant des coupons d'une valeur totale de $15.00, 25.00 ou 50.00 suivant le cas. Dans chaque lvret il y a des coupons de .25, .50 et $1.00. Lorsque vous faites vos achats dans les différents rayons du magasin, vous donnez le nombre de coupons correspondant au montant de votre achat et vous recevrez en échange, de la marchandise, tout comme si vous aviez payé comptant. Vous pouvez emporter les articles que vous avez achetés ou les faire livrer à votre choix.

Pour renseignements s'adresser chez DUPUIS—6e ETAGE

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS, président. A.-S. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)